



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 137 • NUMÉRO 142 • 1^{re} SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 8 février 2002

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 8 février 2002

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1000)

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2001

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 7 février, de la motion: Que le projet de loi C-49, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 10 décembre 2001, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, comme toujours, c'est avec beaucoup de plaisir que j'interviens dans cette Chambre au nom des électeurs de Surrey-Centre afin de participer au débat sur le projet de loi C-49, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 10 décembre 2001.

Cette loi couvrant un champ très large comprend des mesures visant à légiférer dans les domaines suivants. Elle met en place l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, qui assurera une meilleure sécurité dans les aéroports et à bord des aéronefs. Elle met aussi en application les frais de sécurité de 24 \$ imposés aux voyageurs canadiens pour des vols aller-retour, frais qui étaient annoncés dans le budget et qui sont bien sûr discriminatoires à l'égard des compagnies aériennes spécialisées dans les vols de courte durée et leurs clients, frais qui sont deux à trois fois plus élevés que les frais imposés aux États-Unis.

La loi proposée modifie également la Loi sur l'assurance-emploi et son règlement. Ces modifications offrent plus de souplesse aux parents dont les nouveau-nés sont hospitalisés pour une période de temps prolongée, et elles clarifient la protection offerte. Le projet de loi ne prévoit aucun nouvel avantage en soi. Le problème visé par ces modifications touche environ 7 000 femmes et 2 000 enfants et le coût total de mise en oeuvre des modifications s'élèvera à entre 20 et 25 millions de dollars l'an prochain.

La mesure législative met aussi en oeuvre les modifications apportées à l'impôt sur le revenu. Les modifications en question visent à repousser les revenus au prochain exercice financier lorsqu'un déficit budgétaire est probable. La modification la plus apparente consiste à reporter à six mois certains acomptes provisionnels de janvier, février et mars 2002. Cette mesure est une supercherie comptable qui rapporte vraiment très peu aux entreprises, tout au plus 50 millions de dollars peut-être.

Cela n'est pas nouveau, toutefois. Le gouvernement s'est déjà fait sévèrement reprocher par le vérificateur général de ne tenir aucun

compte des principes de comptabilité généralement acceptés pour équilibrer les livres. Il a concentré les dépenses au début d'une période donnée et les recettes à la fin de la période en question pour arriver à boucler son budget. Par exemple, la Fondation canadienne pour l'innovation n'existait pas encore que ses fonds de fonctionnement figuraient déjà dans le budget.

La mesure législative prévoit aussi le nouveau Fonds pour l'Afrique de 500 millions de dollars, qui vise à réduire la pauvreté, à offrir de l'enseignement primaire et à mettre l'Afrique sur la voie du développement durable pour un avenir meilleur. Ce fonds n'a aucune orientation ni aucun mandat clair, ni d'ailleurs de mécanisme de contrôle. Il devrait logiquement relever de l'ACDI mais, selon un haut fonctionnaire du gouvernement, cette décision revient au premier ministre.

Par ailleurs, le projet de loi prévoyait aussi l'octroi de 2 millions de dollars à la Fondation pour l'infrastructure stratégique destinée à soutenir les grands projets d'infrastructure en coopération avec les gouvernements municipaux et provinciaux, de même que le secteur privé. Le gouvernement a fait volte-face à ce sujet. Le fonds sera contrôlé par des politiciens plutôt que par un conseil d'administration indépendant. Il n'existe pas d'énoncé de politique ou de base pour l'approbation de ce fonds. Il s'agit donc de la caisse stratégique de fait pour la course à la direction du Parti libéral. Les crédits seront distribués sur une base projet par projet.

La vision du gouvernement, ou plutôt son manque de vision, est censée être reflétée dans le discours du Trône. Les budgets, à leur tour, sont censés concrétiser la vision présentée dans le discours du Trône du gouvernement. Il est évident que ce n'est pas le cas avec ce budget. Cela s'explique probablement par l'absence de vision claire du gouvernement.

Le discours du Trône est censé présenter les plans d'action du gouvernement quant à ses projets et à l'utilisation des deniers publics. Sous ce gouvernement, le discours du Trône est devenu ni plus ni moins qu'un exercice de relations publiques creux et dénué de sens.

•(1010)

Permettez-moi d'examiner certaines des différences importantes entre les engagements du gouvernement dans le discours du Trône et les suites qu'il y donne dans le budget.

Initiatives ministérielles

Dans le discours du Trône, le gouvernement a dit qu'il s'attacherait à : susciter des possibilités en misant sur une économie novatrice; prendre les mesures qui permettront de faire du Canada l'un des pays les plus novateurs du monde; rehausser les compétences et le talent des Canadiens, en partie en reconnaissant les diplômes acquis à l'étranger; renforcer l'infrastructure de l'information en élargissant l'accès aux services Internet à large bande et susciter le commerce et l'investissement en investissant dans des domaines tels que le perfectionnement des compétences et la connectivité de même qu'en accordant des allègements fiscaux aux entreprises.

Je signale aux députés que le discours du Trône garantissait aux Canadiens que le gouvernement s'emploierait, en collaboration avec les États-Unis, à assurer de part et d'autre un accès plus sûr et plus efficace aux marchés. Or, le différend sur le bois d'oeuvre n'est toujours pas réglé. Ma province, la Colombie-Britannique, est touchée par ce problème.

Le discours du Trône disait que le gouvernement aiderait les familles en créant des emplois et une économie plus forte, particulièrement pour les populations autochtones, verrait à ce que tous les Canadiens aient accès à des soins de santé de qualité en respectant les principes de la Loi canadienne sur la santé et s'efforceraient d'offrir aux Canadiens un environnement propre et sain et de préserver nos espaces naturels. Il disait aussi que le gouvernement verrait à «protéger la santé des Canadiens contre les substances toxiques et les autres polluants.» Je tiens à mentionner ici que 8 600 tonnes de déchets toxiques viendront à Richmond, en Colombie-Britannique, en provenance des États-Unis. Je ne vois pas comment le gouvernement est en train de créer un environnement sûr.

Le discours du Trône disait également que le gouvernement coordonnerait les politiques et programmes gouvernementaux pour appuyer les collectivités canadiennes, qu'il verrait à ce que la culture canadienne soit dynamique, qu'il rendrait hommage à la citoyenneté canadienne et qu'il protégerait les Canadiens en favorisant un climat international plus pacifique.

D'après ce que j'ai vu dans le budget et dans le projet de loi C-49, le gouvernement a manqué à ses engagements dans chacun de ces domaines. Cela veut dire qu'il a laissé tomber les Canadiens en ne respectant pas les priorités énoncées dans son propre discours du Trône.

Certains disent que les libéraux font campagne de la gauche et du gouvernement de la droite. Cependant, je crois qu'ils sont prêts à dire n'importe quoi durant la campagne pour gagner des votes mais que, une fois au pouvoir, ils ne font que ce qu'ils veulent bien faire. Nous connaissons la promesse de supprimer, d'éliminer et d'abolir la TPS, mais cette taxe existe toujours.

Les libéraux ont dit qu'ils créeraient des possibilités pour les Canadiens. Au lieu de cela, nous prenons du retard dans bien des secteurs comme la création d'emplois, l'abaissement des impôts, le remboursement de la dette nationale, l'amélioration des soins de santé, le renforcement de l'économie et l'amélioration des transports et des infrastructures. En ce qui concerne la création d'emplois, même si les chiffres pour janvier étaient quelque peu meilleurs, la situation demeure très précaire dans ma province, la Colombie-Britannique.

Notre niveau de vie et notre productivité continuent de perdre du terrain par rapport aux États-Unis. Cette situation est aggravée par la politique du dollar faible adoptée par le gouvernement. Les libéraux n'ont rien fait pour améliorer de façon marquée notre compétitivité économique.

Ni le discours du Trône ni, par conséquent, le discours sur le budget n'ont établi les vraies priorités. Cela traduit la culture faible et arrogante du gouvernement libéral qu'il faut changer. Le gaspillage, la mauvaise gestion, le favoritisme, la corruption, le camoufflage et le secret, voilà ce qui caractérise le gouvernement libéral. Il fait de la basse politique avec ce que les Canadiens considèrent comme des priorités importantes, notamment le registre national des délinquants sexuels, la lutte contre la pornographie juvénile et la défense des droits des victimes.

Cela fait dix ans que l'opposition officielle propose des politiques de base en écoutant les Canadiens. Ces politiques devraient aider le gouvernement fédéral à fixer les bonnes priorités. Le gouvernement nous critique à cause de nos politiques et il essaie de nous bâillonner. Mais il finit par nous voler nos politiques.

• (1015)

Il ne faut pas se contenter d'expédients pour résoudre les problèmes nationaux de gouvernance, de mauvaise gestion, de corruption et d'incapacité à dresser l'ordre des priorités d'importance nationale.

L'opposition officielle joue un rôle de premier plan en modifiant ou en améliorant le programme pancanadien. Nous sommes les éclaireurs et nous montrons le côté obscur des libéraux. Nous exposons leurs faiblesses et leurs angles morts, dont ils ne s'occupent pas. Ils ont déjà eu des révélations, puisqu'ils ont volé certaines de nos politiques. J'aurais souhaité qu'ils en volent davantage. C'est d'ailleurs grâce à de tels vols qu'ils ont réussi à former trois gouvernements majoritaires d'affilée. Mais ils n'arrivent pas à établir correctement les priorités ni à améliorer la culture du gouvernement pour gérer les problèmes dont je viens de parler.

[Français]

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi C-49.

J'aimerais aborder la question de l'assurance-emploi en ce qui concerne les congés parentaux. Je ne peux pas dire que je ne sois pas heureux du changement qui sera fait, soit que ce sera échelonné sur une période de deux ans.

Le gouvernement dit toujours: «L'opposition n'est jamais capable de nous lancer des fleurs.» Cependant, à cet égard, je suis prêt à lui en lancer. Ce n'est pas dans mes habitudes, mais ce matin, je suis prêt à lui en lancer.

Quinze semaines de congé de maladie, 15 semaines de congé de maternité, 35 semaines de congé parental, cela fait un total de 65 semaines de congé. L'an dernier, les gens ne pouvaient bénéficier que de 50 semaines de congé parental. Ces semaines de congé parental peuvent s'échelonner sur une période deux ans.

Là où je ne suis pas d'accord avec le gouvernement—parce que je ne peux pas être d'accord avec lui toute la journée—, c'est lorsqu'on aborde la question de l'adoption.

Il aurait dû établir les mêmes paramètres quant à l'adoption. À cet égard, par exemple, le projet de loi dit que si un parent adopte un enfant et que celui-ci est hospitalisé pendant trois mois, le parent peut commencer à bénéficier de prestations d'assurance-emploi après ces trois mois et aussi échelonner cela sur une période de deux ans.

Initiatives ministérielles

Toutefois, je pense qu'il est inacceptable et discriminatoire que, durant les trois mois d'hospitalisation de l'enfant, les parents adoptifs ne soient pas capables de bénéficier des mêmes bénéfices que les parents qui ont eu leur enfant naturellement. On peut certainement s'imaginer le malheur des parents qui ont attendu un an ou deux ans avant de pouvoir adopter un enfant et que celui-ci doit être hospitalisé.

Le gouvernement n'est jamais capable de faire quelque chose qui soit correct à 100 p. 100. Il faut toujours qu'il fasse les choses à 50 p. 100. Il aime nous pousser à bout. On dirait qu'il aime que l'opposition le frappe de plein fouet.

À titre de whip du parti du NPD, je vais le fouetter un peu ce matin. Encore une fois, je pense qu'il a manqué à son obligation d'éliminer cette discrimination envers les gens. On s'est battus ici à la Chambre assez longtemps pour dire qu'il ne devrait pas y avoir de discrimination à l'égard des parents adoptifs par rapport aux parents naturels.

Le gouvernement propose un nouveau projet de loi et, encore une fois, il y a une discrimination.

Que va faire la mère ou le père qui a adopté un enfant pendant que l'enfant sera hospitalisé? Qu'est-ce que le gouvernement a à répondre en ce sens, à savoir que la mère qui va visiter son enfant à l'hôpital ne reçoit pas d'argent?

C'était toute l'idée du système d'assurance-emploi et du projet de loi C-49, que de donner la chance aux parents de pouvoir aller à l'hôpital, de prendre soin de leur enfant et de prolonger le nombre de semaines.

Encore une fois, c'est pour cela que je dis que c'est regrettable que le gouvernement ait manqué son coup. C'est regrettable que, concernant le dossier de l'assurance-emploi, le gouvernement ne tienne pas compte des recommandations globales du comité permanent qui a étudié la question de l'assurance-emploi. Il y a 42 milliards de dollars de surplus et tous les partis ont fait des recommandations unanimes au gouvernement.

Pendant ce temps, le gouvernement donne morceau par morceau et dit: «On est bons. À tous les trois ou quatre mois, on est gentils» Il donne un petit morceau ici, un petit morceau là, une contrepartie ici, une contrepartie là, un million ici, un million là. Cela me fait penser à une bande munie d'un sac de «peppermints», qui donne des bonbons à tous les trois mois.

Une voix: Il en donne d'un côté et en prend de l'autre.

M. Yvon Godin: Comme mon collègue du Bloc québécois le dit, il donne d'un côté et il prend de l'autre. Cette fois, c'est ce qu'il vient de faire. Il a donné aux parents mais, dans le cas de parents qui adoptent un enfant, il leur dit: «Vous ne méritez pas la même chose.» Je trouve que c'est désagréable et que c'est inacceptable.

•(1020)

[Traduction]

En même temps, les changements à l'assurance-emploi qui sont proposés dans le projet de loi sont tout à fait injustes à l'égard des régions d'ou viennent beaucoup d'entre nous. Je suis accompagné aujourd'hui d'une personne qui sait exactement ce dont je parle. La circonscription d'Acadie—Bathurst perd de 6 à 9 millions de dollars de prestations d'assurance-emploi. La région et ses petites entreprises souffrent.

Des entreprises de pays étrangers, comme la Finlande, sont venues acheter des sociétés canadiennes dans la région. Cette semaine, nous avons appris que les bûcherons n'auraient plus de travail dans les

forêts. La compagnie finlandaise UPM les sort des forêts et n'engagera plus de bûcherons.

Les libéraux en face peuvent bien rire, mais ils ne font pas leur travail en ce qui concerne le libre-échange. Ils ne nous ont pas protégés dans le cadre du libre-échange. C'est pourquoi aujourd'hui il y a des Canadiens qui perdent leur emploi.

Non seulement dans notre région, par exemple, la Brunswick Mine va fermer dans cinq ans, mais des entreprises étrangères nous dictent comment nous devrions nous occuper de nos ressources nationales et contrôlent les emplois accordés à des Canadiens.

Le budget ne prévoit aucune modification à l'assurance-emploi pour aider les gens dans des régions comme la nôtre et ceux du nord de l'Ontario et du nord de la Colombie-Britannique qui ont des problèmes reliés au bois d'oeuvre. Il n'y a rien dans le budget pour aider les travailleurs qui ont bâti notre pays. Le gouvernement devrait avoir honte. Je ne peux lever mon chapeau aux ministériels.

Hier soir, le ministre des Finances a déclaré qu'il ferait participer les municipalités au programme d'infrastructure. J'espère qu'il donnera suite à cet engagement. J'espère que les municipalités seront en mesure de s'asseoir à la même table si elles doivent verser un tiers de l'argent nécessaire au financement du programme d'infrastructure. J'espère que les gens au niveau local auront quelque chose à dire s'ils doivent faire leur part au niveau financier.

J'espère que les députés de la région d'Acadie—Bathurst, et je vois notre collègue de Beauséjour—Petitcodiac, appuieront ce que le ministre des Finances a dit hier soir. C'est très important. Je suis persuadé que les municipalités seront heureuses de pouvoir participer à ces négociations. C'est ce sur quoi le budget devrait se pencher. Il devrait s'occuper des Canadiens.

•(1025)

[Français]

Le budget devrait se préoccuper des hommes et des femmes, des travailleurs et des travailleuses, des gens qui ont bâti ce pays. Encore une fois, je pense que le ministre des Finances a manqué son coup. Si on regarde le budget, on s'aperçoit qu'il donne des miettes ici et là pour essayer de faire taire les gens. Ce n'est pas ainsi qu'on mène un pays.

Le temps va venir où le gouvernement du Canada devra dire: «On a un pays, on en est fiers et on a quelque chose à dire.» Ce n'est pas comme dans l'exemple que je viens de donner d'une compagnie de la Finlande, qui arrive au Nouveau-Brunswick, qui achète une compagnie et qui met tout le monde à la porte. Par la suite, les gouvernements n'ont pas le droit de faire quoi que ce soit à cause du libre-échange.

C'est terrible, inacceptable et, quant à moi, c'est monstrueux. C'est monstrueux de voir que nos travailleurs vont perdre leur emploi parce qu'une compagnie de l'extérieur vient dicter comment faire le travail ou les affaires ici, au Canada. On manque trop d'emplois pour que de telles situations se produisent.

Je souhaite que le ministre de l'Industrie puisse se mêler de cette affaire, qu'il fasse preuve de leadership et qu'il aide les provinces aux prises avec le problème du libre-échange qui a été causé par le fédéral. C'est également à souhaiter qu'une partie de l'argent consacré aux infrastructures soit distribué dans des régions comme la mienne. Dans la région de la Baie des Chaleurs, la mine va fermer et les stocks de poissons diminuent. Le gouvernement devrait être capable de mettre des infrastructures en place.

Initiatives ministérielles

Je souhaite que le gouvernement mette des infrastructures en place pour donner à la région l'opportunité de créer des emplois. Dans ma région, on a besoin d'un réseau de distribution du gaz naturel, d'un port à Belle-Dune et de bonnes routes. C'est cela qui va favoriser la venue de compagnies dans notre région. Je demande donc fortement au gouvernement fédéral de mettre les deux pieds par terre, ici, au Canada, pour aider les Canadiens et les Canadiennes.

[Traduction]

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk—Brant, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux d'intervenir à la Chambre pour parler du budget et de sa loi d'exécution, proposés par le ministre des Finances.

Je veux d'abord féliciter le ministre des Finances d'avoir présenté un budget qui est probablement le résultat du plus vaste processus de consultations tenu dernièrement au Canada. Il est important que, d'un océan à l'autre, les Canadiens de tous les âges puissent communiquer avec le gouvernement. Il est important de souligner d'abord et avant tout la façon dont les consultations ont été menées, car je crois que c'est vraiment révélateur du contenu du budget.

Ce que nous avons fait à la Chambre et au Parlement, c'est permettre à un comité de la Chambre, celui des finances, de se déplacer partout au Canada, de tenir des audiences publiques et d'écouter ce que les Canadiens estimaient important, compte tenu des défis qui se présentent à nous actuellement. Il est indiscutable qu'à la suite des événements du 11 septembre et du ralentissement économique à l'échelle mondiale, les gouvernements de tous les paliers ont eu beaucoup plus de difficulté à gérer leurs budgets et à répondre aux attentes de la population par rapport à ce qui devrait être prévu dans les budgets.

Je trouve que c'était une excellente idée que des députés des deux côtés de la Chambre aillent partout dans notre pays pour consulter les Canadiens. Nous sommes nombreux à être allés dans nos circonscriptions, à avoir parlé aux gens à l'épicerie, aux stations-service et à les avoir sondés sur les éléments clés qui devraient être inclus dans le budget.

De ce côté-ci de la Chambre, je sais que le ministre des Finances a rencontré différents comités du caucus. Il s'est assis avec leurs membres et a discuté avec eux de ce que devraient être, à leur avis, les priorités du gouvernement. Personnellement, je préside un groupe de travail sur l'avenir de l'agriculture. Mon groupe de travail a eu l'occasion de consulter les Canadiens de partout au pays et d'entreprendre ensuite avec le ministre des Finances un dialogue au cours duquel nous lui avons expliqué directement ce que devraient être les priorités du gouvernement selon les agriculteurs de toutes les régions du Canada.

De notre côté, nous avons eu du succès dans certains secteurs. Toutefois, pour ce qui est des questions agricoles à long terme et des problèmes structurels dont nous font part les Canadiens, d'un océan à l'autre, le ministre des Finances, le premier ministre et le Cabinet se sont simplement engagés à examiner ces questions et à les régler dans le cadre du prochain budget. J'estime que le processus s'est très bien déroulé. Les députés de tous les partis ont eu l'occasion de s'asseoir, de s'entretenir avec le ministre des Finances et de lui faire part des préoccupations de leurs électeurs.

D'abord et avant tout, le budget donne un coup de fouet à l'économie canadienne dans ce contexte de ralentissement économique et de défis, à l'échelle internationale. Compte tenu des difficultés économiques qui se manifestent, notamment le fait que certains grands fabricants sur lesquels nous comptons pour créer de nombreux emplois réduisent maintenant leurs activités, il était sage

de la part du premier ministre et du ministre des Finances de relancer rapidement l'économie. C'est ce que nous avons fait de diverses façons.

Nous avons prévu 2,2 milliards de dollars au titre de la sûreté du transport aérien. Il va sans dire qu'après les événements du 11 septembre, nous avons tous compris qu'il fallait nous assurer que notre espace aérien était sécuritaire. Nous avons consacré 1,6 milliard à la surveillance policière et aux services de renseignements de sécurité pour faire en sorte que nos forces policières, le SCRS et les intervenants à la lutte antiterroriste et au maintien de la sécurité nationale disposent des ressources nécessaires pour s'acquitter de leur tâche.

Nous avons consenti 1 milliard de dollars pour améliorer l'efficacité du système de filtrage des réfugiés et des personnes désireuses d'entrer au Canada, pour renforcer la sécurité à nos frontières et pour que les Canadiens se sentent en sécurité. En plus de veiller à ce que nos frontières soient sécuritaires à l'extérieur, nous nous sommes assurés que les frontières avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, soient plus ouvertes et permettent la libre circulation des biens au Canada, d'un océan à l'autre.

• (1030)

Comme le savent les députés, après les événements du 11 septembre, la frontière a été complètement engorgée. Je sais que de nombreuses entreprises de ma région, et en fait dans l'ensemble de ce grand pays qui est le nôtre, ont craint de perdre leur marché le plus lucratif, le plus protégé, leur marché préféré. Je remercie le premier ministre, le vice-premier ministre et le ministre du Commerce international pour leur travail. Ils ont pris sur eux d'aller directement à Washington pour s'assurer que nos marchandises ne soient pas arrêtées à la frontière. Ça a demandé quelques démarches et plusieurs appels téléphoniques de la part du premier ministre, mais ils ont fini par obtenir gain de cause. Nous avons maintenant une frontière efficace et ouverte. Bien qu'il reste encore du travail à faire pour accélérer le transit des marchandises à la frontière, il n'en demeure pas moins que, après l'engorgement dû aux événements du 11 septembre, leurs efforts ont beaucoup contribué à ce que la frontière reste ouverte.

L'une des choses essentielles que le gouvernement a faites dans le budget a été de remettre de l'argent entre les mains des Canadiens. Dans le présent budget, et particulièrement dans le budget précédent, le gouvernement a fait en sorte que 100 milliards de dollars en allègements fiscaux retournent aux Canadiens au cours des années à venir. Il est important que les Canadiens aient des liquidités, particulièrement quand les temps sont durs. Avoir en main cet argent aide les petites entreprises, qui peuvent ainsi le remettre dans l'économie; c'est particulièrement le cas dans ma région et dans les régions rurales du Canada. J'étais heureux que nous, le gouvernement, nous ayons agi de la sorte la dernière fois. J'espère que, à l'occasion des prochains budgets, nous irons encore plus loin et que nous procéderons à d'autres allègements fiscaux pour que les Canadiens disposent de liquidités supplémentaires.

Initiatives ministérielles

Nous avons aussi fait quelque chose que je trouve important pour les régions rurales en particulier car, d'un bout à l'autre du Canada, l'infrastructure rurale s'effondre. Les gouvernements ont dû procéder à des compressions budgétaires afin de réduire le déficit et la dette. De ce fait, ils n'ont pas mis dans l'infrastructure les mêmes montants qu'auparavant, et ce, au niveau municipal, provincial et fédéral. Au moyen de ce budget, nous mettons 2 milliards de dollars de plus dans l'infrastructure. Les compressions décrétées par le gouvernement fédéral et par les provinces ont entraîné des dégâts collatéraux pour les municipalités, il est donc bien de voir que tant les provinces que le fédéral vont remettre une partie de cet argent aux municipalités pour qu'elles puissent moderniser leur infrastructure.

Nous, les Canadiens des régions rurales, avons remercié avec joie l'ancien ministre de l'Industrie pour son programme visant à brancher les campagnes canadiennes pour nous amener à la pointe de la technologie dont bénéficient les centres urbains. Nous sommes ravis que le gouvernement ait investi dans des systèmes de transmission à large bande pour les régions rurales.

L'opinion publique s'enflamme aujourd'hui à propos des soins de santé et de leur avenir au Canada, question dont a d'ailleurs été chargé un groupe de travail national. Le sujet anime les débats dans toutes les provinces et municipalités du pays. Nous avons veillé, dans les derniers budgets, à augmenter les crédits consacrés aux soins de santé, pour garantir la prestation de ces services et notamment la modernisation des équipements hospitaliers là où le besoin s'en fait sentir. Des crédits plus importants ont donc été consacrés aux soins de santé dans les derniers budgets pour nous en assurer.

Je précise que le budget a été axé sur les besoins des jeunes Canadiens. Mes enfants, Christopher et Victoria, jeunes eux aussi, nous regardent aujourd'hui. Le budget veille sur leur avenir. Il nous garantit que ce beau et grand pays pourra toujours offrir les services appropriés et une bonne qualité de vie aux jeunes enfants canadiens.

• (1035)

Je félicite encore une fois le premier ministre et le ministre des Finances pour nous avoir donné le budget équilibré réclamé par l'ensemble des Canadiens.

[Français]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole, je ne dirai pas pour rendre hommage au ministre des Finances, mais pour apporter mes critiques au sujet du projet de loi C-49.

Lorsqu'on réagit à un budget, il est normal que chaque député en profite pour toucher les dossiers qui l'intéressent le plus. Finalement, le budget est la base, c'est ce qui permet de voir les orientations du gouvernement. C'est aussi par le budget que l'on voit si on sera satisfaits ou déçus du travail du gouvernement. Il est également normal que l'opposition souligne les points faibles du budget. Je dois vous dire que, dans ce domaine, notre travail est assez facile, parce qu'il y a beaucoup de des points faibles.

Je suis le débat sur ce projet de loi C-49 depuis qu'il a débuté. J'ai entendu parler de l'assurance-emploi et du dossier des régions; hier, on a parlé de transport. On a dit jusqu'à quel point ce budget n'aide pas, qu'au contraire il nuit aux régions quant à la possibilité qu'elles ont de se développer. Un instrument vital pour le développement des régions est celui des communications et du transport. Ce budget attaque directement le point faible des régions, c'est-à-dire qu'il ajoute une taxe sur le transport aérien.

J'ai entendu un député d'en face qui semblait être un peu scandalisé du fait de notre réaction. Il disait: «Est-ce que vous avez écouté les Canadiens?» Il soulignait qu'on avait fait le tour du Canada avant de présenter ce budget, qu'on avait demandé l'avis des Canadiens et qu'à son point de vue, les Canadiens étaient d'accord.

Je pense que nous n'écoutons pas les mêmes Canadiens. On n'est pas dans les mêmes zones. On sait jusqu'à quel point je me préoccupe du dossier du supplément de revenu garanti pour les personnes âgées. À ce sujet, j'ai eu l'occasion de rendre visite à un bon nombre de Québécois. J'ai parcouru une quinzaine de régions du Québec, j'ai consulté les gens et j'ai eu de nombreux assistants aux assemblées tenues dans ces régions.

Pas un Canadien ou pas un Québécois ne m'a demandé de dire au gouvernement de prendre la caisse de l'assurance-emploi, qu'on la lui donne. Pas un travailleur ne m'a demandé cela. Il n'y a pas un travailleur qui ne soit scandalisé des 42 milliards de dollars de la caisse de l'assurance-emploi—42 000 millions—, qui appartiennent aux travailleurs. C'est une caisse à laquelle le gouvernement n'a pas fourni un traître sou. Cette caisse est alimentée par une partie seulement de la société. Pas un Canadien, pas un Québécois ne m'a dit: «C'est une bonne chose que le gouvernement s'approprie cette caisse et paie la dette qui appartient à tout le monde, règle le problème du déficit qui appartient à tout le monde, sur le dos des plus démunis, des travailleurs qui cotisent à la caisse de l'assurance-emploi.» Je n'ai jamais entendu cela. Si de l'autre côté quelqu'un l'a entendu, je pense qu'on a mal entendu.

En travaillant dans le dossier du supplément de revenu garanti, je n'ai pas rencontré non plus une seule personne âgée qui m'ait dit: «Le gouvernement fait bien de prendre notre argent.» Il a pris 3,2 milliards depuis huit ans, 400 millions récurrents chaque année, qui appartiennent aux plus démunis de la société, aux personnes âgées qui sont les plus vulnérables. On ne fait pas l'effort d'aller chercher cet argent.

Je peux vous dire que je n'ai pas eu de félicitations à transmettre, ni au ministre du Revenu national, ni au ministre des Finances. C'est un scandale à dénoncer.

• (1040)

Cela n'a aucun sens, dans ce pays où le ministère du Développement des ressources humaines qui est justement là pour humaniser l'action gouvernementale, qu'on ne fasse pas plus d'efforts pour retrouver les gens à qui on doit de l'argent. À ce sujet, il n'y a pas une personne âgée qui m'a dit de féliciter le gouvernement pour cela.

Concernant les pays en voie de développement, depuis le 11 septembre dernier, on a entendu tous les grands de ce monde parler d'un meilleur partage de la richesse. Pour se sécuriser, on a dit que la meilleure police d'assurance contre le terrorisme est de commencer à partager la richesse. Arrêtons d'accumuler la richesse dans la poche des mêmes personnes et voir ainsi la pauvreté augmenter à travers le monde.

Je me rappelle un discours du premier ministre ici, à la Chambre, et un autre de M. Bush. Mais il y en a un, entre autres, qui m'a frappé, c'est celui de M. Tony Blair quand il a dit: «Une fois pour toutes, il faut que les pays développés décident de partager la richesse.»

Initiatives ministérielles

M. Lester B. Pearson, alors premier ministre du Canada, fut le premier à suggérer aux Nations Unies, à toutes les riches communautés développées, de calculer sept dixièmes de 1 p. 100 dans leur budget pour aider les pays en voie de développement. C'est donc M. Pearson, qui a d'ailleurs reçu le Prix Nobel de la paix, qui a vendu cette idée aux Nations Unies.

Mais dans ce budget, pour ce qui est de la grande générosité du Canada en parlant de 500 millions de dollars à donner aux pays en voie de développement, ils disaient qu'ils le feraient s'il y a des surplus. Je peux vous dire qu'après une trentaine d'années, après le souhait et le travail accompli par M. Pearson aux Nations Unies, on n'est pas rendus à sept dixièmes de 1 p. 100 du budget; on est à peine rendus au quart de 1 p. 100, soit à 0,25 de 1 p. 100 pour les pays en voie de développement.

Après s'être félicité de ce travail, je me souviens, il n'y a pas tellement longtemps, à l'automne, j'étais à un comité où on parlait de la faim dans le monde, de l'alimentation et justement d'un meilleur partage de la richesse. J'ai entendu des fonctionnaires de ce ministère mentionner qu'en 2015, au rythme où nous allons et avec notre générosité, il n'y aura plus que 400 millions de gens qui mourront de faim à travers le monde. C'est une situation à se péter les bretelles. Cela n'a aucun sens qu'on accepte une situation semblable.

Avec 500 millions de dollars dans ce budget, on voit qu'on n'atteindra jamais le souhait d'un ex-premier ministre du Canada qui voulait qu'on atteigne au moins sept dixièmes de 1 p. 100 pour les pays en voie de développement.

Je pense que ceux qui ont à se féliciter de ce budget ont regardé et tourné les coins ronds. Quand on est obligé de faire des démarches comme on est en train de le faire et comme on essaie de le faire, par exemple, pour que les personnes âgées obtiennent leur dû, quand le mandat est visiblement de ne pas chercher trop fort pour que les gens réclament leur dû, quand le mandat est visiblement de prendre l'argent dans la caisse des travailleurs pour payer la dette qui appartient à tout le monde, je pense qu'on n'a pas de félicitations à faire à ce gouvernement.

Quelqu'un disait: «Oui, on a baissé le taux de cotisation à l'assurance-emploi.» On a baissé quoi? Ils ne fournissent pas un cent. On dit tout simplement aux travailleurs: «On a une bonne nouvelle pour vous. L'an prochain, on va vous en prendre un peu moins.»

Quand on baisse le taux des cotisations à l'assurance-emploi, ce sont les travailleurs et les employeurs. Ce n'est pas le gouvernement. Le gouvernement, lui, augmente la possibilité de prendre l'argent des travailleurs. Je trouve que c'est un scandale qui ne s'oubliera pas. C'est un scandale qui est marqué dans le temps.

• (1045)

[Traduction]

M. Ted White (North Vancouver, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le député libéral qui a parlé avant notre collègue a mentionné deux points relativement au budget, soit l'infrastructure et le câblage du Canada rural. J'aimerais commenter ces points.

La faiblesse des programmes d'infrastructures instaurés par les libéraux dans le passé, c'est qu'ils ont souvent servi à réaliser des projets futiles et à faire des cadeaux aux amis et aux groupes d'intérêt spéciaux. Ils n'ont pas contribué au renouvellement de la véritable infrastructure comme les routes et les ponts.

Je reconnais, comme le député, qu'il faut investir dans les infrastructures, mais pas dans le genre de programmes mis en oeuvre dans le passé, comme celui de 6 milliards de dollars, qui a été lancé

en 1994. Nous savions tous que ce n'était qu'une blague. Ce programme a servi à favoriser toutes sortes de groupes d'intérêts spéciaux. Je peux dire que je suis d'accord avec les propos du député, dans la mesure où nous investissons réellement dans la véritable infrastructure.

Pour ce qui est du câblage du Canada rural, je crois que la plupart des gens du pays conviendraient que cela équivalait à du gaspillage. Le secteur privé réussissait parfaitement bien à câbler les Canadiens. Franchement, dans les régions où il n'était pas rentable de câbler, les gens parvenaient à se brancher à Internet par la voie des lignes téléphoniques ordinaires. On peut le faire avec les téléphones cellulaires et les circuits téléphoniques par satellite alors je ne vois pas pourquoi on devrait consacrer des sommes considérables à un tel système. C'est ridicule lorsqu'on sait que l'argent aurait pu servir à d'autres fins plus valables.

En examinant le budget globalement, on constate que le ministre des Finances n'a pas endigué le flot de milliards de dollars que le Trésor verse chaque année en subventions discrétionnaires. Chaque année, chacun des ministères verse en subventions discrétionnaires des milliards de dollars provenant des contribuables. Il est choquant de voir à quoi servent ces fonds. Je donnerai quelques exemples dans un moment.

Il est intéressant de noter que, depuis maintenant trois ans, le gouvernement fédéral affiche d'abondants surplus, mais au lieu de rembourser résolument notre dette nationale, les libéraux utilisent la plus grande partie des excédents pour accroître sensiblement les dépenses consacrées à leurs projets favoris. Voilà pourquoi le gouvernement consacre encore environ 25 p. 100 de tout le budget, soit 40 milliards de dollars par année, au paiement des intérêts sur la dette.

C'est totalement inacceptable car, avec 40 milliards de dollars par année, on pourrait construire l'équivalent de 200 ponts Lion's Gate de Vancouver tout neufs chaque année alors que cet argent sert à payer les intérêts sur notre dette. Si le gouvernement s'était employé résolument à rembourser la dette au lieu d'accroître les dépenses selon les désirs des groupes d'intérêt, il aurait libéré plus d'argent à consacrer à des programmes importants.

L'ennui, c'est que nous avons ces terribles programmes de subventions et de contributions, dont je vais évoquer quelques exemples.

Il y a d'abord les subventions aux amis politiques. Le ministère du Développement des ressources humaines est administré de façon épouvantable depuis quelques années. Comme nous le savons, il a gaspillé des milliards de dollars. Il continue à engouffrer de l'argent dans des entreprises qui font faillite. Dans le tout dernier cas du genre, on a englouti 618 000 \$ dans la société Celebrity Boats, dans la circonscription du premier ministre, avant qu'elle déclare faillite.

Les contribuables ont également garanti des prêts à Air Wisconsin et Northwest Airlines, la quatrième compagnie aérienne en importance aux États-Unis, pour les aider à acquérir des avions de Bombardier. On estime à plus de 1,6 milliard de dollars le coût de ces prêts pour les contribuables. Franchement, le ministre des Finances devrait mettre son veto à ces prêts subventionnés et retirer sa carte de crédit au premier ministre car il est tout simplement inacceptable de gaspiller ainsi des montants aussi énormes.

Article 31 du Règlement

Puis il y a ces dépenses absurdes en matière culturelle. Abstraction faite des crédits de près de un milliard de dollars accordés à Radio-Canada, de nombreux petits montants dépensés en subventions culturelles contestables finissent par représenter des centaines de millions de dollars. Par exemple, même si le précédent ministre des Affaires étrangères n'est pas allé assister à la conférence mondiale contre le racisme en Afrique du Sud, sa remplaçante, la secrétaire d'État au Multiculturalisme à l'époque, a claqué environ 2 millions de dollars pour toutes sortes de choses, dont des frais de garderie, de l'eau embouteillée, des tasses de café Starbucks, des biscuits et des pièces murales.

● (1050)

De plus, un montant d'environ 25 millions de dollars était prévu dans le budget de l'année courante pour les événements culturels provinciaux. De ce montant, 84 p. 100 ont été affectés au Québec, tandis que l'ensemble de l'Ouest, du Canada atlantique et de l'Ontario n'a reçu qu'un maigre montant de 3,8 millions de dollars. Le ministre des Finances doit mettre un frein à ces dépenses insensées et superflues.

La ministre du Patrimoine canadien a un ministère dont le budget s'établit à 2,2 milliards de dollars. La vérificatrice générale a établi que ce ministère ne dispose pas d'objectifs clairs ni de critères servant à évaluer le fonctionnement de ses programmes. Néanmoins, la ministre a demandé 26 millions de dollars supplémentaires cette année.

L'exemple donné par la ministre elle-même laisse beaucoup à désirer. Pour la troisième année de suite, c'est elle qui a dépensé le plus pour ses déplacements au sein du cabinet libéral. Elle a cumulé des frais de déplacement de 159 000 \$ l'an dernier, montant nettement supérieur au budget de déplacement de l'ancien ministre de l'Industrie, Brian Tobin, qui a dépensé 105 438 \$. Les frais de déplacement de Brian ne portent que sur une période de six mois, cependant, de sorte que s'il était encore là, il aurait facilement battu le record établi par la ministre du Patrimoine pour l'année en cours. Il est temps que le ministre des Finances récupère leurs cartes de voyage et qu'il les coupe aussi en petits morceaux.

Quel mauvais exemple de sociologie appliquée nous a été donné par les libéraux dans le cas du registre des armes à feu. Comme l'avaient prévu les députés réformistes en 1994, les coûts du registre ont augmenté sans cesse à une vitesse vertigineuse, mais le commissaire de police a été tout à fait incapable, à ce jour, de fournir un seul exemple de crime ayant été résolu ou évité en raison de la présence du registre.

Nous sommes cependant au fait d'un meurtre ayant semble-t-il été commis par suite de l'adoption des prétendues mesures législatives sur le contrôle des armes à feu. Un homme de Nain, dans la province de Terre-Neuve et du Labrador, auquel il était incidemment interdit de posséder des armes à feu, s'est rendu au bureau de la GRC et y a cueilli un fusil que l'on y entreposait pour lui. Il a maintenant été accusé d'avoir tué un jeune homme de 15 ans, mais on a laissé entendre que les exemptions et les adaptations du projet de loi C-68 en faveur des autochtones ont forcé la GRC à lui remettre son fusil.

Lorsque l'ancien ministre de la Justice a présenté le projet de loi sur le contrôle des armes à feu en 1994, il nous avait promis que les coûts ne dépasseraient pas 85 millions de dollars sur cinq ans. Pourtant, le registre a déjà coûté plus d'un demi-milliard de dollars. On s'attend à ce que ce montant atteigne le milliard de dollars en 2003.

Les Canadiens en ont-ils vraiment pour leur argent maintenant que 750 millions de dollars ont déjà été dépensés et que quelques

centaines de fonctionnaires travaillent sur le registre? Le ministre devrait mettre fin à ce gaspillage et transférer les fonds à la GRC, au SCRS et aux budgets de l'immigration, où nous pourrions commencer à nous attaquer vraiment au problème des réfugiés criminels. C'est à cela que devrait servir le demi-milliard de dollars, se débarrasser des voleurs et des tricheurs qui entrent au Canada parce que nous sommes incapables de contrôler notre frontière.

Le bureau des bourses du millénaire est un autre exemple de gaspillage. C'est incroyable que les libéraux injectent toujours des fonds dans ce bureau presque deux ans après les célébrations. Cette année, la fondation veut 9,7 millions de dollars. Planifie-t-elle pour le prochain millénaire? Je préfère ne pas penser à la taille du budget dans 98 ans. Il est temps que le ministre des Finances vende le mobilier et ferme ce bureau.

L'un de mes favoris est le Conseil de recherches en sciences humaines. Plus de 100 millions de dollars sont engloutis tous les ans dans ce puits sans fonds du gaspillage gouvernemental. Je tente depuis des années d'obtenir une explication logique à l'existence de ce gouffre financier, mais l'organisation tout entière semble à l'abri de tout examen. Il est temps que le ministre coupe les fonds à cet organisme et se serve de l'argent économisé pour rembourser la dette publique.

J'ai encore des pages et des pages d'exemples, mais le temps me manque. Je vais donc changer le ton du débat un instant.

● (1055)

Je propose:

Que la motion soit modifiée par la suppression de tous les mots après «Que» et leur substitution par ce qui suit: «...le projet de loi C-49, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget, ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il le soit dans six mois.»

● (1100)

Le Président: Le vote porte sur l'amendement. Toutefois, comme il est 11 heures, la Chambre passe maintenant aux déclarations de députés.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Karen Kraft Sloan (York-Nord, Lib.): Monsieur le Président, au Canada, les citoyens comme les ruraux se préoccupent beaucoup des espèces menacées, et ils ont une idée très nette de ce que doit comprendre une loi efficace sur les espèces menacées.

Le Comité permanent de l'environnement et du développement durable vient de terminer l'étude du projet de loi C-5. Dans un très bel esprit de collaboration, les députés de tous les partis se sont entendus pour formuler des recommandations en vue d'améliorer le projet de loi et de donner suite aux témoignages des scientifiques, des protecteurs de l'environnement et de l'industrie. Les amendements proposés par le comité renforceraient les dispositions qui interdisent de tuer des animaux d'une espèce menacée, protègent leur habitat et régissent l'inscription des espèces sur la liste des espèces menacées.

Les Canadiens ne seront pas dupes si nous n'honorons pas de façon réelle et scientifiquement défendable cet engagement qui a été pris envers eux et la communauté internationale il y a longtemps. J'exhorte donc le gouvernement à ne pas faire fi des travaux du comité.

*Article 31 du Règlement***L'ÉDUCATION**

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la décision du gouvernement libéral de ne pas verser aux conseils scolaires l'argent qui leur est dû pour la TPS sur les services de transport scolaire a été qualifiée de moche, mesquine, immorale, etc. Les conseils scolaires ont dû mal à absorber la hausse des coûts du transport.

Cette attaque contre les services publics d'éducation est d'autant plus grave que les libéraux ont décidé de ne payer qu'au Québec l'argent qu'ils lui doivent pour les services de transport et d'adopter ensuite une mesure législative à effet rétroactif pour empêcher toutes les autres provinces de recevoir l'argent qui leur revient de droit. La seule province d'Ontario est refaite de 40 millions de dollars par ce qui équivaut à une taxe supplémentaire de 40 millions de dollars pour les ruraux qui comptent beaucoup sur les autobus scolaires pour envoyer leurs enfants à l'école.

Il est temps que le gouvernement fédéral s'aperçoive que l'éducation a son importance et respecte la décision de la Cour fédérale, qui s'est prononcée en faveur des conseils scolaires.

* * *

VINCENT MURNAGHAN

M. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage à un grand insulaire, le père Vincent Murnaghan, décédé en décembre dernier.

Le père Vince a défendu courageusement ceux qui se débattent dans un monde d'injustice. Il a travaillé inlassablement en République dominicaine et a enseigné à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a été cofondateur du Latin American Mission Program, à Charlottetown.

Le père Vince aimait particulièrement la terre et ceux qui la cultivent. Il a cofondé l'organisation des citoyens contre la saisie d'exploitations agricoles, afin d'aider des familles en difficulté à ne pas abandonner l'agriculture. Même s'il était plus âgé que ses collaborateurs, il avait gardé un esprit jeune et positif. Il disait souvent: «À une petite échelle, on peut faire la différence dans un monde de violence, d'injustice et de frayeur.»

À la Chambre, nous pouvons mettre en pratique la parole du Père Vince. Nous lui ferons honneur en relevant ce défi.

* * *

LE DÉPUTÉ DE CALGARY-EST

Mme Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, au-delà des rapports d'opposition qui existent entre les députés des divers partis à la Chambre, il y a un sentiment de camaraderie. C'est dans cet esprit que j'interviens aujourd'hui pour souligner que l'état du député de Calgary-Est a empiré à la suite de la chirurgie cardiaque qu'il a subie lundi. Il est traité aux soins intensifs à l'hôpital Foothills de Calgary.

Après avoir participé pendant plusieurs années à la vie politique locale et fédérale, le député a été élu pour la première fois à la Chambre en 1997.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour souhaiter au député un prompt et complet rétablissement, et assurer de nos meilleurs sentiments sa femme Neena, leurs trois enfants et, en fait, toute la famille Obhrai.

LE JOUR DU DRAPEAU NATIONAL DU CANADA

M. Walt Lastewka (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, vendredi prochain, le 15 février, est le jour du Drapeau national du Canada, une journée pour célébrer le plus puissant symbole des valeurs et des idéaux qui nous sont chers, soit la liberté, la confiance, le respect de la diversité, l'ouverture, l'égalité et la compassion.

Sur la scène internationale, le drapeau est devenu un emblème de démocratie et d'entraide qui rappelle le rôle que joue le Canada pour la défense des droits de la personne et dans les missions humanitaires à l'étranger et il accueille ceux à la recherche d'une vie meilleure.

Notre drapeau représente nos espoirs, nos rêves et tout ce que nous avons accompli ensemble. Le drapeau flotte fièrement au-dessus de nos athlètes aux Jeux olympiques, nos gardiens de la paix, nos parcs nationaux et sites historiques, sur les gratte-ciel et sur les navires de la garde-côtière. Il est placé devant nos délégués à l'Organisation des Nations Unies et ondule hardiment au sommet de la tour de la Paix à Ottawa.

J'espère qu'en ce jour du Drapeau national du Canada, nous prenons conscience des immenses avantages que nous avons de vivre dans ce vaste et magnifique pays.

* * *

•(1105)

LE PARTI LIBÉRAL

M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le nouveau président du caucus parlementaire libéral mérite des félicitations pour sa bravoure. Le député de Hamilton a hérité d'un caucus libéral irrémédiablement divisé et il doit maintenant aider à en refaire l'unité.

Dans l'intérêt de la collaboration bipartite au Parlement, l'Alliance canadienne a établi une courte liste de choses à faire pour que nous puissions sans tarder nous mettre à l'ouvrage pour éteindre les feux libéraux. Tout d'abord, le député devrait probablement faire ses excuses au premier ministre pour lui avoir demandé de remettre sa démission juste avant les élections de l'an 2000. Cela pourrait aider à assainir le climat des rencontres qu'il aura chaque semaine avec le premier ministre.

Par la suite, il pourrait tenter de détourner l'attention des députés libéraux d'arrière-ban de l'affaire du ministre de la Défense. Nous savons que le dossier des prisonniers afghans les trouble, mais ça paraît mal.

Puis, il pourrait régler la dispute au sujet du traitement équitable entre les sexes et mettre un terme aux querelles publiques constantes en matière de soins de santé entre le député libéral de Winnipeg et la nouvelle ministre de la Santé.

Il devrait ensuite demander au premier ministre et au ministre des Finances de jouer franc jeu au cours de la course à la direction.

Le caucus libéral est divisé et j'espère que le nouveau président du caucus libéral sait dans quel bourbier il s'engage.

* * *

LES PRIX GÉNIE

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, depuis 1980, les prix Génie soulignent les réalisations exceptionnelles de l'industrie cinématographique canadienne, industrie qui est devenue un outil d'expression important permettant aux Canadiens de partager leur histoire entre eux et avec le monde entier.

*Article 31 du Règlement***LE DÉPUTÉ DE CALGARY-EST**

Nous avons assisté à une première cette année, tant dans le cadre des prix Génie que pour notre industrie cinématographique. En effet, le film *Atanarjuat, l'homme rapide*, a obtenu cinq prix Génie, notamment le prix du meilleur film, celui du meilleur réalisateur et celui du meilleur scénario. Je signale qu'*Atanarjuat, l'homme rapide* est le premier long métrage entièrement tourné en inuktitut à Igloodik, au Nunavut. Je félicite tous les membres de cette collectivité pour le travail formidable qu'ils ont fait.

Je saisis l'occasion qui m'est fournie de féliciter ceux et celles qui ont participé à la réalisation d'*Atanarjuat* de même que tous les finalistes et les récipiendaires de prix dans le cadre du 22^e gala annuel des prix Génie. N'hésitons pas à célébrer les manifestations du talent canadien.

* * *

[Français]

LA SEMAINE DE LA CANNE BLANCHE

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, la Semaine de la canne blanche, dont le thème cette année est «Vieillesse et déficience visuelle», prendra fin le 10 février. Le risque de faire face à un problème sérieux de la vision augmente avec l'âge. C'est ainsi que la moitié des handicapés visuels sont âgés de 65 ans et plus.

Cependant, grâce à l'engagement des organismes communautaires, ces personnes peuvent espérer continuer à vivre comme des citoyens à part entière, à savoir de maintenir leur autonomie et de briser l'isolement, première conséquence de toute perte significative de l'acuité visuelle. C'est dans cet esprit que la Fondation des aveugles du Québec a mis sur pied un projet-pilote sur le vieillissement et la déficience visuelle.

J'invite toute la population à participer aux nombreuses activités organisées dans le cadre de la Semaine de la canne blanche. C'est une occasion privilégiée de se sensibiliser à la réalité des personnes handicapées visuelles.

* * *

[Traduction]

LA FÊTE DES PATINEURS

Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Monsieur le Président, ce qui a commencé par être une fête pour remercier mes électeurs, la fête annuelle des patineurs de St. Paul, est devenue une tradition à Ottawa. Plus tard aujourd'hui et demain, en effet, des habitants de St. Paul participeront à diverses activités dans la capitale nationale. Ils patineront chez la gouverneure générale à Rideau Hall de même que sur le canal Rideau et ils visiteront la Chambre des communes, entre autres.

Je suis ravie de souhaiter la bienvenue aux citoyens de St. Paul, notamment ceux et celles qui arriveront en car demain, et il me tarde de me joindre à eux et de profiter des splendeurs de notre capitale pendant les prochains jours dans le cadre des festivités du Bal de Neige, le plus grand carnaval d'hiver en Amérique du Nord.

La fête des patineurs de St. Paul est une occasion de s'amuser, de boire du chocolat chaud et de déguster des queues de castor, mais elle est aussi une occasion de créer de véritables liens entre les citoyens et leur Parlement.

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est le coeur lourd que je fais savoir aujourd'hui à la Chambre que notre collègue de Calgary-Est n'est pas encore complètement sur la voie de la guérison. Tous les députés savent sans doute maintenant que notre collègue, qui avait un problème de valvule, avait subi récemment une opération du coeur.

Le week-end dernier à Calgary, il riait en disant que ses collègues avaient été surpris de savoir qu'il avait un coeur. La plupart des députés savent très bien qu'il a le coeur et l'âme d'un lion.

Le député de Calgary-Est et moi avons été élus en 1997 et venons tous deux de l'Afrique de l'Est. Au fil des ans, j'ignore pourquoi, on nous a confondus l'un avec l'autre. Une chose toutefois qui nous différencie, c'est sa capacité de plaisanter et de nous faire sourire.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre ami et adressons tous nos voeux à sa femme Neena et à sa famille. Notre collègue est un lutteur et nous espérons le revoir bientôt parmi nous à la Chambre.

* * *

●(1110)

[Français]

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 2002

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter les membres de l'équipe canadienne qui sont présentement à Salt Lake City pour participer aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002.

Lors des cérémonies d'ouverture, nous retrouverons à la tête de notre délégation, Mme Catriona LeMay-Doan, porte-drapeau du Canada. Résidente de Saskatoon, elle en sera à ses quatrièmes jeux. Cinq autres athlètes canadiens en seront également à leur quatrième participation: Mme Susan Auch, de Calgary, en patinage de vitesse; M. Jean-Luc Brassard, de Grande-Île, Québec, en ski acrobatique; M. Ken Leblanc, d'Ottawa, en bobsleigh; M. Edi Podivinsky, de Toronto, en ski alpin et M. Elvis Stojko, de Richmond Hill, en patinage artistique.

Chaque athlète du contingent canadien personnifie l'excellence, le dévouement et une discipline rigoureuse.

Je désire donc profiter de cette occasion pour féliciter ces athlètes qui ont beaucoup sacrifié pour se rendre à Salt Lake City. Nous leur souhaitons bonne chance et nous sommes avec eux de tout coeur!

* * *

[Traduction]

L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA

M. Dick Proctor (Palliser, NPD): Monsieur le Président, il y a un mois, les ministres, en face, ont été informés d'une grave différence de traitement entre les musiciens professionnels canadiens qui voulaient travailler aux États-Unis et les musiciens professionnels américains qui voulaient travailler au Canada.

Suite à la mise en oeuvre de leur nouvelle politique frontalière, les États-Unis exigent maintenant un droit de plus de 1 800 \$ pour la délivrance d'un permis de travail, ce qui, à toutes fins utiles, empêche la plupart des musiciens canadiens de se produire aux États-Unis. La situation est tout à fait différente pour les musiciens américains qui veulent venir se produire au Canada.

Questions orales

Jusqu'à tout récemment, Douanes Canada demandait un total d'environ 450 \$ pour la délivrance d'un permis de travail à un orchestre américain comprenant jusqu'à 14 musiciens. À présent, ce droit modeste a été éliminé, ce qui fait qu'un plus grand nombre de musiciens et d'artistes du spectacle américains peuvent maintenant se produire au Canada sans permis de travail.

Cette différence de traitement entre les musiciens américains et les musiciens canadiens est absolument inacceptable. Il s'agit là d'une fausse note dans nos relations bilatérales avec les États-Unis et le gouvernement doit immédiatement prendre des mesures pour remédier à ce problème.

* * *

[Français]

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, le Mois de l'histoire des Noirs a vu le jour en 1925 aux États-Unis, à l'instigation de l'historien Carter G. Woodson. Cette idée s'est par la suite répandue dans toute l'Amérique du Nord.

C'est donc au mois de février que, chaque année, l'on rend hommage à l'apport culturel, social, politique et économique des Noirs du Québec et du monde entier.

C'est sous le thème «Un patrimoine à découvrir de génération en génération» que diverses activités auront lieu, notamment à Montréal et à Québec, pour faire découvrir à la population le patrimoine de la communauté noire. Ce patrimoine ainsi que ces hommes et ces femmes ont grandement contribué au développement d'un Québec moderne et ouvert sur le monde.

La communauté noire du Québec en est une aux mille accents et aux mille visages. Cette diversité et ce dynamisme, tant culturel qu'économique et politique, méritent d'être diffusés et célébrés.

Nous disons donc à tous ceux et celles qui se donnent pour faire de ce Mois de l'histoire des Noirs une réussite, bravo et merci.

* * *

[Traduction]

STEWART MACLEOD

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de tristesse que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Stewart MacLeod, qui est décédé mercredi à la suite d'une longue bataille contre le cancer.

Pendant sa longue carrière journalistique, dont il a consacré la majeure partie à couvrir la scène politique nationale, M. MacLeod s'est mérité l'affection et l'admiration de ses collègues journalistes, de même que des députés et des premiers ministres. Au cours d'une campagne électorale, l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau était allé jusqu'à faire arrêter sa caravane électorale dans la ville natale de M. MacLeod et à déclarer que c'était lui, le premier ministre, qui voyageait avec M. MacLeod.

Stewart MacLeod a exercé le métier de journaliste et de chroniqueur pendant 40 ans. Nous nous souvenons de lui comme du président de la tribune de la presse nationale et comme le chef de l'orchestre de jazz des travailleurs unis du Cercle national des journalistes du Canada. Par-dessus tout, nous avons su reconnaître son esprit et son talent. Il incarnait l'excellence et l'intégrité dans sa profession.

Je suis certaine que tous mes collègues se joignent à moi pour exprimer nos plus sincères condoléances à la famille et aux amis de M. MacLeod.

LES JEUX OLYMPIQUES

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PC/RD): Monsieur le Président, au nom des citoyens de ma circonscription de Dewdney—Alouette, je tiens à souhaiter à tous nos athlètes canadiens, à leurs entraîneurs et à leur personnel de soutien, la meilleure des chances en vue des Jeux olympiques de 2002 à Salt Lake City.

Nos athlètes ont passé des années à s'entraîner pour avoir la chance de représenter notre pays et je les remercie pour leur dévouement, leur persévérance et leur détermination. Il ne fait aucun doute que leurs familles ont aussi consenti de nombreux sacrifices pour les soutenir et les aider à atteindre ce niveau de performance mondial, et nous les en remercions également. Je souhaite particulièrement bonne chance à Kelly Law, une résidente de Maple Ridge, dans ma circonscription, et à toute son équipe qui vise la médaille d'or en curling féminin.

Nous avons hâte d'entendre jouer le Ô Canada! dans les deux prochaines semaines et nous espérons voir de nombreux athlètes canadiens monter sur le podium à Salt Lake City.

Peu importe les résultats, cependant, nous sommes fiers de tous nos dévoués olympiens. De la part de mes collègues de la Chambre, je leur souhaite bonne chance et leur dit «Allez, Canada».

* * *

●(1115)

[Français]

LA BANQUE D'OEUVRES D'ART

Mme Raymonde Folco (Laval-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, au nom des députés de la Chambre, permettez-moi aujourd'hui d'exprimer toutes mes félicitations et mes bons vœux aux responsables de la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des arts du Canada, à l'occasion du 30^e anniversaire de cette institution.

Constituée de plus de 18 000 peintures, sculptures, dessins, gravures et photographies, la Banque d'oeuvres d'art est la plus vaste collection d'art contemporain canadien au monde. Ses oeuvres sont louées aux entreprises privées et aux organismes publics.

Depuis 1972, la Banque d'oeuvres d'art contribue à créer un environnement de travail stimulant et original, en plus de faire connaître les arts et les artistes canadiens. On peut d'ailleurs admirer plusieurs de ces oeuvres dans des bureaux de députés et de ministres qui ont décidé, tout comme moi, de louer certaines de ces oeuvres pour la décoration de leur bureau au Parlement.

Merci à ceux qui ont soutenu et qui ont contribué à la vitalité de la Banque d'oeuvres d'art et pour l'excellent travail accompli à rendre l'art visuel canadien accessible à un plus grand nombre de nos concitoyens. Que les trente années qui suivent lui soient aussi bénéfiques.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BOIS D'OEUVRE

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, hier, le premier ministre a dit que les négociations avaient repris et que nous faisons des progrès dans le dossier du bois d'oeuvre, mais le ministre du Commerce international a admis que, tout ce qu'il avait eu, c'était un appel téléphonique des Américains, sans contre-offre ni échéancier. Si ce sont là des progrès, je ne voudrais pas voir ce qui serait considéré comme une impasse.

Questions orales

Les nouveaux pourparlers semblent viser davantage à sauver la face du point de vue politique qu'à en arriver réellement à une entente. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que les États-Unis agissent de bonne foi et auront une contre-offre sérieuse à faire?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux d'informer la Chambre que, hier après-midi, l'ancien gouverneur Racicot et moi avons eu une longue conversation téléphonique. Le gouverneur Racicot m'a exprimé très clairement que le gouvernement américain, tant M. Zoellick, représentant commercial des États-Unis, que M. Evans, secrétaire au Commerce, continue de favoriser une solution bilatérale. Il m'a informé que le gouvernement Bush croyait que c'était possible.

Je lui ai dit qu'il était essentiel pour le Canada que tout soit clair et que les États-Unis soient également prêts à envisager des dispositions d'accès garanti au marché.

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous avons entendu la même réponse de la part du ministre lorsque le gouverneur Racicot a été nommé. Les travailleurs forestiers n'ont pas de temps à perdre. Le ministre admet que nous ne pouvons pas arrêter l'horloge. Si cette question n'est pas réglée d'ici le 21 mars, nous serons alors confrontés à des droits compensateurs qui paralyseront notre industrie et en sonneront même peut-être le glas.

Le ministre a-t-il des garanties de la part du gouverneur Racicot que les États-Unis présenteront une contre-offre réaliste avant la date limite du 21 mars?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, M. Racicot sait qu'il est essentiel pour le Canada qu'on trouve une solution. Il me dit que le gouvernement Bush croit que c'est la bonne façon de procéder, et je m'attends donc à ce qu'il soit en mesure de réagir de façon concrète aux propositions des provinces canadiennes que nous avons déposées avant Noël.

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le temps est venu de faire preuve de fermeté. Nous obtenons les mêmes réponses du ministre depuis des mois. Si on ne trouve pas une solution à long terme d'ici le 21 mars, des milliers de travailleurs pourraient être mis à pied, des scieries pourraient devoir fermer leurs portes, et des collectivités seront dévastées. On ne dirait pas que le gouvernement a un plan sérieux. Nous obtenons les mêmes réponses depuis des mois.

Quels plans d'urgence sont en place pour appuyer nos sociétés et nos travailleurs mis à pied au cas où les droits compensateurs seraient appliqués de nouveau?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, certaines sociétés se sont déjà tournées vers la SEE, qui a des programmes de cautionnement. Un certain nombre de ces sociétés sont en discussion avec la SEE pour voir ce que nous pouvons faire. Il n'y a pas de droits compensateurs à l'heure actuelle, ce qui fait que le cautionnement ne s'applique qu'aux droits antidumping, et cela crée la situation actuelle.

Nous travaillons très étroitement avec la ministre du Développement des ressources humaines pour aider les travailleurs. Nous continuerons évidemment de les servir en leur offrant divers programmes que nous avons dans ce secteur.

Au lieu de tenir des propos alarmistes et de pointer du doigt le gouvernement, l'opposition devrait se rendre compte que le problème n'est pas au Canada. Le problème est au sud de la frontière, aux États-Unis.

● (1120)

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, si c'est tenir des propos alarmistes que de parler de 60 000 pertes d'emplois, j'ignore à quoi pense le ministre. Contrairement à son optimisme, je demande aux députés de se reporter au témoignage du représentant commercial des États-Unis, présenté devant le Comité des finances du Sénat il y a deux jours, à Washington. S'il était alors question de libre-échange, j'ignore aussi ce qu'est le protectionnisme.

L'industrie dans les provinces craint les tentatives faites par les Américains pour nous diviser. C'est la forme que prennent les négociations jusqu'à maintenant et il n'est certes pas dans notre intérêt de poursuivre dans cette voie. Même si j'ai posé la question, je n'ai reçu aucune réponse. Le ministre peut-il nous garantir qu'il ne va pas permettre aux provinces de...

Le Président: Le ministre du Commerce international a la parole.

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, parler de 60 000 pertes d'emplois, c'est être alarmiste, car il n'est pas question de cela. Les droits compensateurs imposés par les Américains ne se sont pas appliqués depuis la mi-décembre et ils ne s'appliqueront pas avant mai. Nous ne pouvons attribuer la situation aux droits compensateurs qui ont été appliqués à l'automne, mais qui ne s'appliquent plus maintenant.

Essayons d'être constructifs. Je sais que l'opposition a du mal à le faire. J'ai eu une rencontre très constructive avec le ministre des Forêts de la Colombie-Britannique ce matin et nous travaillons comme...

Le Président: Le député d'île-de-Vancouver-Nord a la parole.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, si le ministre avait une stratégie, les tactiques marcheraient. Or, il n'en est rien. Il est revenu sur sa déclaration à deux reprises au cours des deux derniers jours pour ce qui est de la rupture ou non des négociations. Il s'agit seulement de sauver la face.

Le ministre a parlé du programme de cautionnement d'Exportation et développement Canada. Le programme est si mal conçu qu'EDC reconnaît qu'aucune compagnie forestière n'en a profité. Le ministre va-t-il modifier le programme de cautionnement afin que les entreprises puissent être admissibles...

Le Président: Le ministre du Commerce international a la parole.

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement travaille en étroite collaboration avec l'industrie et les provinces. Nous avons intenté une action devant l'OMC et réalisé des progrès extraordinaires sur ce front, ce qui exerce des pressions sur les États-Unis.

Nous continuons de croire que l'administration Bush est sincère lorsqu'elle affirme vouloir régler le problème à long terme avec une bonne politique publique. Cette administration devra en fin de compte faire reculer certains producteurs américains. Nous allons l'aider à le faire, car nous croyons qu'une entente est possible.

Questions orales

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, les règles des conventions internationales ont été signées justement pour s'appliquer durant les conflits. Malgré les plus récentes déclarations des Américains qui tentent de convaincre le monde entier qu'ils respecteront les conventions de Genève par rapport au statut des prisonniers faits en Afghanistan, des voix s'élèvent, notamment la Croix-Rouge internationale, non pas pour défendre les terroristes comme le prétend le premier ministre, mais pour clarifier la situation.

Qu'a à dire le vice-premier ministre à la Croix-Rouge qui s'interroge sérieusement sur le statut que le Canada et les États-Unis réservent aux prisonniers faits en Afghanistan?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très contents que la Croix-Rouge ait accès chaque jour, si nécessaire, à chaque prisonnier et que les États-Unis aient dit qu'ils vont respecter les conventions de Genève. Ainsi nous avons la clarification que nous avons demandée.

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, depuis le début du conflit, ce gouvernement se colle constamment sur les positions et les déclarations des Américains.

Devant toute cette confusion, en plus du Bloc québécois, il y a la Croix-Rouge internationale, la population en générale et même des députés libéraux qui souhaitent la mise sur pied d'un tribunal pour qu'on se prononce sur le statut des prisonniers.

Qu'attend le vice-premier ministre pour faire enfin connaître la position du gouvernement canadien?

• (1125)

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je suis allé en Afghanistan; je suis allé à Kaboul. Les problèmes dans la région sont beaucoup plus complexes que cela. Ce n'est pas une question de déterminer le statut des prisonniers, c'est un problème de création de règles de droit en Afghanistan; c'est une question de faim pour la population en Afghanistan. C'est la question de créer une situation sécuritaire.

Ce sont les priorités non seulement pour nous mais aussi pour M. Karzai.

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement canadien se dit satisfait des éclaircissements des Américains quant au statut des prisonniers faits en Afghanistan. Pourtant cette clarification n'a, dans les faits, rien clarifié du tout. Tout ce qu'on peut conclure, c'est qu'on choisit d'interpréter la Convention de Genève de manière à ne pas être vraiment liés par elle. Or, laisser un gouvernement être juge dans sa propre cause peut donner lieu à des décisions arbitraires.

Dans ce contexte, le gouvernement est-il favorable à la création d'un tribunal international pour les questions liées à la guerre en Afghanistan?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, on devrait comprendre la situation. C'est une situation de conflit. Ce n'est pas une situation où on a tous les processus qui sont disponibles dans les situations criminelles.

Un aspect de notre politique étrangère a été d'appuyer le Traité de Rome qui a créé une cour internationale criminelle. Nous sommes en

faveur de cela et nous avons encouragé tous les autres pays à l'adopter, mais ce n'est pas pour des situations de conflit comme en Afghanistan.

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, pas plus tard qu'hier, le Parlement européen demandait à l'ONU et au Conseil de sécurité d'adopter une résolution visant à mettre en place un tribunal international, dont le mandat serait justement de clarifier le statut juridique des prisonniers capturés par les Américains.

Compte tenu de la confusion qui règne toujours au sein du gouvernement canadien, le vice-premier ministre peut-il nous dire quelle position le Canada entend prendre à l'ONU concernant la création de ce tribunal international?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, la confusion est de l'autre côté, parce que la politique du gouvernement canadien est très claire. Nous sommes partenaires avec d'autres pays dans le conflit contre le terrorisme. C'est un effort qui demande des sacrifices, non seulement de la part du gouvernement, mais aussi des soldats qui sont en danger. Nous appuyons nos soldats qui sont en danger en Afghanistan et nous appuyons la cause contre le terrorisme. C'est clair.

* * *

[Traduction]

LE BOIS D'OEUVRE

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, on a demandé au ministre du Commerce international à la Chambre, hier et de nouveau aujourd'hui, ce qu'il entendait faire pour aider l'industrie et les travailleurs pendant la durée du différend sur le bois d'oeuvre. Il n'a toujours pas répondu à la question. Il tiendra aujourd'hui une conférence de presse où il informera les médias de ce qu'il entend faire.

J'aimerais poser une question au ministre. Pourquoi ne dit-il pas à la Chambre et à tous les Canadiens maintenant ce qu'il entend faire pour aider l'industrie du bois d'oeuvre et ses travailleurs à traverser le différend sur le bois d'oeuvre?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je rappelle à la Chambre que les droits compensateurs ne s'appliquent pas pour l'instant. Leur application est suspendue depuis la mi-décembre. Ces droits ne pourront pas s'appliquer avant la décision finale du 21 mars, qui sera d'ailleurs suivie d'un délai d'attente de deux mois.

Il est important de mettre les choses en perspective. Le gouvernement dispose d'un certain nombre de moyens, notamment la SEE qui a travaillé étroitement avec l'industrie pour trouver des solutions. Le ministère du Développement des ressources humaines, qui a joué un rôle très actif, a été en contact avec l'industrie et les travailleurs de la Colombie-Britannique, et nous avons un programme d'action. Les droits compensateurs ne s'appliquent toutefois pas à l'heure actuelle.

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, il est d'une importance cruciale que le Canada fasse preuve de fermeté sur cet aspect du litige du bois d'oeuvre. Les droits compensateurs affecteront toutes les industries qui pratiqueront des échanges commerciaux avec les États-Unis dans l'avenir.

Questions orales

Le gouvernement libéral laisse les Américains tenir notre industrie en otage. Le ministre dit qu'il faut attendre que l'OMC ait rendu sa décision et qu'il y ait des négociations. Le ministre sait très bien que très peu de sociétés, sinon aucune, n'est admissible à des prêts obligatoires de la SEE. Les prestations d'assurance-emploi des libéraux sont insuffisantes. Les travailleurs sont en danger. Qu'entend faire le ministre pour aider l'industrie?

• (1130)

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a fait tout ce qu'il devait; il a constitué une équipe Canada et a rencontré les États-Unis. Nous nous attaquons au problème avec le plus grand sérieux.

Les États-Unis ne sont pas les seuls à prendre les décisions. Nous rencontrons les États-Unis à l'OMC. Chaque fois que nous avons eu un litige et des contestations judiciaires, le Canada a eu gain de cause pour l'industrie forestière et ses travailleurs. Il est temps qu'on le reconnaisse aussi à la Chambre.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PC/RD): Monsieur le Président, dans sa plus récente tirade, le premier ministre estime maintenant qu'il est antipatriotique de demander du meilleur matériel pour les soldats luttant pour la liberté dans le lointain Afghanistan. Par ailleurs, c'est lui qui leur a demandé de voler dans des hélicoptères construits en 1963. C'est lui qui ordonne à nos soldats d'aller nous défendre, mais il ne leur fournit pas de vêtements de camouflage ou de poêles pour la cuisson de leurs aliments.

Certains de nos braves soldats achètent même leurs propres bottes et ils appliquent sur eux de la peinture et du sable parce que leurs uniformes sont d'une couleur qui ne se fond pas dans l'environnement du désert.

Nos soldats vont certes se comporter de façon admirable, mais ne serait-il pas préférable de leur fournir les outils pour les aider à terminer le travail?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, ils ont les outils voulus pour s'acquitter de leur travail. Le commandant de l'armée pensait sans doute au député lorsqu'il a dit:

Les propos intempestifs et alarmistes concernant la décision d'envoyer nos soldats en Afghanistan dans le nouvel uniforme vert au dessin de camouflage canadien contribuent très peu à informer le public et a un effet dévastateur sur le moral des soldats affectés à cette importante opération.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PC/RD): Monsieur le Président, ce n'est probablement pas aussi dévastateur que de devoir quêter des aliments auprès des Américains.

Le premier ministre a dit que les soldats canadiens étaient mieux équipés que les soldats de tout autre pays, mais ce n'est tout simplement pas vrai. Nos soldats comptent certes parmi les mieux entraînés, les plus durs à l'ouvrage et, le ciel m'en est témoin, ils doivent prouver qu'ils ont le meilleur sens de l'innovation.

Le premier ministre devrait descendre de son piédestal et tout simplement s'attaquer à la tâche de bien équiper nos soldats. Le gouvernement a réduit au strict minimum les dépenses et la taille des effectifs militaires. Même la vérificatrice générale a dit que notre matériel est en danger de tomber en décrépitude.

Nos soldats font certes montre de leur patriotisme en affichant des valeurs canadiennes dans le théâtre de guerre. Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas montre d'un certain patriotisme

semblable et ne commence-t-il pas à financer nos militaires comme il convient?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, au cours des cinq prochaines années, nous affecterons des crédits de plus de 5 milliards de dollars à la défense. Je ne connais pas d'autre ministère ou programme, sauf celui des soins de santé, qui obtiendra plus d'argent pendant cette même période.

Quant aux uniformes, ils se prêtent au travail qu'ils ont à accomplir. Ils font preuve d'innovation en matière de camouflage. C'est une chose normale. Ils sont intelligents. Ils peuvent ainsi faire preuve de leur sens de l'initiative. C'est une façon normale d'agir pour les militaires.

Les propos dramatiques du député sont absolument creux.

* * *

LA SANTÉ

M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne): Monsieur le Président, M. Romanow n'a pas dit grand-chose dans son rapport provisoire, mais il a bien dit qu'on faisait couramment fi des principes de la Loi canadienne sur la santé. Il a dit que c'était clair comme de l'eau de roche et qu'il fallait remanier la loi. Pourtant, le gouvernement fédéral ne fait rien depuis huit longues années.

Que répond le gouvernement fédéral? Qu'il va attendre encore plus longtemps.

Quand le gouvernement montera-t-il à bord avec les provinces et les aidera-t-il à réparer les pots cassés?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit hier à la Chambre, nous sommes montés à bord avec les provinces et nous collaborons avec elles depuis de nombreuses années.

L'accord qu'ont signé le premier ministre et ses homologues, en septembre 2000, témoigne d'un engagement commun à l'égard du renouvellement du système de santé. Non seulement le gouvernement fédéral a-t-il conclu un accord, mais il a également investi dans le TCSPS 21 milliards de dollars de plus, échelonnés sur les cinq prochaines années.

Le gouvernement fédéral est monté à bord, il a fait preuve de leadership et il continuera de travailler avec ses partenaires, les provinces.

M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne): Monsieur le Président, lorsque cela faisait l'affaire du gouvernement fédéral, il se réjouissait de réduire les paiements de transfert au titre de la santé de 6 milliards de dollars par année.

Les libéraux ont utilisé les craintes à l'égard du système de santé pour remporter les élections. Aujourd'hui, ils cherchent encore une fois à gagner du temps, car ils veulent faire des gains politiques.

Pourquoi le gouvernement se préoccupe-t-il davantage de ses gains politiques que de la santé des Canadiens?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, il est bien clair que, ce qui nous préoccupe, c'est le renouvellement du système de santé.

Je rappelle à l'opposition officielle que, sauf erreur, c'est un député de son parti qui a appuyé le principe d'un système de santé à deux vitesses, principe auquel nous nous opposons vigoureusement.

Questions orales

Nous sommes attachés, comme le sont tous les premiers ministres des provinces et des territoires, aux cinq principes contenus dans la Loi canadienne sur la santé, dans le cadre d'un système financé par l'État. C'est dans cet esprit que nous allons renouveler le système de santé.

* * *

• (1135)

[Français]

LES INFRASTRUCTURES

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, dans le dossier des infrastructures, il existe un consensus au Québec sur la façon de faire. L'ensemble des intervenants au Québec, dont le maire de Longueuil et le Conseil du patronat, reconnaissent que le Québec possède déjà la maîtrise d'oeuvre de ce programme.

J'aimerais connaître les motifs qui poussent le gouvernement fédéral à remettre en question les règles de fonctionnement du programme d'infrastructures, avec lesquelles tous les intervenants du Québec sont d'accord.

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je ne comprends pas le problème, parce qu'il n'y a pas de changement avec les programmes existants. On est en train de créer un programme d'infrastructures stratégiques, avec un nouveau fonds, et s'il y a des consensus, il serait beaucoup plus facile de travailler ensemble.

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, dans le dernier budget de Pauline Marois, le gouvernement du Québec a réinvesti 750 millions de dollars supplémentaires pour les routes et les travaux d'infrastructures au Québec. Avec ces sommes, le Québec offrira de l'emploi à des milliers de travailleurs.

Pourquoi le ministre n'imité-t-il pas le Québec en débloquent l'argent du fonds immédiatement, tout en respectant les compétences de chacun?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas une question de travailler ensemble. Apparemment, la députée suggère que c'est seulement au gouvernement provincial de dire au gouvernement fédéral comment dépenser son argent.

Ça ne marche pas bien ensemble comme cela. Il faut coopérer, et nous sommes en faveur de la coopération.

* * *

[Traduction]

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, une frontière ouverte et sûre est la priorité n° 1 de l'industrie canadienne, mais les Américains tardent à autoriser le prédédouanement du fret à faible risque en raison de leurs préoccupations accrues en matière de sécurité.

Le ministre des Finances rencontre son homologue américain aujourd'hui. Le gouvernement pourrait-il assurer aux Canadiens que l'on va répondre aux préoccupations des Américains afin que les exportations canadiennes puissent arriver sur le marché américain dans des délais raisonnables?

L'hon. John Manley (ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, le plan d'action en

30 points portant sur la mise en place d'une frontière intelligente, que l'ex-gouverneur Ridge et moi-même avons signé le 12 décembre, est en bonne voie de réalisation.

Comme le député le sait certainement, il semblerait que des questions aient été soulevées dans un article publié dans le *Times* de New York rapportant les propos de M. Bonner, du Service des douanes américain.

J'ai demandé à notre ministre des Finances d'aborder ces questions avec le secrétaire au Trésor, qui est responsable des douanes du côté américain.

Je suis également heureux de signaler que M. Bonner lui-même a pris ses distances par rapport aux propos qui lui ont été attribués. Il est lui aussi en faveur...

Le Président: Le député de Peace River a la parole.

M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, cela ne s'est pas traduit de manière concrète à la frontière avec les États-Unis. La congestion était déjà un problème avant le 11 septembre.

Tout comme dans le dossier du bois d'oeuvre, le gouvernement libéral ne tient pas ses promesses. La circulation est ralentie à la frontière.

Nous savons que plusieurs bonnes propositions ont été faites en vue de simplifier le passage à la frontière, mais les Américains ne veulent pas en entendre parler tant que nous n'aurons pas répondu à leurs préoccupations en matière de sécurité.

Il y a plusieurs mois, le Comité de l'industrie a recommandé la tenue d'un sommet bilatéral de haut niveau sur ces questions. Le vice-premier ministre pourrait-il nous dire où en est cette suggestion? Il ne semble pas qu'elle se soit traduite par l'amélioration de l'accès de nos produits au marché américain.

L'hon. John Manley (ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des rencontres bilatérales de haut niveau. J'ai rencontré M. Ridge samedi dernier dans le cadre d'une série de rencontres.

Nous avons établi un programme très ambitieux pour faire avancer les choses. À en juger par ces rencontres, je suis très heureux de signaler que la confiance des États-Unis à l'égard des mesures de sécurité que nous avons prises est très élevée.

Je suis également heureux de signaler au député que M. Ridge m'a rapporté que le secrétaire au Trésor, M. O'Neill, avait dit que si les autres pays en faisaient autant que le Canada pour contrer le financement du terrorisme, il serait très heureux.

* * *

[Français]

LES INFRASTRUCTURES

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ): Monsieur le Président, avant-hier, le vice-premier ministre indiquait à la Chambre que la complexité des projets d'infrastructures nécessitait des discussions de gouvernement à gouvernement. Hier, il a soutenu qu'il pourrait passer par-dessus la tête des gouvernements en interpellant directement les municipalités.

Le vice-premier ministre peut-il cesser ces volte-face et nous indiquer une fois pour toutes quelles seront les modalités d'application du programme?

Questions orales

• (1140)

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je suggère que la députée attende que le projet de loi soit adopté par le Parlement avant qu'on décrive le programme.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ): Monsieur le Président, pourquoi le ministre sent-il le besoin de tout revoir, alors que toutes les structures sont déjà en place et qu'il ne manque que l'argent pour aller de l'avant?

Qu'a-t-il à répondre au maire de Longueuil, Jacques Olivier, qui, commentant l'attitude du gouvernement fédéral dans le dossier de l'autoroute 30, affirme que contrairement à Ottawa, la position du gouvernement du Québec est beaucoup plus claire?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, peut-être que la députée ne comprend pas qu'on est en train de créer un autre programme avec de l'argent nouveau, soit deux milliards de dollars qui sont disponibles pour l'infrastructure stratégique.

Les objectifs du programme sont dans le projet de loi. On va essayer de travailler avec toutes les personnes intéressées pour discuter des projets qui sont vraiment stratégiques pour le XXI^e siècle, ici, au Canada.

[Traduction]

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne): Monsieur le Président, à cause des mauvaises pratiques comptables du gouvernement qui ressemblent à celles d'Enron, le gouvernement du Manitoba a dû reporter le dépôt de son budget provincial.

Ce sont les routes, les soins de santé et les établissements scolaires des Manitobains qui en feront les frais, car le gouvernement n'a pas encore clarifié la situation concernant les 3,3 milliards de dollars de fonds publics qu'il a perdus à cause d'une mauvaise comptabilité.

Le ministre des Finances du Manitoba a dit que c'était l'erreur du gouvernement fédéral et que celui-ci devrait payer pour cette erreur. Pourquoi le gouvernement n'admet-il pas sa faute?

L'hon. John McCallum (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà expliqué à la Chambre, le gouvernement recherche actuellement des données, car ces paiements remontent à 1972, et il lui faut un certain temps pour les obtenir. La vérificatrice générale participe au processus. Lorsqu'on aura les données nécessaires, le gouvernement discutera avec les provinces et prendra ensuite une décision.

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la réalité c'est que les retards et l'inaction causent aux gouvernements des provinces de graves difficultés.

Une des raisons qui empêche le Manitoba de présenter son budget, c'est qu'il n'a aucun moyen de prévoir dans quelle mesure les transferts au titre de la santé et les autres transferts qu'il recevra du gouvernement seront moins élevés à cause de cet énorme cafouillage comptable. Ce nuage viendra bientôt assombrir le paysage d'autres provinces et d'autres Canadiens.

Le gouvernement est-il prêt à voir paralysés tous les gouvernements provinciaux et les services essentiels qu'ils dispensent aux Canadiens en attendant qu'il propose un plan sur la façon de récupérer les 3,3 milliards de dollars de fonds publics qui manquent? Quand ce plan sera-t-il proposé?

L'hon. John McCallum (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, il est regrettable que cela se soit produit. Je crois que le député exagère l'ampleur des perturbations.

Comme je l'ai déjà expliqué, le gouvernement s'affaire à obtenir les données nécessaires le plus rapidement possible, après quoi il amorcera des pourparlers avec les provinces pour ensuite prendre une décision.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ MARITIME

M. Dominic LeBlanc (Beauséjour—Petitcodiac, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens s'interrogent davantage sur la capacité de la Garde côtière de surveiller le trafic maritime, depuis le 11 septembre.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans peut-il expliquer le rôle que joue la Garde côtière dans le programme de sécurité du gouvernement et indiquer quels outils lui sont attribués?

M. Georges Farrah (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Comme vous le savez, la Garde côtière contribue par ses activités de surveillance à la sécurité maritime au Canada qui est concertée par Transport Canada.

C'est avec beaucoup de plaisir que je veux informer la Chambre que suite au dernier budget du ministre des Finances, une somme de trois millions de dollars sera ajoutée à la surveillance aérienne, une somme de cinq millions de dollars sera ajoutée en équipement avancé dans les services canadiens du trafic maritime, une somme de sept millions additionnels pour les activités de la flotte de la Garde côtière, soit un grand total de 15 millions de dollars additionnels pour sécuriser nos frontières maritimes au Canada.

* * *

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, une multinationale de la Finlande a acheté une compagnie de bois d'oeuvre, acquérant le monopole des terres de la Couronne, au nord du Nouveau-Brunswick.

UPM-Kymmene a pris la décision d'utiliser de la machinerie pour la coupe du bois au lieu d'utiliser les services de bûcherons. Cette décision a eu pour effet la mise à pied de 200 bûcherons dans le nord-est.

Est-ce que le ministre du Commerce international va s'entretenir avec le ministre des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, afin de s'assurer qu'il n'y a aucune perte d'emplois? Qui mène le Canada, les Canadiens ou les étrangers?

• (1145)

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je suis régulièrement en contact avec mes collègues, les ministres responsables des forêts, partout au pays. Ce matin même, j'ai rencontré le ministre des Forêts de la Colombie-Britannique, notre ami Mike de Jong, qui était ici à Ottawa.

Je rencontrerai avec plaisir le ministre des Forêts du Nouveau-Brunswick en tout temps pour parler de commerce international.

Questions orales

Mais si le député suggère que ce soit le gouvernement canadien qui, tout à coup, gère les forêts et les ressources naturelles du pays, je vais lui demander de regarder le dossier constitutionnel. Ce n'est pas Ottawa qui gère les forêts au Canada.

* * *

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, le formulaire sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées que le gouvernement a envoyé à 106 000 Canadiens avant Noël constitue l'un des pires affronts que celui-ci ait jamais faits aux Canadiens. On parle ici des membres les plus vulnérables de notre société et, le pire, c'est que le gouvernement leur fait payer ce nouveau formulaire.

Le gouvernement va-t-il se débarrasser de ce formulaire outrageant qui s'en prend aux plus vulnérables des Canadiens et va-t-il permettre aux personnes handicapées de toucher le crédit d'impôt comme elles le faisaient dans le passé?

L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, il y a quelque temps déjà qu'on nous a mis au courant de la situation. L'explication, c'est que l'Agence des douanes et du revenu du Canada et Développement des ressources humaines Canada collaborent pour que les Canadiens soient mieux informés et aient accès à ce crédit d'impôt.

* * *

LE BOIS D'OEUVRE

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PC/RD): Monsieur le Président, hier, le ministre du Commerce international a reçu un appel téléphonique concernant le différend sur le bois d'oeuvre et il arrivait à peine à contenir ses émotions. Sa réaction en dit long sur la fréquence des appels qu'il reçoit des Américains là-dessus.

Le ministre se vante aujourd'hui qu'il a une bonne politique publique, mais elle est bonne seulement pour les Américains. Au lieu de se réjouir de ce que les droits compensateurs ne s'appliquent pas à l'heure actuelle, pourquoi le ministre ne cesse-t-il pas d'attendre à côté du téléphone que celui-ci sonne et lui donne une solution made in America et ne commence-t-il pas à se comporter en véritable ministre qui se préoccupe du secteur canadien du bois d'oeuvre?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, c'est là une façon très bizarre de voir les choses. Le gouvernement collabore très étroitement avec les provinces. Nous collaborons avec le secteur d'un océan à l'autre, à tel point qu'au Canada, nous nous rendons compte pour une fois que le problème n'est pas entre nous, contrairement à ce que l'opposition essaie de le dire ce matin. Le problème se situe au sud de la frontière, aux États-Unis, où le gouvernement Bush a du mal à traiter avec la coalition américaine. Le problème ne réside pas au Canada. Il réside aux États-Unis.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PC/RD): Ce qui est bizarre, monsieur le Président, c'est que, contrairement à tous les autres Canadiens, le ministre ne savait apparemment pas depuis des années déjà que l'accord du bois d'oeuvre allait expirer.

Le ministre des Finances du gouvernement libéral de la Colombie-Britannique a averti que la Colombie-Britannique sera bientôt une province démunie. Et cela, même en ne tenant pas compte des effets catastrophiques des sanctions américaines dans le secteur du bois d'oeuvre.

Si le premier ministre prend cette question au sérieux, pourquoi n'a-t-il pas profité de son passage à New York pour prolonger son séjour aux États-Unis et aller discuter de la question à la Maison blanche?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Le problème, monsieur le Président, c'est évidemment que la Maison blanche se trouve à Washington et non à New York, où le premier ministre a participé au forum économique mondial.

Je tiens à être bien clair à la Chambre. Je suis impressionné de constater à quel point l'actuel premier ministre, le premier ministre du présent gouvernement, contrairement au premier ministre conservateur précédent, a soulevé la question du bois d'oeuvre auprès de la Maison blanche et du président Bush chaque fois qu'il en a eu l'occasion. Notre premier ministre a toujours soutenu nos efforts et cela, à chaque occasion. Il s'est occupé activement du dossier. Je le remercie d'avoir fait preuve de leadership à cet égard, ce qui est en train de donner des résultats.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Alliance canadienne): Monsieur le Président, récemment, des chefs de bande, des chefs d'entreprise, des gens d'affaires et des alliés se sont rencontrés à Winnipeg pour discuter des préoccupations suscitées par les pratiques de gestion par des tiers, adoptées par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le ministre a déclaré que le gouvernement fédéral n'a pas d'obligations légales à l'égard de ces tiers, mais les pratiques courantes sont sources de difficultés financières indues pour les bandes comme pour les entreprises privées. Intenter des poursuites contre une bande pour se faire payer n'est pas la solution, car il est impossible d'exécuter le jugement d'un tribunal.

Le ministre peut-il expliquer aux entreprises privées canadiennes comment faire pour récupérer les sommes en souffrance que leur doivent les bandes, que celles-ci participent ou non à un plan de gestion par une tierce partie?

● (1150)

L'hon. Robert Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, pour l'information du député et de tous les autres collègues à la Chambre, quand un plan de gestion par une tierce partie est mis en place pour le compte d'une première nation, les fonds fédéraux transférés en vertu de ce plan de gestion sont consacrés à des services essentiels comme l'éducation, les services sociaux et l'infrastructure. Cela n'empêche pas la première nation concernée de régler ses factures, puisqu'elle a accès à d'autres sources de revenus.

M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je voudrais que le ministre puisse le faire comprendre aux bandes indiennes, car les problèmes de ce genre reviennent un peu trop souvent.

Dans l'état actuel des choses, certaines entreprises comme la Chemical Industries de Calgary, en Alberta, ont cessé de fournir des biens et des services à l'ensemble des bandes du fait de mauvaises expériences avec quelques bandes qui ne savent pas gérer leurs finances.

Les entreprises sont inquiètes. Les banques sont inquiètes. Les bandes sont inquiètes. Malheureusement, le ministre ne semble pas faire grand-chose.

Questions orales

Il a une occasion idéale pour relancer l'activité économique des bandes et améliorer le niveau de vie de beaucoup d'autochtones au Canada. C'est ce que nous souhaitons tous. Quand le ministre rectifiera-t-il la politique désastreuse de son gouvernement qui préconise la mise en place de plans de gestion par des tierces parties?

L'hon. Robert Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, si nous sommes vraiment d'accord sur le maintien du principe de relations de gouvernement à gouvernement avec les premières nations, je présume que le député ne tient pas à ce que le gouvernement du Canada garantisse toutes les transactions conclues entre une première nation et le secteur privé. Il incombe aux premières nations d'assumer leurs responsabilités à cet égard, comme pour tout autre contrat avec le secteur privé.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, l'Alberta et l'industrie pétrolière tentent de faire reculer le gouvernement sur sa promesse de faire ratifier le Protocole de Kyoto en juin prochain. On sait que le ministre de l'Environnement a déclaré qu'il voulait la ratification. On sait aussi que le Canada, sans le Québec, a le pire dossier de la planète en matière de gaz à effet de serre.

Le vice-premier ministre peut-il confirmer à la Chambre que le gouvernement partage l'opinion du ministre de l'Environnement et qu'il est bien décidé à ratifier le Protocole de Kyoto avant juin?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a aucun changement dans la politique du gouvernement du Canada. Nous sommes en faveur d'une réduction des gaz à effet de serre. Nous avons un plan au Canada. Notre objectif est de les réduire de 6 p. 100 par rapport à 1990. Nous allons réussir à atteindre cet objectif.

Il n'y a aucun changement, soit de la part du gouvernement ou des autres parties.

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, ce que je comprends de la non-réponse du ministre de l'Environnement, c'est qu'il n'y a pas d'engagement pour une ratification avant le mois de juin prochain.

Toutefois, l'industrie pétrolière affirme que le Canada ne peut ratifier le Protocole de Kyoto puisque le gouvernement fédéral n'a présenté aucune étude sur les coûts d'une telle signature. Il est totalement invraisemblable que le gouvernement n'ait pas d'étude à ce sujet.

Le ministre de l'Environnement peut-il confirmer si une étude des coûts de la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto existe, et si oui, accepte-t-il de la déposer à la Chambre?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Bien sûr, monsieur le Président. On a des études qui remontent à 1997. On a eu des entretiens avec les provinces. Je serai en conférence avec les représentants des provinces à la fin du mois et je serai de nouveau avec eux lors d'une autre conférence à la mi-mai. Les discussions continuent.

J'ai été cinq fois en Alberta, soit à Calgary, au cours des derniers 12 mois. J'ai eu des entretiens avec l'industrie à deux reprises au cours des trois dernières semaines. On est en contact presque continuellement.

[Traduction]

LES PÊCHES

M. Ted White (North Vancouver, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le ministre des Pêches et des Océans a été convoqué par le Comité mixte permanent de l'examen de la réglementation parce que le règlement sur la pêche autochtone a été déclaré illégal.

Il est maintenant clair que le ministre n'a jamais eu ni le droit ni le pouvoir d'établir des différences dans le secteur des pêches, en fonction de la race.

J'aimerais que le ministre explique aux Canadiens pourquoi il n'a pas annoncé que le gouvernement mettait un terme à cette pêche illégale fondée sur la race.

[Français]

M. Georges Farrah (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, c'est une question qui a été soulevée de façon relativement récente. Comme le député le sait, le nouveau ministre vient d'arriver en poste. Il va prendre connaissance de l'ensemble de la question et, ultimement, il sera en mesure d'y répondre.

• (1155)

[Traduction]

M. Ted White (North Vancouver, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le député d'en face n'a fait absolument aucune recherche. Cette question a été soulevée en mars 1997, il y a presque cinq ans maintenant.

Le Comité mixte permanent de l'examen de la réglementation a avisé le gouvernement que ces règlements étaient illégaux. Toutefois, le gouvernement a, de façon délibérée et irresponsable, fait fi de son obligation de remédier à la situation et, de ce fait, a mis en péril le moyen de subsistance d'un groupe de pêcheurs.

J'aimerais savoir quand le ministre compte abandonner cette répugnante pratique d'accorder des droits de pêche en fonction de la couleur de la peau des citoyens?

[Français]

M. Georges Farrah (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, le député fait état d'un dossier qui est devant les tribunaux. Je pense qu'il est tout à fait normal et prudent à ce moment-ci de ne pas répondre directement à la question. Attendons de voir le dénouement de ce dossier.

* * *

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 2002

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, ce soir, tous les yeux seront tournés vers Salt Lake City, ville hôte des Jeux olympiques d'hiver de 2002.

Est-ce que le secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien peut informer cette Chambre des engagements de notre gouvernement envers notre équipe olympique?

Mme Sarmite Bulte (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, tous les Canadiens et Canadiennes peuvent être très fiers de l'équipe olympique canadienne, qui sera composée de 345 personnes exceptionnelles, incluant 156 de nos meilleurs athlètes.

Questions orales

[Traduction]

Le gouvernement du Canada est heureux d'appuyer les Jeux olympiques d'hiver de 2002 au moyen de contributions à l'Association olympique canadienne et à l'association olympique canadienne des sports d'hiver qui compte des athlètes pratiquant des sports d'hiver de même qu'aux associations sportives nationales.

Je demande aux députés de se joindre à moi pour souhaiter à tous nos athlètes de réaliser leur meilleure performance. Ces athlètes constituent pour nous une grande source de fierté.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Rick Casson (Lethbridge, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les États-Unis contestent encore une fois les procédures de l'industrie canadienne de l'agriculture. L'entrée en vigueur du marquage du pays d'origine sur nos produits agricoles aux États-Unis nuira à notre industrie agricole et paralysera notre secteur de l'élevage bovin.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire va-t-il exiger que l'ACIA mette immédiatement en vigueur le protocole des parcs de finition pour indiquer que le Canada est tout disposé à prévenir cette situation potentiellement désastreuse?

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, il existe un lien entre le protocole des parcs de finition et le marquage du pays d'origine. J'en ai discuté avec la secrétaire Ann Venamen pas plus tard qu'hier après-midi vers 18 heures.

Je rappelle aussi au député que la première chose à prendre en considération dans ce cas est le risque de maladie. Ce sera prioritaire et l'évaluation des risques sera l'élément déterminant des résultats de ce programme.

* * *

[Français]

LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, la Fédération de l'âge d'or du Québec nous rapporte des faits troublants à l'effet que les préposés de Développement des ressources humaines Canada ne traite pas convenablement les aînés qui cherchent à obtenir des renseignements concernant les modalités du programme de supplément de revenu garanti.

La ministre peut-elle indiquer les mesures qu'elle entend prendre pour mettre fin à cette situation que dénoncent les aînés qui ont droit au supplément de revenu garanti?

[Traduction]

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, je reconnais l'intérêt du député à l'égard de cet important programme canadien et je l'en félicite. Le Supplément de revenu garanti est là pour aider les aînés à très faible revenu à pallier leur manque de ressources.

Afin de nous assurer que les gens admissibles à ce programme en profitent vraiment, nous allons lancer une campagne postale en février pour procurer aux aînés des formulaires de demande complétés à l'avance. On croit que la majorité des aînés visés n'auront qu'à signer le document et à le retourner pour obtenir leur supplément de revenu garanti.

L'INDUSTRIE

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC/RD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si la société Inco, ou une de ses filiales, a fait une demande de subvention à la recherche et au développement pour aider à la réalisation générale du projet de Voisey's Bay?

Où en est cette demande, si demande il y a, et s'applique-t-elle à un site en particulier? Je veux parler d'Argentia, à Terre-Neuve.

• (1200)

L'hon. Allan Rock (ministre de l'industrie, Lib.): Monsieur le Président, je puis confirmer que Partenariat technologique Canada a reçu une demande de subvention à la recherche et au développement en rapport avec ce projet.

Les fonctionnaires examinent actuellement cette demande. Aucune décision n'a encore été prise, mais j'informerai la Chambre et le député dès qu'une décision aura été prise à ce sujet. Quant à savoir si la demande s'applique à un site en particulier, je l'ignore, mais je vais me renseigner et je le dirai au député quand je le saurai.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, on parle beaucoup de ralentissement économique. Tous les jours, nous entendons parler de mises à pied et de gens qui souffrent de la faiblesse de l'économie. Beaucoup de Canadiens craignent pour leur emploi et leur gagne-pain, et craignent de ne plus pouvoir subvenir aux besoins de leur famille.

[Français]

Est-ce que la ministre du Développement des ressources humaines peut indiquer à la Chambre s'il y a de bonnes nouvelles à l'horizon pour les Canadiens et les Canadiennes, et s'il y a des indications quant à une amélioration de l'économie?

[Traduction]

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): En effet, monsieur le Président, je suis heureuse de pouvoir informer la Chambre qu'en janvier, le nombre total des emplois au Canada s'est accru de 76 000. Il s'agit de la plus forte augmentation mensuelle, quant au nombre total d'emplois, depuis 1994. Notre taux de chômage s'est remis à diminuer, passant à 7,9 p. 100 en janvier.

Plus important encore, c'est la première fois depuis le mois d'août que l'on enregistre des gains aussi bien dans les emplois à temps plein que dans les emplois à temps partiel.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Rick Casson (Lethbridge, Alliance canadienne): Monsieur le Président, dans sa réponse précédente, le ministre a fait erreur. Les études sur les questions de santé ont été réalisées, et le ministre en a pris connaissance. Elles concluent que toute menace qui pourrait peser sur la santé est gérable.

Si nous sommes dans cette situation qui risque d'être catastrophique, c'est simplement parce que le ministre manque de volonté et que l'ACIA fait traîner les choses en longueur.

Le ministre de l'Agriculture est-il prêt à accepter la responsabilité de faire disparaître l'industrie canadienne du boeuf?

*Affaires courantes***AFFAIRES COURANTES**

[Français]

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je ne veux pas engager le débat ici, mais j'ai discuté encore ce matin des résultats de l'évaluation des risques avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Un certain nombre d'exploitants de parcs d'engraissement réclament un projet pilote. On en discute, mais je peux dire à la Chambre que la Canadian Cattlemen's Association a d'importantes réserves au sujet de l'élargissement de ce programme.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE DE L'ACIER

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, l'automne dernier, la Commission du commerce international des États-Unis rendait une décision préliminaire sur l'application de mesures de sauvegarde générale dans le secteur de l'acier, qui s'est avérée plutôt mitigée pour le Canada, en dépit des dispositions de l'ALENA.

Compte tenu du fait que le Canada est lui-même victime de la surproduction mondiale et du dumping d'acier, le ministre du Commerce international peut-il rassurer les producteurs canadiens d'acier et nous dire si le gouvernement entend bel et bien mettre en place, comme le lui demandait le caucus parlementaire de l'acier, les dispositions nécessaires visant à protéger notre marché contre de telles pratiques déloyales?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes tout à fait conscients que dans le dossier de l'acier, il y a un problème global partout à travers le monde et qu'il y a ici, en Amérique du Nord, une industrie de plus en plus intégrée. Le Canada n'a certainement aucun tort dont on puisse l'accuser sur le marché des États-Unis.

Ce que j'ai fait valoir avec le secrétaire du Commerce, M. Evans, la semaine dernière, c'est que le Canada devrait être exempté de toute action américaine comme partenaire de l'Accord de libre-échange.

* * *

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je signale aux députés la présence à la tribune de l'honorable Michael De Jong, ministre des Forêts de la Colombie-Britannique.

Des voix: Bravo.

* * *

LES VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

L'hon. John McCallum (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 83(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion des voies et moyens modifiant la Loi sur la taxe d'accise, accompagné des notes explicatives, et je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

LES EXPORTATIONS DE MATÉRIEL MILITAIRE

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, avec la permission de la Chambre et en vertu de l'article 32(2) du Règlement, je voudrais déposer, dans les deux langues officielles, le Rapport annuel sur les exportations de matériel militaire du Canada de 2000.

● (1205)

[Traduction]

C'est la 11^e année où ces rapports sont produits. La mesure visait à inciter à une plus grande transparence internationale dans la vente de biens militaires. Nombre d'autres pays nous ont maintenant emboîté le pas en produisant leurs propres rapports, mais jusqu'à maintenant peu d'entre eux fournissent les mêmes informations que les rapports canadiens.

* * *

LES TRAITÉS

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, je voudrais également déposer, dans les deux langues officielles, 31 traités qui sont entrés en vigueur pour le Canada en 2000.

[Français]

Conformément à la pratique récente, je dépose également des CD-ROM qui contiennent le texte de ces traités en format électronique. Ces CD-ROM permettent de réduire la consommation de papier et facilitent grandement l'accès aux traités par l'intermédiaire de la Bibliothèque du Parlement.

* * *

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8), j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à une pétition.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le cinquième rapport du Comité mixte permanent de l'examen de la réglementation. Conformément à l'article 109 du Règlement de la Chambre, le comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au rapport.

LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DES MÉDICAMENTS

L'hon. Ralph Goodale (leader du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.) Monsieur le Président, je propose:

Initiatives ministérielles

Que le Comité spécial sur la consommation non médicale de drogues ou de médicaments soit autorisé à se déplacer et à tenir des audiences à Toronto et à Windsor du 17 au 22 février 2002 relativement à son mandat, et que le personnel nécessaire accompagne le comité.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

LE PROGRAMME DE DÉFENSE ANTIMISSILE

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai deux pétitions à présenter.

La première est signée par des Canadiens d'un peu partout qui disent s'opposer à ce que le Canada participe au programme national de défense antimissile des États-Unis. Les pétitionnaires demandent que le Canada respecte les nombreux traités qu'il a signés et qui iraient à l'encontre de ce programme. Autrement dit, ils veulent que les valeurs canadiennes soient préservées.

L'INDUSTRIE DU CAMIONNAGE

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, la deuxième pétition, signée par des gens d'un peu partout au Canada, concerne la proposition d'augmenter les heures de travail des camionneurs. Les pétitionnaires s'opposent à cette augmentation et insistent sur ce point auprès du gouvernement du Canada.

[Français]

LES PESTICIDES CHIMIQUES

Mme Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer cinq pétitions, dont quatre concernent l'usage cosmétique des pesticides chimiques. Les signataires demandent au gouvernement d'adopter immédiatement une loi qui déclarerait un moratoire sur l'usage cosmétique des pesticides chimiques, jusqu'à ce que la sécurité de ces produits soit prouvée, et que les conséquences à long terme de leur utilisation soit connue.

●(1210)

[Traduction]

LE PROGRAMME DE DÉFENSE ANTIMISSILE

Mme Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, la cinquième pétition est analogue à celle que ma collègue d'en face vient de présenter. Les pétitionnaires demandent que le Parlement déclare que le Canada s'oppose au programme national de défense antimissile des États-Unis et que le Canada et le Parlement jouent un rôle de premier plan en vue d'obtenir l'interdiction des essais d'armes nucléaires et de missiles.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2001

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-49, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 10 décembre 2001, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur le projet de loi d'exécution du budget. Nous avons eu des interventions importantes de la part des députés de tous les côtés sur de nombreux éléments du budget.

Les députés nous ont rappelé les conséquences des événements du 11 septembre et l'importance d'avoir un budget assurant la sécurité du Canada. On a affecté 6,5 milliards de dollars aux corps policiers, aux services de renseignement, à la sécurité aux aéroports et à la sûreté du transport aérien, aux mesures d'urgence et au déploiement militaire, toutes ces questions évoluant quotidiennement.

On a beaucoup parlé d'impôt, surtout de réductions d'impôt. Les députés ne sont pas sans savoir que nous avons déjà mis en oeuvre un plan quinquennal de réductions d'impôt sur le revenu de 100 milliards de dollars. D'autres réductions prévues dans le plan quinquennal prendront effet avec ce budget afin que les Canadiens puissent voir que tous les ans, leur impôt sur le revenu diminue.

Cela comprend non seulement des réductions des taux d'imposition, mais également les avantages de la réindexation du régime d'imposition. Cela signifie que divers crédits et d'autres avantages prévus dans la Loi de l'impôt sur le revenu sont indexés à l'inflation pour que les Canadiens puissent continuer de profiter des gains retirés des mesures d'austérité et des compressions qui ont été nécessaires pour veiller à mettre de l'ordre dans nos finances publiques.

Il convient de noter que le Canada a maintenant connu des budgets équilibrés cinq années d'affilée. Nous avons réussi à réduire de façon marquée les sommes consacrées au service de la dette. Il y a un engagement de la part du ministre des Finances, qui continue d'offrir aux Canadiens des prévisions périodiquement remises à jour, de présenter encore des budgets équilibrés au cours des deux prochaines années. C'est une bonne nouvelle pour tous les Canadiens.

La santé continue d'être la principale priorité pour les Canadiens. Mercredi, on nous a présenté le rapport d'étape de l'honorable Roy Romanow sur l'état du système de soins de santé au Canada. J'espère que les Canadiens feront connaître leur opinion à cette commission spéciale au sujet des éléments importants du système des soins de santé. Nous devons nous pencher sur le type de régime de soins de santé qu'il convient d'offrir aux Canadiens.

J'encourage tous les Canadiens qui le veulent à communiquer avec leur député pour obtenir un exemplaire du rapport Romanow. Il existe également un site Web où on peut obtenir de l'information et faire parvenir ses commentaires. Ce sera très utile aux Canadiens.

Initiatives ministérielles

Le budget comprend un programme d'infrastructures de 2 milliards de dollars. Les infrastructures ont toujours constitué un élément important de renouvellement de notre économie. Elles permettent de créer des emplois et d'avoir les infrastructures indispensables. Toutes les régions du pays ont bénéficié du programme d'infrastructures et je suis heureux qu'il ait été préservé.

J'aimerais parler un peu plus en détail d'une question qui revient souvent, le Régime de pensions du Canada. Un certain nombre de députés ont fait valoir que même si les taux de l'impôt sur le revenu des particuliers ont baissé, les cotisations au RPC ont augmenté. Nous avons réindexé divers crédits d'impôt, augmenté la prestation fiscale pour enfants, et nous accordons un soutien financier mensuel aux familles canadiennes, afin de les aider à élever des enfants sains et équilibrés, ce qui coûte très cher. J'aimerais expliquer un peu plus en détail pourquoi les cotisations du Régime de pensions du Canada ont augmenté.

• (1215)

Tout d'abord, certaines personnes ont soutenu que le Régime de pensions du Canada n'est pas stable financièrement. En 1997, nous avons dû faire des choix importants au sujet du régime. À l'époque, on comptait cinq travailleurs pour chaque retraité. Chaque retraité recevait environ 8 \$ pour chaque dollar de cotisation. Le régime était alors viable. Or, la société vieillit et les baby boomers ont commencé à partir à la retraite, si bien que le ratio de cinq travailleurs pour un retraité va tomber à trois pour un. C'est pourquoi il faut augmenter les cotisations du Régime de pensions du Canada pour que les Canadiens puissent avoir des prestations de pension au moment de leur retraite.

Les Canadiens doivent savoir que le Régime de pensions du Canada ne relève pas que du gouvernement fédéral. Les provinces sont aussi responsables de la planification et de l'exploitation stratégique du régime. Toutes les prestations et les changements apportés au régime, qu'ils concernent les cotisations ou autre chose, doivent être approuvés en vertu d'accords conclus entre les provinces et le gouvernement fédéral. De plus, tous les dirigeants élus au Canada, qui représentent les intérêts nationaux de toutes les régions au pays, s'efforcent d'assurer la stabilité du régime de pensions.

J'aimerais souligner également qu'il semble y avoir un manque de connaissances de la part de certains en ce qui a trait au rôle du Régime de pensions du Canada. Non seulement tirerons-nous des prestations de retraite lorsque nous atteignons l'âge fixé, mais nous profiterons également d'un certain nombre d'autres éléments qui, s'ils sont onéreux, revêtent tout de même une grande importance pour les Canadiens.

Par exemple, lorsqu'une personne à la retraite décède, son conjoint peut recevoir de l'aide au chapitre des prestations aux survivants. Le Régime de pensions du Canada prévoit une prestation de décès qui est versée à la succession de la personne décédée. De plus, une prestation de décès peut également être versée à tout enfant à charge, ce qui reconnaît également les prestations acquises.

La prestation pour invalidité est probablement l'élément le plus important des prestations d'assurance non liées à la pension du Régime de pensions du Canada, un élément dispendieux, mais très précieux pour les Canadiens. Si un employé autonome ne bénéficie pas d'un régime d'invalidité à court ou à long terme mais qu'il a gagné de l'argent et contribué au Régime de pensions du Canada comme tout autre travailleur canadien, le régime d'invalidité versera à cette personne frappée d'incapacité des prestations supérieures à ce qu'il ou elle obtiendrait en bout de ligne si il ou elle était à la retraite et

recevait une pension. C'est là une sécurité importante pour les Canadiens.

Bon nombre de Canadiens se blessent au travail ou développent des maladies à long terme et sont incapables de gagner suffisamment d'argent pour faire vivre leur famille. Cet élément du Régime de pensions du Canada leur accorde cette protection, mais cela coûte cher. Le nombre de Canadiens qui retirent des prestations d'invalidité ne cesse d'augmenter, mais il est important que nous maintenions cette protection.

Les députés qui ont souligné que, si nous avons droit à toutes sortes de réductions d'impôt, ces avantages sont en quelque sorte annulés par l'augmentation des primes versées au Régime de pensions du Canada, ont bien raison. Toutefois, il devrait maintenant être clair pour tous que l'augmentation des primes versées au Régime de pensions du Canada doit servir non seulement à garantir que les Canadiens continuent à profiter des généreux avantages que leur offre le Régime de pensions du Canada, mais qu'ils pourront également compter sur la protection d'un régime d'invalidité à long terme qui viendra en aide aux familles de nombreux Canadiens.

• (1220)

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PC/RD): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part à ce débat sur le projet de loi d'exécution du budget.

Pour commencer, je voudrais faire une remarque au sujet de mon collègue libéral qui vient de prendre la parole. Je crois bien que c'est la première fois qu'un député libéral reconnaît que l'augmentation des cotisations au RPC annule en quelque sorte les réductions d'impôts accordées par le gouvernement. J'apprécie sa franchise.

En même temps, je voudrais faire quelques remarques au sujet du legs du gouvernement libéral durant son règne, de 1993 à ce jour. Certes, le gouvernement a pris de bonnes initiatives en matière de réductions d'impôts, mais ce n'est pas assez. Comme le député libéral vient de le dire, les réductions d'impôts accordées d'un côté ont été compensées de l'autre par une augmentation des cotisations au RPC. Au total, ces réductions d'impôts n'ont pas eu l'effet stimulant que de réelles et substantielles réductions d'impôts auraient eu sur notre économie.

Le gouvernement libéral a laissé passer pas mal d'occasions. Pendant toute la première partie de son mandat, le gouvernement a dû faire certaines compressions. Ces dernières années, le Canada a connu une croissance sans précédent. Le gouvernement a laissé passer plusieurs occasions de faire des plans pour l'avenir. Il a pensé aux différents moyens de dépenser l'argent des contribuables, je reviendrai là-dessus.

La croissance qu'a connue notre économie avant la récession en cours, récession qui est en partie reliée au 11 septembre mais qui est également reliée à d'autres facteurs, n'est pas attribuable aux politiques du gouvernement, contrairement à ce que disent les libéraux depuis des années.

Puisque j'ai la parole, puis-je, avec l'appui de mon collègue d'Elk Island, en profiter pour proposer une motion demandant que, pour le reste de cette session, tous les projets de loi d'initiative parlementaire fassent l'objet d'un vote? La Chambre consentirait-elle à ce que je propose cette motion?

Le vice-président: Le député a certes le droit de demander le consentement. Y a-t-il consentement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Initiatives ministérielles

M. Grant McNally: Monsieur le Président, j'apprécie l'occasion qui m'a été donnée de soulever cette question et j'espère que mes collègues vont pouvoir écouter le discours fascinant que je vais prononcer car il porte sur les occasions manquées par les libéraux au cours de leur mandat. Nous venons d'entendre plusieurs récits de la mauvaise gestion du gouvernement, et je veux rappeler à mes concitoyens l'héritage qu'il va nous laisser.

Je me souviens que tout au début de ma carrière de député, j'ai été élu pour la première fois en 1997, une petite histoire commençait à circuler au sujet d'un argentier du Parti libéral appelé Pierre Corbeil. Que lui est-il arrivé à lui, et peut-être aussi à d'autres? Il a été reconnu coupable de trafic d'influence. Il avait des listes de personnes au Québec sur le point de recevoir une subvention du gouvernement. Et, surprise, quand arrivait une campagne électorale, il allait frapper à leur porte, il leur montrait qu'ils étaient sur la liste des personnes qui allaient recevoir une subvention et il leur demandait de contribuer au Parti libéral du Canada.

Une voix: C'est de l'arnaque.

M. Grant McNally: De l'arnaque, dit le député libéral. Cet argentier libéral du Québec arnaquait les gens et il a été reconnu coupable de trafic d'influence. Cela ne m'étonnerait pas que ce ne soit que la pointe de l'iceberg et qu'il se passe beaucoup de choses de ce genre en coulisse.

C'est la façade du gouvernement que nous voyons lorsqu'il dit qu'il va faire telle ou telle chose. Mais derrière il y a un autre aspect du gouvernement libéral fait de scandales et de mauvaise gestion. J'avance ces faits car, en fin de compte, comment les Canadiens peuvent-ils se fier au gouvernement pour qu'il gère leur argent quand ce genre de chose se passe? Comment les Canadiens peuvent-ils se fier au gouvernement pour gérer le budget du pays quand un argentier libéral est reconnu coupable de trafic d'influence au Québec. Comme l'a dit le député libéral, arnaquer les gens pour qu'ils contribuent au Parti libéral du Canada avant de pouvoir obtenir une subvention?

Je me permettrais de rappeler qu'une subvention gouvernementale, c'est l'argent des contribuables, l'argent que les Canadiens ont gagné à la sueur de leur front et ont versé au gouvernement. Cet argent est censé être utilisé à bon escient pour assurer les services que désirent les Canadiens. Voilà l'attitude des ministériels. Je suis sûr qu'ils sont tout aussi embarrassés que les députés de l'opposition en l'occurrence.

Mais cela ne s'arrête pas là. Outre la condamnation de ce bailleur de fonds du Parti libéral pour trafic d'influence, il y a eu d'autres débâcles, comme le scandale d'un milliard de dollars qui a éclaboussé DRHC. Nous savons tous que des subventions ont été accordées, à même l'argent des contribuables, souvent sans que les bénéficiaires aient même rempli une demande. Le travail administratif a été mal effectué. Les subventions ont abouti dans des circonscriptions libérales en quantités disproportionnées. Une partie de la défense des libéraux consistait, pour les ministres, à inclure les députés de l'opposition dans le portrait. Ils ont dit que nous écrivions aussi des lettres pour promouvoir certains programmes. Cela faisait partie de leur stratégie. Ils se servaient des autres comme d'un moyen de défense pour justifier leur mauvaise gestion des fonds publics. Ce n'est pas bien.

Bien sûr, ce cafouillage a mené à l'affaire du Shawinigate. Il y a probablement eu plus d'enquêtes policières dans la circonscription du premier ministre que partout ailleurs au pays. C'est incroyable. Le premier ministre a admis qu'il avait communiqué avec une personne

à la Banque de développement du Canada au nom d'un de ses électeurs. Il a dit qu'il n'avait fait qu'accomplir son travail.

Je suppose que son ami, Alfonso Gagliano, l'ancien ministre des Travaux publics, ne faisait lui aussi que son travail lorsqu'il est intervenu auprès du dirigeant d'une société d'État pour le compte d'un ami. Hélas, il nous a quittés pour on ne sait quelle raison. Peut-être son départ était-il relié à cet incident?

Ce genre de gabegie scandaleuse, de corruption qui a cours dans les coulisses du gouvernement est une source d'embarras pour le pays. C'est embarrassant pour les députés de ce côté-ci et je sais que ce l'est aussi pour bon nombre de nos collègues libéraux d'arrière-ban, et cela commence à taxer la patience.

• (1225)

Le temps file et j'ai cinq autres pages d'information sur toutes les occasions que le gouvernement a manquées et sur les façons indescriptibles dont il a trahi la confiance des Canadiens. Cela arrive trop souvent. Il s'agit d'argent que les contribuables donnent au gouvernement pour qu'il le gère.

Je mentionne aussi le processus parallèle de subvention. Cette histoire est sortie au cours de la campagne électorale de 2000. Des subventions qui avaient été accordées au Québec étaient passées par un processus parallèle d'approbation au Parti libéral du Québec, soit la filiale québécoise du Parti libéral du Canada. Qui aurait pu imaginer cela? C'est incroyable! Cela concerne l'incident Pierre Corbeil, du nom du collecteur de fonds libéral du Québec qui a été reconnu coupable.

Les choses de ce genre se déroulent en coulisse. C'est à cause d'histoires de ce genre que, au cours du présent débat sur le budget, j'avance la thèse fondamentale qu'on ne peut pas faire confiance au groupe de libéraux qui est au pouvoir pour gérer l'argent des contribuables. Il est temps qu'on les chasse du gouvernement pour avoir géré si scandaleusement les finances publiques.

• (1230)

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les libéraux nous abreuvent de belles paroles, particulièrement au sujet des budgets équilibrés présentés au cours des cinq dernières années. Or, si les Canadiens faisaient leurs calculs, ils constateraient que les libéraux sont au pouvoir depuis sept ans, bientôt huit. Leur première année s'est avérée un peu difficile. Les libéraux étaient confrontés à l'énorme déficit accumulé. Ils ont redressé la situation, mais nous n'étions pas d'accord avec certains des moyens utilisés. Ensuite, ils ont laissé passer quelques années. Beaucoup d'entre nous avons déploré de ne pouvoir leur faire de remontrances, l'an dernier, puisqu'ils n'avaient présenté aucun budget.

Depuis, le huard a, à toutes fins pratiques, piqué du nez. Le nouveau député libéral, le député de Richmond, a tenu certains propos que j'aimerais rappeler à la Chambre. Le 11 décembre, juste après la présentation du budget, le député de Richmond a affirmé que les libéraux étranglaient l'économie canadienne. Le député a bien utilisé le terme étrangler. Il a également affirmé que les Canadiens étaient condamnés à un dollar ridiculement bas. Je me demande si le député partage toujours ces idéaux avec ses compagnons maintenant qu'il siège au caucus. Il serait très intéressant de participer à certaines discussions du caucus pour voir si c'est toujours la règle.

Initiatives ministérielles

Les libéraux affirment avoir équilibré le budget. Or, pour réussir cet exercice, les libéraux ont pris certaines mesures qui s'avèrent des erreurs ou des omissions flagrantes dans les chiffres, qui en quelque sorte ont été trafiqués. Un excédent de presque 40 milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi a disparu. Il n'y a pas d'argent dans cette caisse. L'argent a été versé aux recettes générales. Environ 30 milliards de dollars se sont envolés du régime de pension de la fonction publique. Au cours de la même période, 25 milliards de dollars ont été sabrés dans les transferts aux provinces au titre des soins de santé et des programmes sociaux. Il suffit d'additionner et nous voilà avec une somme de 95 milliards de dollars trouvée grâce à la nouvelle technique de comptabilité créative et divertissante pour équilibrer le budget.

On finit toujours par devoir payer ses comptes. Il faudra bien à un moment donné remettre une partie de cet argent. Où le prendrons-nous? Qui plus est, nous arrivons tout juste dans le moment. Nous avons vu un excédent de 1,5 milliard de dollars cette année. Cela ne suffira pas à couvrir les 95 milliards de dollars d'actifs que nous allons devoir remettre à un moment ou à un autre.

Soucieux de son image politique, le gouvernement a présenté son budget comme étant un budget de la sécurité. Les Canadiens ne se sentent pas très en sécurité avec une économie à vau-l'eau comme la nôtre. Le gouvernement a présenté un budget de la sécurité, soit, mais quelques jours avant le dépôt de ce budget, la vérificatrice générale constatait dans son rapport que 16,5 milliards de dollars avaient été gaspillés et mal administrés dans divers ministères du gouvernement.

La vérificatrice générale signalait qu'à elle seule la défense avait besoin de 2 milliards de dollars pour retrouver un niveau qui ne nous ferait pas traîner la patte derrière des pays comme le Luxembourg et d'autres puissances mondiales. Elle réclamait 2 milliards de dollars pour la Défense. Combien le gouvernement a-t-il consenti? Deux cents millions de dollars.

C'est une honte compte tenu de ce que les Forces canadiennes ont besoin, surtout depuis que nous avons dépêché des militaires en Afghanistan, vêtus d'uniformes d'une drôle de couleur et dont la moitié du matériel, bloqué en Allemagne, ne peut leur être expédié. Nos militaires empruntent des rations aux Américains. Ils rationnent l'eau. Nous sommes l'un des pays les plus riches du monde pour ce qui est de l'eau saine, et nos militaires en sont réduits à rationner l'eau parce que nous ne réussissons pas à leur faire parvenir de ravitaillement. Le gouvernement a des pratiques comptables absolument ridicules. Démunis de réchauds, nos militaires font brûler des bougies empruntées aux Américains pour faire chauffer la nourriture qu'ils leur empruntent aussi.

Nos troupes ont aménagé des latrines avec des moyens de fortune, en se servant de barils, de planches et de bâches. Nous avons un contingent formé d'hommes et de femmes. Certaines de ces dernières accomplissent sûrement un travail exemplaire du seul fait de leur présence. Nos troupes vont clopin-clopant parce que les libéraux ne veulent pas leur fournir ce dont elles ont besoin pour faire leur travail d'une façon qui leur permette de garder la tête haute. Nos troupes accomplissent pourtant un travail extraordinaire.

Parlant des priorités du gouvernement, une de ses principales priorités depuis quelques années réside dans le registre des armes d'épaule. Les libéraux ont consacré entre 650 et 800 millions de dollars à ce programme bidon, selon l'origine des chiffres examinés, mais seulement 200 millions de dollars aux forces armées. Ils investissent au mauvais endroit. Allouons l'argent là où le besoin s'en fait sentir. Si nous voulons faire la guerre au terrorisme, il faut nous

en prendre aux terroristes, non aux agriculteurs et aux chasseurs de canard.

Je le répète, la vérificatrice générale a signalé le gaspillage et la mauvaise gestion de plus de 16,5 milliards de dollars d'un bout à l'autre de notre grand pays. Voilà une lourde accusation. Or, le budget est resté absolument muet à cet égard. Tout cet argent a disparu. Il n'existe aucun consensus ni aucune volonté au sein du gouvernement pour découvrir où est passé cet argent et si le contribuable en obtient pour son argent. La vérificatrice générale dit que non, que ces dépenses sont très contestables. Les Canadiens disent eux aussi qu'elles sont très contestables.

On se demande beaucoup si le ministre des Finances met en oeuvre le vaste programme fiscal dont il a parlé juste avant les élections de l'automne 2000. Les gens devraient examiner leur chèque de paie de janvier. J'ai examiné le mien et j'ai vu que ma paie nette a diminué. Personne ne va pleurer pour un député: nous sommes trop payés et n'avons pas grand-chose à faire. Puisque le montant de mon chèque a diminué, je suppose que tous les gens que je représente font face au même problème.

● (1235)

Dans le cas du Régime de pensions du Canada, il y a eu une hausse de 14 p. 100 pour maintenir un programme qui a été pillé afin de consentir des prêts à des provinces qui ne les ont pas remboursés.

Ce sont là d'énormes obligations non financées. Nous hypothéquons notre avenir et celui des prochaines générations. Il faut que cela cesse.

Lorsque j'ai joint les rangs du Parti réformiste, il y avait un dicton selon lequel si l'on veut qu'un trou cesse de s'agrandir, il faut tout d'abord cesser de pelleter. Nous nous enfonçons de plus en plus dans les dettes. La comptabilité créatrice qui caractérise les budgets successifs ne contribue en rien à combler l'énorme trou qui a été créé.

Le budget comprend quelques mesures intéressantes dans le cas de ma circonscription. Le gouvernement a annoncé qu'il va s'attaquer au syndrome de l'alcoolisme foetal. C'est une bonne nouvelle, et une mesure qui se faisait depuis trop longtemps attendre. Attaquons-nous à ce problème, mais allons à la source. Le budget prévoit beaucoup d'argent mais peu de détails. On a semble-t-il prévu 60 millions de dollars pour cette tâche, mais comment le gouvernement va-t-il s'y prendre? Comment va-t-il faire en sorte que le programme donne des résultats là où le besoin se fait sentir? On ne dit rien à ce sujet dans le budget.

Le ministre des Finances était à North Battleford la semaine précédant notre rentrée. La foule l'a harangué au sujet du manque de vision du gouvernement dans le domaine de l'agriculture. C'est notre moyen de subsistance dans cette région. C'est le moyen de subsistance de tout le pays. Quiconque aime manger doit en remercier un agriculteur à un moment ou un autre.

C'était hier la journée d'affranchissement de la note d'épicerie. Pourtant, la part qui revient aux agriculteurs ne correspond qu'à neuf jours dans l'année pour leur dur labeur, leur apport de compétence et tous les frais généraux qu'ils doivent payer pour nous donner les aliments les plus sains et les plus sûrs au monde. C'est tout simplement injuste.

Le budget montre que le gouvernement pense à l'agriculture. Il n'y a qu'une ligne traitant de la viabilité à long terme de l'agriculture. Rien ne précise comment y arriver, et aucun crédit n'est prévu à cette fin. Il y a absence de programme, de plan et de stratégie. C'est le vide absolu.

Initiatives ministérielles

Le ministre de l'Agriculture a claironné au sujet du programme ACRA. Il a dit qu'il était remarquable et que ce serait la réponse à tous les problèmes et qu'il donnerait de magnifiques résultats. Ce fut une énorme déception.

La seule chose qui enrage les gens de ma région plus que l'enregistrement des armes d'épaule est le traitement que le gouvernement réserve à l'agriculture. Un libéral ne pourrait jamais se faire élire là-bas. Même si les libéraux se faisaient des colliers de côtelettes, les chiens refuseraient de jouer avec eux. Voilà à quel point nous sommes rendus. Les gens n'ont plus confiance du tout et ils ont bien le droit de penser ainsi car ils constatent que tous ces programmes ne sont que des belles paroles vides de substance.

Le ministre de l'Agriculture a dit qu'ils allaient revoir les filets de sécurité. J'ai commencé à exploiter une ferme en 1972. J'ai entendu ces propos à maintes reprises et les filets de sécurité demeurent tout à fait inadéquats. On ne peut même pas imaginer que les gens de ma région pourraient accorder foi à ce genre de verbiage.

Une somme considérable de deux milliards de dollars a été allouée aux infrastructures. Voilà une bonne nouvelle. La mauvaise nouvelle, c'est l'astérisque qui figure près du chiffre dans le budget et la petite note au bas de la page précisant que cette somme sera versée uniquement en cas d'excédent, si on a l'argent nécessaire. Encore une fois, beaucoup de belles paroles et peu de planification.

Au cours de la dernière année, ma propre collectivité de North Battleford a connu de graves difficultés à cause de l'eau. Nous avons demandé des fonds d'urgence au gouvernement. Il existe un programme de construction de nouvelles installations d'égouts. Pourtant, on ne peut obtenir l'argent pour accélérer le processus et pallier les difficultés quand il s'agit d'infrastructures solides, de canalisations d'eau, d'égouts, etc. Voilà un autre défaut évident.

La route 51 passe dans ma circonscription. Un groupe de citoyens a formé un comité à ce sujet. En Saskatchewan, des règles obligent ceux qui empruntent cette route à porter une ceinture de sécurité. L'état de cette route est tel que les gens seraient projetés hors de leurs camions s'ils ne portaient pas leur ceinture de sécurité. Si les petits véhicules empruntaient cette route, ils disparaîtraient dans les nids de poule. On passerait sur eux. Avec son toit lisse et arrondi, la coccinelle Volkswagen serait le véhicule idéal.

Il est ridicule que ces gens ne comprennent pas que les Canadiens ont finalement saisi que leurs promesses ne sont pas financées et ne sont jamais réalisées. Le budget est un exemple frappant de faute d'omission. Il ne renferme que de la rhétorique et pas de substance.

• (1240)

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre part au débat sur le projet de loi C-49. Il est intéressant que le projet de loi soit intitulé: Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 10 décembre. Il importe de signaler que, après les attentats du 11 septembre et tout ce qui en a découlé, le gouvernement a maintes fois parlé de la nécessité de veiller à ce que les aéroports soient sûrs. Peu après notre retour, en septembre, le Comité des transports a commencé à consacrer des séances à la sécurité aéroportuaire, et beaucoup de propositions ont été avancées.

Dans le communiqué du gouvernement sur le projet de loi d'exécution du budget, le premier point signalé est l'établissement de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, qui améliorera la sécurité dans les aéroports canadiens et à bord des appareils. Le deuxième point concerne le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, qui sera prélevé à partir du 1^{er} avril 2002, pour financer les améliorations de la sécurité aérienne.

Dans le projet de loi, qui doit faire environ 110 pages, il doit y en avoir plus de 70 qui concernent la nouvelle administration et la perception du nouveau droit.

Nulle part dans le projet de loi il n'est dit que nous aurons une meilleure formation pour les préposés à la sécurité aéroportuaire, ni que des agents de la GRC prendront place à bord des appareils au besoin. Le projet de loi ne garantit pas que la formation sera améliorée. Il y a beaucoup de sous-entendus. Le gouvernement a l'audace de prétendre qu'il améliorera la sécurité dans les aéroports canadiens, puis il consacre plus de 70 pages à la nouvelle administration qui, sans nul doute, sera composée de libéraux grassement payés pour siéger aux côtés de quelques personnes nommées par les administrations portuaires, dont les membres ont eux-mêmes été nommés par un gouvernement libéral. Au fond, cela ne change rien. À mon sens, la situation est identique à elle d'avant le 11 septembre.

Avant le 11 septembre, les compagnies aériennes se chargeaient des préposés à la sécurité aéroportuaire, et les services de sécurité étaient confiés au soumissionnaire le moins disant. Je ne songe pas un instant à rejeter sur les préposés à la sécurité aéroportuaire les attentats du 11 septembre. Ils avaient un ensemble de règles à appliquer, et la plupart d'entre eux faisaient leur travail de leur mieux.

Nous avons entendu de nombreux témoins au Comité des transports et tout le monde était d'avis qu'il fallait améliorer les conditions de travail, les salaires et la formation des employés des services de sécurité aux aéroports. Tout le monde a également affirmé qu'il fallait avoir un programme de sécurité cohérent.

Il ne faut pas que la GRC s'occupe d'un secteur pendant que la police provinciale, des agents de sécurité et peut-être même un autre organisme de sécurité se chargeraient chacun d'un autre secteur.

Le comité a également jugé que la meilleure solution ne consistait pas à faire en sorte que les autorités aéroportuaires soient responsables de la sécurité. Elles ont des exigences budgétaires à respecter. Tous ceux qui prétendent que les autorités aéroportuaires ne se livrent pas concurrence n'ont qu'à voir ce qui se passe entre les aéroports de Toronto et de Hamilton, qui essaient chacun d'accroître leur clientèle. Cela s'explique par le fait que les membres de ces administrations sont fort bien payés. C'est un autre niveau de gestion qui a été prévu pour donner des emplois à un grand nombre de libéraux, bien que je sois persuadée qu'il peut y avoir ici et là une personne qui n'est pas libérale pour cacher la vérité, mais franchement je trouve cela consternant.

Le gouvernement laisse entre les mains des autorités aéroportuaires une chose aussi importante que la sécurité de notre pays et l'amélioration de la stabilité et de la confiance dans l'industrie du transport aérien. Or, les autorités aéroportuaires auxquelles l'Administration peut confier ce travail peuvent le donner en sous-traitance au plus bas soumissionnaire. Il n'y a aucune garantie.

• (1245)

Pourquoi le ministère des Transports est-il responsable de la sécurité? Qu'y a-t-il de répréhensible à cela? Nous avons un ministère de la Justice et un ministère du Solliciteur général. Ne sont-ils pas des spécialistes en matière de sécurité et de justice? Le ministère du Solliciteur général devrait être le spécialiste de la sécurité et devrait se charger de la sécurité dans nos aéroports, dans nos ports et dans toutes les installations fédérales.

Initiatives ministérielles

Que penseraient les députés si le ministre des Ressources naturelles était responsable de nos soins de santé ou le ministre de l'Agriculture, de nos communications? Ça n'irait pas. Comment se fait-il que le ministère du Solliciteur général ne soit pas responsable de la sécurité? Pourquoi ajoutons-nous un autre niveau de gestionnaires très bien rémunérés qui ne feront rien de mieux pour assurer la sécurité dans nos aéroports?

Je suis extrêmement déçue de voir que le gouvernement a exploité les événements du 11 septembre. Cela ne fait aucun doute dans mon esprit. Le ministre des Finances et le Cabinet ont vu là une autre façon de mettre un peu plus d'argent dans le Trésor fédéral et c'est pourquoi ils ont prévu cette taxe à la sécurité de 12 \$. Je dois clarifier cela. Il s'agit d'une taxe de 11,22 \$ et il faut ajouter à cela la TPS, ce qui nous fait arriver à 12 \$.

Les Canadiens ne devraient certainement pas payer la TPS sur un service aussi important que la sécurité dans les aéroports. Ce service est aussi important que certains services de santé et besoins en éducation. Ce n'est qu'une autre façon de recueillir des fonds. Le gouvernement n'est plus un gouvernement pour le peuple, un gouvernement offrant des services aux Canadiens, concevant de bonnes politiques sociales et de bons plans pour le pays. Tout ce qu'il l'intéresse maintenant, c'est l'argent, comment ponctionner les Canadiens.

J'en ai assez d'entendre parler d'économies fiscales. Les gens économisent peut-être 27 \$ ou 100 \$ en impôt sur le revenu par année, mais ils doivent déboursier de 200 \$ à 300 \$ en frais supplémentaires comme les droits de NavCan, les péages routiers, les coûts accrus de la santé à cause des compressions et les coûts accrus de l'éducation parce qu'il n'y a plus de répartition équitable des fonds entre les provinces. Le gouvernement est de moins en moins obligé à remettre de l'argent aux provinces pour répondre aux besoins des Canadiens.

Le gouvernement est devenu une entreprise employant plus de gens et les payant bien pour que cela paraisse bien. Il veut que le ministre des Finances le fasse bien paraître parce qu'il a tout cet argent à sa disposition. Évidemment qu'il a plein d'argent. Il le prend aux Canadiens tous les jours et ne leur remet rien sous forme de services. Les Canadiens doivent payer de nouveau pour avoir des services.

C'est impossible que le gouvernement libéral n'ait pas d'argent. Il a réduit les prestations d'assurance-emploi, lesquelles sont tellement insuffisantes maintenant que seulement un tiers des chômeurs peuvent toucher de l'assurance-chômage. Les travailleurs des localités du Nord, où le coût de la vie est bien plus élevé qu'ailleurs, ont le même maximum de gains assurables que les autres travailleurs.

Une mine est train de fermer ses portes à Leaf Rapids. Bon nombre de travailleurs ont passé une vingtaine d'années dans le Nord. Ces travailleurs vont essayer de toucher l'assurance-emploi. Ils ne pourront le faire durant la période couverte par l'indemnité de départ à laquelle ils vont avoir droit et sur laquelle ils vont devoir payer des impôts. C'est embêtant quand on est sans ressources. S'ils ont travaillé une partie de l'année, ils ont déjà atteint le revenu maximum et n'ont donc pas droit à l'assurance-emploi. Ils vont se trouver sans argent pendant des mois ou devoir faire appel à l'aide sociale. Ces travailleurs qui veulent être des membres actifs de notre société, qui veulent travailler vont devoir faire appel à l'aide sociale après avoir travaillé des années durant. Ils vont devoir faire appel à l'aide sociale, tout cela à cause des coupes effectuées par le gouvernement.

● (1250)

Nous n'avons manifestement pas le temps de discuter de toutes les mesures prévues ou non prévues dans le projet de loi d'exécution du budget. Toutefois, je voudrais dire une chose à propos du contrôle dans les aéroports.

L'équipement qu'a acheté le gouvernement du Canada pour le contrôle des personnes dans les aéroports va être confié à la nouvelle Administration qui, à son tour, va louer cet équipement aux autorités aéroportuaires, lesquelles vont ensuite augmenter les taxes d'aéroport pour compenser les coûts de location de l'équipement de sécurité. Un vrai travail d'usurier de la part du gouvernement libéral.

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui au sujet du projet de loi C-49 qui doit mettre en oeuvre certaines des mesures prévues dans le budget de décembre 2001. C'est toujours un plaisir de prendre la parole à la Chambre des communes et de s'adresser à un auditoire aussi vaste et attentif. Ce n'est pas tous les jours que je peux avoir un tel auditoire, alors je m'en réjouis.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai parlé à David Prest, l'adjoint de notre leader parlementaire, et ce dernier m'a vraiment donné une nouvelle perspective de la position financière du gouvernement. David et son épouse, Carolyne Campbell, ont eu une petite fille mercredi dernier à l'hôpital Queensway Carleton. Ils l'ont nommée Amelia Carolyne Victoria. J'ai demandé à David à qui la petite ressemblait et il m'a répondu qu'il était trop tôt pour le savoir, mais que le bébé lui faisait en quelque sorte penser au gouvernement libéral. Je lui ai demandé ce qu'il voulait dire par cela. Il m'a répondu qu'elle avait un appétit féroce à une extrémité et qu'elle n'assumait aucune responsabilité à l'autre.

Le budget a vraiment été une occasion ratée. C'était pour le gouvernement une occasion de se pencher sur les besoins de notre pays en matière de sécurité et de remettre de l'ordre dans les finances du pays, mais qu'a-t-il fait réellement? Si on se penche sur ce que ce budget ne fait pas, on se rend compte que le budget ne prévoit aucun nouveau remboursement de la dette. Il est inexcusable, particulièrement pour les gens de ma génération et pour celles qui suivent, que le gouvernement ne s'occupe pas de la santé financière du pays pour que nous puissions jouir de notre avenir.

Il n'y a pas non plus de nouveaux impôts dans le budget. Le gouvernement s'est beaucoup vanté du fait qu'il a maintenu les impôts au même niveau depuis octobre 2000, juste avant les dernières élections, et qu'il ne reviendra pas sur sa parole, mais c'est inexcusable, surtout que le rapport du comité des finances recommande des réductions d'impôts, particulièrement les impôts sur le capital. La réduction des impôts sur le capital permettrait d'accroître les investissements au Canada et aiderait à corriger le ralentissement économique actuel.

En réalité, le gouvernement impose une hausse fiscale. En effet, comme l'a fait remarquer le député qui m'a précédé, ce projet de loi prévoit un droit pour la sécurité des passagers de 24 \$, s'appliquant à chaque voyage aller-retour. Il est inexcusable de la part du gouvernement de forcer ainsi les voyageurs à payer si cher la sûreté dans les aéroports. Il faut considérer cela en tenant compte de tous les autres charges fiscales qui sont levées actuellement.

Initiatives ministérielles

Le prix de base d'un billet aller-retour entre Edmonton et Calgary est aujourd'hui de 100 \$. Combien y-a-t-il de charges fiscales qui s'ajoutent à ce montant? Avec ce droit pour la sécurité des passagers, il y aura des charges fiscales de 86 \$ sur un billet de 100 \$. On se demande après cela pourquoi le nombre de voyageurs aériens diminue chaque année. Ce n'est pas seulement à cause de la sécurité accrue et des événements du 11 septembre, mais aussi des impôts excessifs. C'est l'industrie du transport aérien qui en souffre. Je pense que sept ou huit lignes aériennes ont succombé ou fusionné depuis l'arrivée du gouvernement libéral. C'est tout simplement inacceptable.

J'ai déjeuné avec un membre de l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires, qui m'a dit que les charges sociales nuisent beaucoup à ses activités. Les charges sociales et les cotisations à l'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada, qui ont toutes augmenté, frappent de plein fouet les salariés à moyen et à faible revenu qui cherchent à progresser dans la société et à faire vivre leurs familles.

Le surplus de la caisse d'AE s'élève maintenant à environ 36 milliards de dollars, ce qui est inacceptable. Comme le vérificateur général l'a souligné, un surplus de 15 milliards de dollars est plus que suffisant pour faire face à un ralentissement économique prévisible, incluant celui que nous traversons, même s'il empire.

Il n'y a pas la moindre compression des dépenses de programme. Il était intéressant d'entendre le ministre des Finances déclarer, plus tôt cette année, qu'il était favorable à de telles compressions et qu'il ciblerait des dépenses au lieu de déplacer l'argent d'un secteur moins prioritaire à un autre ayant une plus grande priorité, compte tenu surtout des événements du 11 septembre et de la nécessité d'augmenter les dépenses consacrées à la GRC, au SCRS et à la Défense.

Il n'y a toutefois pas la moindre compression des dépenses. De nombreux programmes sont apparus, surtout dernièrement, dont Partenariat technologique Canada d'Industrie Canada et la Fondation canadienne pour l'innovation, ainsi que de nombreux investissements dans la R et D. Si la conjoncture est favorable et si nous avons un surplus très élevé, nous devrions peut-être investir dans ces domaines.

• (1255)

Dans les temps difficiles, en période de repli économique, lorsque d'autres secteurs requièrent des dépenses, il est toutefois essentiel de changer l'ordre des priorités.

À l'examen d'autres dépenses additionnelles, dans une période où nous avons des militaires en Afghanistan, force est de constater que davantage de ressources sont consacrées à la Société Radio-Canada et au Fonds canadien de télévision. Voilà qui s'appelle ignorer les priorités que les Canadiens demandent au gouvernement de respecter. Les contribuables veulent que leur gouvernement se montre plus responsable et transparent au chapitre de la dépense des deniers publics.

Un homme d'un certain âge, un bon ami à moi, Keith Cumming, qui habite dans ma circonscription, répète toujours ceci: il faut voir les deniers publics comme des fonds en fiducie.

Souvent, lorsque les ministres parlent des dépenses, ils disent que leur ministère consacre les fonds du gouvernement à ceci ou à cela. Il se trouve que cet argent n'est pas l'argent du gouvernement. C'est l'argent des contribuables.

Cet argent n'est pas à nous. Le Parlement est censé assurer que les deniers publics sont dépensés selon les priorités dont les Canadiens nous ont fait part. Cet argent n'est pas à nous, nous en sommes les fiduciaires.

Je saisis l'occasion d'aborder deux des questions dont l'extrême importance est évidente: le ralentissement économique et le besoin d'accroître les dépenses en matière de sécurité. Le gouvernement n'a reconnu ni l'une ni l'autre.

On a beaucoup discuté récemment quant à savoir si l'opposition appuyait nos militaires. Il est évident qu'ils ont notre appui sans réserves. Le fait est que nous avons le devoir de nous lever à la Chambre en leur nom et au nom de tous les Canadiens pour demander s'ils disposent du matériel adéquat.

En les plaçant dans une situation où les règles d'engagement prévoient qu'ils pourraient bien se trouver au cœur de rudes combats ou devoir résister, nous devons faire en sorte qu'ils soient équipés adéquatement. Or, nos militaires utilisent du matériel qui ne sera plus en état après quelques années et qui pour être remplacé nécessitera des investissements de milliards de dollars. Or, ces milliards de sont pas investis maintenant. Le fait est que le gouvernement n'investira pas adéquatement dans l'équipement de nos militaires. C'est inacceptable.

La première priorité d'une nation et d'un gouvernement doit être la sécurité nationale non seulement à l'étranger mais aussi au pays. Honnêtement, le gouvernement ne remplit pas sa mission dans un cas comme dans l'autre.

De nouvelles dépenses de 1,2 milliard de dollars dans le secteur de la défense ne suffisent tout simplement pas. Selon la Conférence des associations de la défense, l'Alliance canadienne et d'autres groupes, il faut au moins 1 à 2 milliards de dollars chaque année pour combler le déficit dans les dépenses en matière de défense.

Curieusement, en 1994, c'est le secteur de la défense qui a été le plus durement frappé dans le premier budget du gouvernement. Nous en ressentons actuellement les effets. Malheureusement, les décisions prises à ce moment-là ont été lourdes de conséquences: les soldats ne sont pas suffisamment préparés et leur équipement n'est pas assez moderne. Il est tout simplement inacceptable que les hélicoptères Sea King n'aient pas été remplacés et qu'ils ne le seront pas avant au moins 2005 ou même 2015.

Le budget constituait une occasion d'examiner les facteurs économiques fondamentaux. Une des préoccupations que me signalent les Canadiens de ma circonscription, c'est la situation du dollar canadien. Ils trouvent tout à fait inacceptable que nous laissions la valeur du dollar se maintenir à 62¢ ou 63¢ pendant une longue période.

Si nous regardons comment le dollar s'est comporté sous le gouvernement libéral, nous constatons que sa valeur a baissé constamment. Lorsque le premier ministre était dans l'opposition, il reprochait au gouvernement conservateur de maintenir la valeur du dollar à 80¢. Un dollar à 80¢ est beaucoup mieux pour nous, car le dollar témoigne de la santé économique générale du pays.

La valeur du dollar signifie que nos facteurs économiques fondamentaux sont erronés, que notre productivité est trop faible, que notre dette est trop élevée, que nos dépenses de programmes sont très élevées, que nos impôts sont trop élevés et, partant, qu'on n'investit pas au Canada. On a appris cette année que les Canadiens investissent davantage à l'étranger que dans leur pays. Il est inacceptable pour un pays de calibre mondial de se retrouver dans cette situation économique.

Initiatives ministérielles

Notre pays est le plus richement doté en ressources naturelles. Pourtant, le gouvernement en gère tellement mal les aspects financiers que nous sommes en train de devenir une puissance économique de second plan. C'est tout simplement inacceptable, et c'est pourquoi j'exhorte tous les députés à s'opposer au projet de loi.

• (1300)

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC/RD): Monsieur le Président, c'est avec un plaisir renouvelé que je prends aujourd'hui la parole sur le projet de loi et sur le budget tel que présenté.

Le budget présenté il y a quelques mois me rappelle mes années d'enseignement. Je dis souvent que si des élèves m'avaient présenté un travail aussi incomplet et aussi peu pertinent, je leur aurais demandé de le refaire.

On parle de reporter de six mois l'étude du budget. Je crois qu'on devrait tout bonnement le refaire. On devrait oublier le report et exiger que le gouvernement produise un vrai document. Cela étant dit, nous devons nous occuper de ce dont nous sommes ici saisis.

Un intervenant néo-démocrate a dit que le gouvernement prenait aux Canadiens jusqu'à leur dernier cent. C'est tellement vrai! Les plus pauvres sont siphonnés de partout.

Cela me rappelle une vieille histoire. Les cinq partis représentés à la Chambre participent à une réunion sociale. Cinq mouches qui volent par là tombent chacune dans le verre de chaque parti. Les quatre partis qui siègent de ce côté-ci jettent immédiatement leur boisson. Le député libéral, quant à lui, repêche la mouche, la presse au-dessus de son verre pour en extirper toute la bière et boit le tout.

Voilà comment fonctionne le gouvernement. Il essaie de tirer tout ce qu'il peut, tous les sous qu'il peut, des Canadiens.

Je vais mentionner quelques exemples. L'un d'eux est la taxe de 24 \$ sur les voyages en avion. Cela peut peut-être sembler sans importance pour la plupart des députés. Beaucoup d'entre nous se rendent dans les régions les plus éloignées du pays, et le prix de nos billets d'avion est astronomique, mais c'est là une autre question.

Un billet d'avion aller-retour entre Terre-Neuve et Ottawa varie entre 1 800 \$ et 2 400 \$. Les habitants de la Colombie-Britannique paient tout aussi cher, sinon plus. Certains diront qu'une taxe de 24 \$ sur un montant 2 400 \$ ne représente que 1 p. 100, que ce n'est rien. Qu'en est-il alors des vols plus courts que prennent chaque jour les gens qui doivent se déplacer en avion pour se rendre au travail ou les petits entrepreneurs qui doivent se rendre à des réunions dans les diverses régions du pays? S'il s'agit de billets qui coûtent un peu plus de 100 \$ peut-être, alors cela fait une augmentation de 24 p. 100. Quel impact cela a-t-il sur les gens qui voyagent?

Quel impact cela a-t-il sur le budget des étudiants qui fréquentent des collèges et des universités à l'extérieur? Ce budget n'a rien fait pour aider les étudiants. Un pays comme le nôtre devrait savoir que nos jeunes sont notre avenir. Nous investissons moins dans notre principale ressource, notre ressource la plus précieuse, que dans quoi que ce soit d'autre. Nous négligeons nos jeunes, tout comme nous négligeons nos personnes âgées, je dirais.

Il n'y a rien dans le budget pour aider les personnes âgées. Que se passe-t-il actuellement? Pendant que nos taux d'intérêt diminuent, les personnes âgées, dont beaucoup sont à revenu fixe, doivent vivre de leurs petits placements. Ils ont vu le rendement de leurs investissements chuter au point où ils n'ont plus de revenu. Qu'a-t-on fait pour remédier à cela? Rien. Évidemment, c'est là le mot-clé lorsqu'il est question de ce gouvernement.

La caisse d'assurance-emploi, avec son excédent de 30 milliards de dollars, est une insulte pour les travailleurs et les petites

entreprises. Le gouvernement a-t-il tenu compte des suggestions comme celle d'accorder une exemption de 3 000 \$ qui aiderait bien des étudiants qui travaillent durant l'été et qui voient des sommes importantes déduites de leur paye au titre des cotisations d'assurance-emploi, argent qu'ils ne récupéreront jamais? Non. Cela n'a même pas été envisagé.

Et que dire des petits entrepreneurs qui embauchent beaucoup d'employés à temps partiel? Je pense particulièrement à l'industrie des restaurants, des bars et des hôtels. Ces gens qui gagnent très peu sont-ils exemptés? Ont-ils droit à une exemption de base? Non. Cela n'a même pas été envisagé. Pourquoi? Cela aiderait beaucoup de gens, mais le gouvernement a montré que c'est là le moindre de ses soucis.

• (1305)

Mais je devrais peut-être souligner quelques-uns des aspects positifs de ce budget. Ne soyons pas totalement négatifs, car on nous reproche de ne rien faire d'autre que critiquer le gouvernement. J'ai eu du mal à trouver des éléments favorables dans ce budget. J'en ai tout de même trouvé un, le nouveau fonds de 2 milliards de dollars pour l'infrastructure, lequel fonds doit servir au financement de projets d'adduction d'eau, de construction de réseaux d'égout et d'autres relatifs à l'environnement qui ne sont pas financés par les programmes d'infrastructure courants.

Paradoxalement, quelques semaines avant le dépôt du budget, j'ai longuement traité de cette question à la Chambre. Plusieurs ministres ont répondu à mes questions au sujet du financement de la dépollution des ports de St. John's, de Halifax et de Victoria, qui sont tous dans le même bateau, si l'on me passe l'expression.

On m'a répondu que le gouvernement avait versé des fonds aux provinces pour leurs projets d'infrastructure et que ces dernières peuvent en faire ce que bon leur semble. Si elles ne s'en servent pas pour dépolluer les ports, c'est tant pis. Nous savons que le partage du financement à parts égales entre les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral ne permet pas aux provinces de répondre aux demandes pressantes relatives à des problèmes d'adduction d'eau et d'égouts dans bon nombre de leurs localités.

Ces fonds ne peuvent pas être consacrés aux grands projets d'infrastructure. J'ai proposé que soit créé un fonds spécial pour financer de grands projets, notamment la dépollution des ports.

Apparemment, le ministre m'a entendu. L'ancien ministre de l'Industrie, lequel d'ailleurs représentait ma province, avait recommandé de faire appel aux fonds déjà en place. Il n'avait pas suffisamment d'imagination pour proposer la création d'un fonds nouveau. Quoi qu'il en soit, ce fonds a été créé. Sera-t-il administré dans la transparence et avec équité? Nous l'avons cru, puisqu'un organisme indépendant devait en être chargé. Mais voilà que nous apprenons aujourd'hui que c'est le ministre qui en sera responsable. Le gouvernement en sera responsable; il gèrera directement le fonds.

Les crédits affectés à ce fonds seront-ils répartis équitablement entre les provinces? Nous n'en savons rien. Nous espérons qu'ils ne feront pas l'objet de manœuvres politiques. Nous espérons qu'ils seront utilisés comme prévu à l'origine, et que des villes comme St. John's en profiteront pour dépolluer leur port, ce qui fera tellement pour favoriser l'activité portuaire, le tourisme dans la province et ainsi de suite.

Initiatives ministérielles

Un autre point intéressant dans le budget en rapport avec les infrastructures est la réduction de 100 milliards de dollars dans l'infrastructure maritime. Il y avait aussi une somme de 10 milliards de dollars prévue pour améliorer la garde côtière. L'ironie là-dedans, c'est que tout cela est survenu après le dépôt d'un rapport accablant au Parlement faisant état des compressions effectuées au ministère des Pêches et des Océans.

Le Comité permanent des pêches et des océans a accompli un travail phénoménal. Il y a des députés de tous les côtés de la Chambre qui siègent à ce comité. Ils ont obligé le gouvernement à prendre des mesures pour remédier à la situation terrible dans laquelle se trouve le ministère des Pêches et des Océans, simplement en dénonçant ce qui est arrivé à l'infrastructure maritime et à la garde côtière.

Des bonnes choses ont été apportées en raison des pressions exercées par les députés de ce côté-ci de la Chambre. Elles ne sont aucunement attribuables à nos collègues d'en face. Ce qu'il y a dans le budget, c'est une chose. Ce qui n'y est pas est intéressant.

J'ai mentionné qu'il n'y avait rien pour les personnes âgées, rien pour nos jeunes et absolument rien pour les sans-abri. Heureusement, nous jouissons cette année d'un hiver très doux, mais ce n'est pas le cas d'habitude. Assez souvent, en nous rendant à pied au Parlement par des matins glaciaux à moins 40 degrés, nous voyons des jeunes gens, des personnes d'âge moyen et même parfois des personnes plus âgées recroquevillés dans un coin où ils ont passé la nuit. Que fait le gouvernement pour eux? Qu'y a-t-il dans le budget à leur sujet? Pas un traître mot. Que fait-on pour les pêches? Les mots «poisson» et «pêche» ne figurent même pas dans le budget.

● (1310)

Que contient le budget? Pas grand-chose. Qu'est-ce qu'il ne contient pas? Une quantité incroyable de choses. Je pourrais parler pendant une semaine sur le sujet. J'espère que si la Chambre poursuit ses travaux, nous aurons une autre occasion d'en reparler. Je suis sûr que d'autres députés veulent remercier le gouvernement pour tout ce qu'il a fait pour les citoyens de ce grand pays.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le budget que le gouvernement a présenté le 10 décembre dernier a grandement déçu bon nombre d'entre nous. Nous nous attendions à ce que le gouvernement fasse quelque chose au sujet de questions fondamentales. Il n'a prévu aucune disposition en ce qui concerne l'échéancier de réduction de la dette, aucun stimulant économique, aucun allègement fiscal ni aucune augmentation significative pour les soins de santé et les aspects que les Canadiens estiment importants.

Le dollar canadien valait à peu près 0,78 \$US lorsque le gouvernement a été porté au pouvoir. Il stagne maintenant autour de 0,62 \$. Les gens n'appellent plus cela un dollar. Ils parlent d'une «dollarette». Nous avons l'habitude de faire des comparaisons dans le contexte nord-américain et de comparer notre devise, dans le pire des cas, au peso mexicain. Nous ne pouvons même plus faire cela, car le Mexique est devenu un endroit beaucoup plus attirant que le Canada pour les investisseurs. Le peso mexicain a connu une augmentation de l'ordre de deux chiffres par rapport au dollar américain, alors que notre devise a plongé dans l'autre direction. Il serait flatteur de pouvoir comparer notre dollar au peso mexicain, mais nous ne pouvons plus faire cela.

Le plus important symptôme du malaise qui existe actuellement c'est que les Canadiens décident de ne pas investir au Canada. Le monde est devenu un endroit offrant beaucoup plus de souplesse. Les Canadiens ne seront plus les otages de leur propre pays lorsqu'il

s'agit de choisir comment ils investissent, les devises fluctuant beaucoup comme chacun le sait.

Pendant longtemps, on nous a imposé une restriction qui est allée à l'encontre du but recherché. Nous ne pouvions avoir que 10 p. 100 de contenu étranger dans nos RÉR. Ce plafond a récemment été haussé, mais il n'a pas encore été supprimé complètement. Il existe encore une limite. Quoi qu'il en soit, malgré cette limite, les Canadiens choisissent de plus en plus d'investir à l'extérieur de leur pays. Nous investissons davantage à l'étranger que chez nous, et il y a une raison à cela. On s'attend à ce que le dollar canadien continue de faire piètre figure par rapport à ses points de comparaison à l'échelle internationale, principalement par rapport au dollar américain. Tant que nous ne renverserons pas la situation, cette la situation perdurera.

Nous ne réussirons à inverser cette tendance qu'en changeant les variables fondamentales. Or, le gouvernement a décidé de ne pas toucher aux variables fondamentales dans le budget au moment où il nous faut soutenir la crédibilité du gouvernement aux yeux du public. Comme nous le savons tous, après le 11 septembre, nous nous sommes demandé avec beaucoup d'anxiété comment le gouvernement allait remédier à beaucoup de problèmes. Sans le commerce international, la prospérité du Canada est menacée. Nous faisons environ 87 p. 100 de nos échanges commerciaux avec notre partenaire américain. Les mesures que nous avons prises dans le budget pour remédier à nos problèmes de sécurité et autres ont des répercussions évidentes sur nos échanges commerciaux.

● (1315)

Je pose une question pour la forme. Qu'est-il advenu de la fierté du Canada? À cause des conditions particulières entourant le budget et du moment choisi pour le présenter, le gouvernement n'a pas abordé les aspects auxquels les gens accordaient le plus d'importance. Le ministère de la Défense nationale a obtenu une augmentation de ses crédits pour couvrir les dépenses de l'Opération Apollo, notre intervention en Afghanistan, mais rien pour remédier à la vétusté du matériel et pour répondre aux autres besoins importants à satisfaire pour moderniser nos forces armées et donner à nos militaires ce qu'ils méritent.

L'année dernière, en compagnie de sept ou huit députés, je suis allé à Fort Lewis, dans l'État de Washington, pour observer les membres de la Réserve de l'Armée canadienne de la Colombie-Britannique qui participaient à des exercices d'entraînement. Comme la base militaire de Chilliwack, en Colombie-Britannique, est fermée, c'est un moyen pour les réservistes de s'entraîner de façon économique. Nous avons appris bien des choses. Premièrement, il y a plus de militaires américains en garnison à Fort Lewis que toutes les forces armées canadiennes ne comptent d'effectifs.

Deuxièmement, pendant notre séjour là-bas, on nous a fait des présentations sur le projet canadien «Habillez le soldat.» J'ai vu là des vêtements, des armures, des chaussures et d'autres matériels qui sont ultramodernes, d'une grande technicité et reconnus à l'étranger. Ils feraient l'envie de beaucoup de nos partenaires de l'OTAN et d'autres pays.

C'est avec une profonde consternation que j'ai constaté que, même si nous avons vu tous ces prototypes et consacré 300 millions de dollars au programme, nous n'avons pas ce qu'il fallait pour le déploiement de nos troupes. Voilà l'impression que j'ai gardée.

Initiatives ministérielles

J'ai déjà fait cette affirmation, mais je vais la répéter. Le budget n'a rien prévu concernant le fait que, dans sa première riposte aux attentats du 11 septembre, le Canada, important partenaire commercial des États-Unis, s'est fait damer le pion par la Grande-Bretagne comme grand ami des États-Unis. Nous n'avons pas su reprendre notre place parce que nous n'avons pas consenti des dépenses qui correspondent à nos engagements.

Il nous faut faire plus, dépenser plus et adopter une politique plus ferme sur la sécurité aux frontières. Il nous faut un processus d'immigration et de détermination du statut de réfugié qui donne la priorité aux préoccupations du Canada en matière de sécurité. Il faut accroître nos dépenses militaires, qui sont insuffisantes. Lord Robertson, de l'OTAN, nous a critiqués sur toute la ligne.

Le budget Bush, déposé la semaine dernière, ajoute 46 milliards de dollars au budget militaire américain. Pour faire un effort analogue, il nous faudrait dépenser 4,6 milliards. Voilà qui fait ressortir l'indigence de nos engagements. Il nous faut de meilleures ressources en personnel sur tous les fronts. Cela vaut pour nos gardiens de parc, nos agents des douanes et tous les autres services de première ligne.

● (1320)

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PC/RD): Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention d'intervenir et d'aborder la Loi d'exécution du budget. Cependant, en voyant comment les débats évoluaient au cours de la journée, comme je crois que les députés rentrent dans leurs circonscriptions pour la semaine de relâche, je me suis senti obligé d'ajouter quelques mots sur la question.

Je siège au Parlement depuis huit ans. Le budget présenté le 10 décembre dernier, il y a presque deux mois aujourd'hui, s'est avéré la plus grande déception de toute ma carrière de député à la Chambre. Je pense exprimer le sentiment de la majorité des Canadiens à qui le gouvernement libéral avait fait espérer bien davantage que ce qui a été livré en décembre.

Comme de nombreux députés l'ont signalé au cours du débat, même parmi les ministériels, les événements ont été exténuants. Cela fait environ cinq mois qu'est survenue la tragédie du 11 septembre. Les répercussions de ces attaques terroristes déloyales contre les États-Unis d'Amérique se sont fait sentir non seulement aux États-Unis mais aussi dans le monde entier et au Canada en particulier. Tous les députés de la Chambre et les Canadiens, d'un océan à l'autre, reconnaissent que l'effet d'entraînement de ces attaques se répercute de façon considérable sur la vie quotidienne et aurait dû être pris en compte dans le budget que le gouvernement vient de présenter. La plupart des Canadiens étaient disposés à être assez compréhensifs à cet égard dans leur examen du budget.

Toutefois, depuis le début de notre participation active à la guerre contre le terrorisme, notamment en Afghanistan, il y a un mois ou deux, il est devenu évident que le gouvernement et le Canada étaient fort mal préparés. Les forces armées canadiennes, qui ont déjà été extrêmement bien dotées sur le plan matériel, ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes. Et cela n'est attribuable qu'aux priorités mal placées du gouvernement libéral en matière de dépenses. C'est aussi simple que cela.

Quand le gouvernement choisit de gaspiller de l'argent sur des programmes de création d'emplois bidons, des programmes mal conçus et des fontaines pour la circonscription du premier ministre plutôt que d'utiliser cet argent pour doter nos forces armées de l'équipement dont elles ont besoin, il y a vraiment quelque chose qui cloche dans notre pays et notre gouvernement. Telle est la situation.

Parlant au nom des électeurs de Prince George—Peace River, je puis dire aux députés que dans le monde réel, à l'extérieur de la tour d'ivoire d'Ottawa et de la Chambre des communes, les Canadiens le comprennent fort bien. Nombre de mes électeurs me l'ont dit.

Les Canadiens lisent dans les journaux que nos militaires en Afghanistan doivent aller quémander des rations alimentaires aux Américains parce qu'ils n'ont pas de réchauds pour faire chauffer leurs propres aliments. Nos soldats sont habillés en tenue de camouflage verte qui ne convient pas à des opérations en plein jour dans le désert; seules les opérations de nuit sont sécuritaires pour eux. Ils ne sont pas bien équipés. Et cela est attribuable au fait que le gouvernement a choisi de gaspiller des milliards de dollars sur ses projets préférés depuis huit ans au lieu de financer convenablement nos forces armées.

● (1325)

Je crois que l'heure de vérité approche. La somme de 1,2 milliard de dollars promise à nos militaires dans le budget de décembre n'est rien de moins qu'une insulte. Ce n'est pas que les partis d'opposition veuillent se faire du capital politique dans ce dossier. Ce n'est pas parce que la Coalition Parti progressiste-conservateur/Caucus de la représentation démocratique a signalé ce fait au gouvernement. La question déborde largement la politique.

Le ministre se lève et accuse les partis d'opposition d'être alarmistes lorsqu'on essaie de soulever ces points très importants. Nous ne sommes pas alarmistes. Nous ne voulons pas inquiéter inutilement les gens lorsque nous parlons de la vie de nos jeunes hommes et femmes qui servent si fièrement notre pays à l'étranger. Ce n'est pas du tout de l'alarmisme. On ne me fera pas croire que les députés libéraux n'entendent pas autant que nous ces commentaires de la part de leurs électeurs. Nous avons le devoir de soulever ces questions à la Chambre, auprès du Cabinet, de l'exécutif du gouvernement qui a fait de piètres choix et a ainsi mis la vie de nos jeunes hommes et femmes en danger.

L'opposition n'est pas la seule à avoir dit que cette somme de 1,2 milliard de dollars était totalement inadéquate. Il faudrait environ un milliard de dollars par année pour que nos forces armées rattrapent seulement le niveau où elles auraient dû se trouver avant d'entamer cette dernière mission en Afghanistan.

Comme d'autres collègues l'ont dit, il y a tant de défauts dans ce budget qu'on ne sait où commencer. Il ne renferme rien pour les aînés, les jeunes, les plus vulnérables de notre société. Ce gouvernement est censé être bienveillant. Les libéraux clament sans cesse qu'ils se préoccupent des membres les plus vulnérables de notre société et pourtant le budget ne témoigne pas du tout de cette préoccupation.

Le vice-président: Comme il est 13 h 30, conformément à l'ordre adopté le jeudi 7 février, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de l'étape de la deuxième lecture du projet de loi dont la Chambre est maintenant saisie.

● (1330)

[Français]

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote

Le vice-président: Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

Initiatives parlementaires

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui appuient l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

[Traduction]

M. Ken Epp: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Vous me corrigerez si je me trompe, mais je croyais que, puisqu'il est 13 h 30, la Chambre devrait passer maintenant à l'étude des initiatives parlementaires. Je me demande sur quoi vous fondez pour procéder à cette mise aux voix maintenant.

Le vice-président: Le député de Elk Island soulève une question de procédure. Un ordre spécial a été adopté spécifiant que toute question serait mise aux voix à la fin du débat d'aujourd'hui.

Nous passons maintenant à la question du report.

Le vice-président: Conformément à l'ordre adopté hier, le jeudi 7 février, le vote par appel nominal est reporté jusqu'au lundi 18 février, à l'heure ordinaire de l'ajournement.

Comme il est 13 h 32, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LOI SUR LE CHEVAL NATIONAL DU CANADA

M. Murray Calder (Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Lib.) propose: Que le projet de loi S-22, Loi portant reconnaissance du cheval canadien comme le cheval national du Canada, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

—Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi d'intervenir pour parrainer à la Chambre des communes un projet de loi qui a déjà reçu un énorme appui à l'autre endroit. C'est la troisième fois dans mon cas et je voudrais remercier mes collègues qui ont collaboré avec moi pour amener le projet de loi S-22 là où il est aujourd'hui.

L'histoire du Canada est incomplète sans la reconnaissance du rôle joué par le cheval canadien. C'est pourquoi je demande aujourd'hui à la Chambre d'accorder au cheval canadien l'honneur qui lui revient depuis longtemps en le reconnaissant comme le cheval national du Canada.

Pour beaucoup d'entre nous qui ont grandi à l'ère de l'automobile, il est facile de considérer le cheval simplement comme un animal élégant que l'on peut voir lorsqu'on conduit à la campagne. Certains d'entre nous sont même déjà montés à cheval par plaisir. Lorsque nous étions enfants, à Holstein, nous avions sur notre exploitation agricole des chevaux, et nous passions beaucoup de temps à cheval.

De nos jours, cependant, il est vraiment difficile d'imaginer le rôle essentiel que ces chevaux ont joué dans la vie de nos ancêtres, les premiers colons. Lorsque nous traversons la campagne en automobile, nous voyons d'énormes tracteurs, moissonneuses-batteuses et machines agricoles. Il est difficile d'imaginer l'époque où il y avait

des attelages de chevaux qui tiraient des charrues et des moissonneuses-lieuses et faisaient fonctionner des trépineuses qui actionnaient des batteuses. C'était l'histoire du cheval canadien.

La Confédération et des événements subséquents qui ont rassemblé les provinces du Canada nous rappellent que les lignes de chemin de fer ont été construites pour unir notre pays d'un océan à l'autre. Pendant plus de deux siècles avant la Confédération, le cheval canadien a joué un rôle au moins aussi important, sinon plus. Aucun autre animal n'a travaillé aussi dur avec nos ancêtres pour bâtir notre pays. Venus des écuries de Louis XIV et arrivés en Nouvelle-France de 1647 à 1670, ils ont contribué au succès de la colonie. Ils ont permis de défricher les terres, de labourer. Ils constituaient un moyen de transport entre des collectivités isolées. Ils tiraient des carrioles durant l'hiver. Ils ont facilité le commerce avec la Nouvelle-Angleterre et sont devenus eux-mêmes un bien faisant l'objet d'un commerce.

Le cheval de race canadienne était comme un membre de la famille pour les colons. L'histoire rapporte qu'en 1757, alors qu'une pénurie alimentaire menaçait, les administrateurs de la colonie ont dit aux gens d'abattre leurs chevaux et de les manger. Les colons ont répondu avec horreur qu'ils ne pouvaient faire cela, car ces chevaux étaient leurs amis. C'est dire la relation qui existait entre eux et ces animaux. En fait, la survie même des colons dépendait du cheval de race canadienne au début de notre histoire.

Au moment de la conquête, en 1760, on estimait que la Nouvelle-France comptait quelque 12 750 chevaux, descendants des premières bêtes envoyées par Louis XIV. Le cheval de race canadienne a par la suite joué un rôle dans le développement de nouvelles régions du Canada, notamment en Ontario, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, dans l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba. J'ai lu les comptes rendus historiques des arpenteurs Rankin et Trainer, qui ont effectué de l'arpentage dans les cantons de Grey, Bruce, Huron, Wellington, et jusqu'aux environs de Toronto dans les régions de Peel et Dufferin. Ces chevaux ont été utilisés pour transporter des provisions dans des régions de l'Ontario très densément boisées. Ils ont aidé les arpenteurs qui ont délimité les terres agricoles, comme celles que nous voyons aujourd'hui dans la campagne ontarienne, et qui sont maintenant des terres entièrement défrichées. Ce n'était pas le cas lorsque les premiers chevaux de race canadienne sont arrivés au Canada.

● (1335)

Ils ont travaillé dans les champs du Haut-Canada. Comme je le disais, dans le comté de Grey où j'habite, ils ont aidé les arpenteurs à transporter leurs provisions. Ils ont aussi transporté les colons vers l'Ouest, notamment vers la vallée de la rivière Rouge au Manitoba. Pendant la grande marche vers l'Ouest, ils ont tiré les fourgons à travers les Prairies. Ils ont aussi été utilisés par la Compagnie de la Baie d'Hudson comme moyen de transport jusqu'à Fort Edmonton. Plus tard, les chevaux canadiens ont porté les agents de la Gendarmerie royale du Canada jusqu'à Fort Steele, en Colombie-Britannique.

En somme, le cheval de race canadienne a occupé une place si importante dans l'histoire du Canada qu'on comprend mal qu'il n'ait pas été reconnu plus tôt comme le cheval national du Canada, ce qu'il est indubitablement.

Initiatives parlementaires

Son endurance en a également fait un animal incomparable sur les champs de bataille. Le cheval de race canadienne a transporté nos troupes pendant la guerre de 1812 et, un siècle plus tard, pendant la guerre des Boers. En fait, les qualités de ce cheval sur le champ de bataille ont presque conduit à son extinction au XIX^e siècle. En effet, d'innombrables chevaux de race canadienne ont été exportés aux États-Unis, où la cavalerie les a utilisés pendant la guerre de Sécession, puis plus tard pendant les guerres avec les Indiens. Les Américains savent reconnaître un bon cheval.

Cette noble race de cheval figure sur les tableaux historiques de Cornelius Krieghoff, qui illustrent la vie rurale du Canada d'il y a plus d'un siècle. Le cheval de race canadienne a laissé une marque durable dans notre histoire.

Ce cheval, dont la race a été développée au Canada, s'est adapté aux conditions du pays. Ses ancêtres, qui venaient principalement de Normandie et de Bretagne, descendaient eux-mêmes de l'Andalou, du Percheron, du Clydesdale et d'autres races chevalines européennes.

Ici au Canada, il a développé des caractéristiques uniques qui ont très peu changé au cours des siècles. Les hivers cruels, le manque d'écuries, la faim et les forces de la sélection naturelle ont mené au développement d'une race plus courte et plus robuste, ayant de petites oreilles et une épaisse crinière. Ce cheval robuste dont l'endurance a peu de limites a souvent été appelé «le petit cheval de fer». C'est un cheval doux, travailleur, loyal et intelligent. En fait, cela correspond assez bien aux caractéristiques des Canadiens. Notre nature douce est l'une des qualités qui est très chère à notre pays.

On a raconté l'histoire d'un marchand de bois de Pennsylvanie qui a acheté un cheval de race canadienne et qui l'a attelé aux côtés d'un autre cheval pesant 200 livres de plus. Selon la *Breeders Gazette* de Chicago, le cheval de race canadienne a toujours maintenu le rythme sans avoir l'air de se fatiguer. Deux ans plus tard, lorsque le cheval plus costaud est mort, le conducteur a expliqué le décès en disant que «le cheval canadien l'a fait mourir à force de travailler». Un autre cheval plus lourd a alors été attelé avec lui et un an plus tard, il était mort lui aussi. Le cheval de race canadienne quant à lui continuait de travailler.

C'est un peu là l'histoire des pionniers Canadiens. Ils travaillaient probablement près de 20 heures par jour pour développer notre magnifique pays. Ils connaissaient le mérite du dur labeur, tout comme le cheval de race canadienne, et ces gens se serraient les coudes.

L'éleveur et historien Alex Hayward a fait un jour un commentaire sur la versatilité de son cheval, soulignant que les chevaux de race canadienne pouvaient à peu près tout faire sauf danser. Il a bien vite été remis à l'ordre par une jeune fille de Guelph en Ontario qui lui a écrit pour lui dire que ses chevaux de race canadienne dansaient. Je ne suis pas vraiment certain de quel genre de danse il s'agissait, mais je ne conteste pas le fait qu'ils dansaient.

Ce cheval est devenu aujourd'hui une race polyvalente qui peut être utilisé pour le travail comme pour le plaisir. Sa grandeur, son courage et son endurance en font un cheval parfait pour les sentiers. On trouve plusieurs éleveurs dans ma circonscription de Dufferin—Peel—Wellington—Grey, et ils sont très fiers de ce cheval. C'est un magnifique cheval dont les lignes sont pures. Comme je l'ai déjà souligné, ce sont des choses que nous Canadiens considérons précieuses.

● (1340)

Le cheval de race canadienne est aussi la souche d'autres races répandues de nos jours dans notre industrie équine. Par exemple, le

cheval Morgan, le Standardbred, le Tennessee Walking Horse, l'American Saddlebred—toutes ces races sont issues du cheval canadien.

Ces chevaux ont été utilisés par les Américains tout au long de leur conflit des années 1860, lors de la guerre civile américaine et, par la suite, lors des guerres avec les Indiens. Le Pony Express a utilisé certaines de ces races à mesure que les États-Unis se sont développés. Cela montre que ce cheval a non seulement contribué au développement du Canada, mais aussi à celui des États-Unis.

Au milieu du XIX^e siècle, on a compté jusqu'à 150 000 bêtes. Malgré cela, la guerre civile américaine a causé d'énormes pertes. Les croisements ont aussi réduit le nombre de chevaux pur sang de race canadienne et les ont menacés d'extinction. Tout au long de la première moitié du XX^e siècle, on a déployé des efforts afin de rétablir la race, mais encore une fois, à la fin des années 1970, le nombre de bêtes enregistrées a chuté sous la barre des 400.

À deux occasions, le cheval de race canadienne a frôlé l'extinction. À deux occasions, il a rebondi, grâce au dévouement des éleveurs de toutes les régions du Canada. À mon avis, cela montre bien la ténacité des Canadiens et de notre pays, car, à l'échelle internationale, les autres États nous perçoivent comme des bâtisseurs de ponts et non pas de fortifications, la réputation de nos Casques bleus n'étant plus à faire.

De nos jours, il y a plus de 3 000 chevaux de race canadienne enregistrés. Ces bêtes ne sont plus considérées comme appartenant à une race rare. Le gouvernement fédéral a joué un rôle de premier plan dans le rétablissement de cette race pendant la première moitié du XX^e siècle. Une ferme d'élevage a été établie à Cap-Rouge, au Québec, en 1913. Bon nombre des chevaux de race canadienne actuels doivent leurs origines aux efforts alors déployés par le gouvernement fédéral. Le programme s'est poursuivi plus tard à Saint-Joachim, jusqu'en 1940.

Les éleveurs de partout au Canada me disent que cette reconnaissance nationale contribuera à rehausser le profil du cheval de race canadienne et garantira sa survie. Je partage leur avis. Il y a parmi eux un grand nombre d'éleveurs du Québec, province où la race a d'abord été créée. De nos jours, on trouve environ les deux tiers des chevaux de cette race au Québec.

De Mission, C.-B., Roxanne Salinas a écrit ce qui suit:

Pendant plus de 30 ans, j'ai élevé des chevaux, surtout des chevaux arables, mais cela ne fait que quelques années que j'ai appris l'existence du cheval canadien. Je suis triste de penser que, pendant toutes ces années, je n'en avais jamais entendu parler et j'espère que la situation sera différente si vous le reconnaissez comme le cheval national. Nous avons besoin de symboles de la force au Canada. On ne peut souhaiter symbole plus parfait, car le cheval canadien—fier, fort et résistant—n'est pas victime de l'environnement, c'est un véritable survivant et un héros.

Quelqu'un du Québec a dit:

Merci beaucoup pour le temps et les efforts que vous consacrez à ce dossier. C'est un véritable symbole canadien, ce petit cheval d'endurance.

Une électrice de ma circonscription de Dufferin—Peel—Wellington—Grey a écrit:

Si l'on fait du cheval canadien un symbole du Canada, cela aura notamment pour avantage de donner l'occasion de le citer en exemple en donnant un cours d'histoire canadienne. Y aurait-il une meilleure façon d'intéresser les jeunes à notre histoire que de conclure en parlant d'un cheval magnifique?

Initiatives parlementaires

•(1345)

Le cheval canadien est un symbole qui peut unir les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Je ferai remarquer qu'il arrive souvent aux éleveurs du Québec et de l'Ontario de collaborer étroitement avec leurs homologues de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. On ne peut sous-estimer l'importance des symboles pour l'identité canadienne. Nous reconnaissons officiellement et officieusement des animaux comme le castor, le huard et la bernache. Les provinces ont des fleurs comme symboles. À l'échelle nationale, nous avons pour emblème la feuille d'érable.

Je constate que nos autres animaux symboliques sont sauvages et indigènes au Canada. Au contraire, le cheval canadien est domestiqué. Comme il convient à un pays d'immigrants, ce cheval est venu d'ailleurs et s'est adapté au dur climat canadien. Il est d'une race unique qui s'est développée au Canada. Notre pays aussi est unique.

Les symboles s'inspirent de l'histoire d'un pays. Tout comme le castor a d'abord été une source de commerce, le cheval canadien a permis aux habitants de cultiver la terre et d'élaborer un important mode de transport. En tant qu'agriculteur, je suis fier de notre patrimoine agricole et du rôle que ce secteur a joué dans le développement du Canada.

Le Canada ne serait pas le seul pays à adopter un cheval comme son cheval national. Le Pérou l'a déjà fait, avec le paso, et le Mexique, avec l'azteca.

Notre choix serait purement canadien. Aucun autre cheval ne peut vraiment prétendre symboliser le Canada comme le cheval de race canadienne. Nous reconnaissons l'importance de la jument ponette de Terre-Neuve, mais aucun éleveur n'a émis d'objection. Au contraire, comme dans le cas de Roxanne Salinas, l'éleveuse de chevaux arabes dont j'ai parlé plus tôt, les éleveurs nous ont offert leurs encouragements, sachant que cela allait aider à promouvoir l'industrie équine tout entière.

C'est la troisième fois que j'essaie de faire adopter ce projet de loi. Voyant ma détermination, un ancien collègue m'a dit que j'avais peut-être en moi un peu trop de sang de cheval canadien. Peut-être ai-je passé trop de temps sur la ferme, ce qui expliquerait mon intérêt, mais je pense que cette mesure législative est très importante. Les députés peuvent se faire leur propre opinion.

J'espère avoir choisi le bon moment. La semaine prochaine marque le début de la nouvelle année lunaire en Chine, l'année du cheval comme de raison.

Une voix: C'était ma répartition.

M. Murray Calder: Désolé, je vous l'ai volée.

Dans l'ouvrage *Little Horse of Iron* qu'il a publié récemment, Lawrence Scanlan conclut:

Ces chevaux robustes, sur le corps puissant desquels s'est dessinée l'histoire de notre nation, sont les nôtres. Rien que pour cette raison, ils méritent un avenir et non pas seulement un passé glorieux.

Comme je l'ai dit, le cheval canadien fait partie de l'histoire du Canada. Il doit être notre cheval national. J'espère que tous les députés à la Chambre sont d'accord.

•(1350)

Le vice-président: Je regrette que le député ait volé les paroles d'un autre député, mais je suis sûr que, d'ici la fin de la journée, nous aurons tous pu nous exprimer sans prendre le mors aux dents.

M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Alliance canadienne): Monsieur le Président, blague à part, je vais poursuivre.

Je suis ravi de parler du projet de loi S-22, qui porte reconnaissance du cheval canadien comme le cheval national du Canada. Je suis heureuse de coparrainer le projet de loi. Je félicite le député de Dufferin—Peel—Wellington—Grey de l'avoir présenté à la Chambre.

Personnellement, j'ai eu beaucoup de plaisir à assister à un certain nombre de concours hippiques présentés dans la circonscription de Nanaimo—Cowichan, dans l'Île de Vancouver, et à décerner le prix au grand champion, le cheval canadien, à ces occasions. Ces animaux sont des créatures magnifiques. Ils sont de merveilleux exemples des joies que peuvent retirer ceux qui aiment vraiment les chevaux.

Il y a plusieurs éleveurs du cheval canadien dans ma circonscription, par exemple Dennis St. Denis et d'autres. Ils ont également exprimé leur appui au projet de loi et à la reconnaissance du cheval canadien dans notre patrimoine.

Les racines du cheval canadien remontent au XVII^e siècle. Le roi Louis XIV a alors envoyé des chevaux au Canada pour aider les colons de la Nouvelle-France à déboiser et à cultiver les nouvelles terres. Comme les députés le savent bien, le Canada peut être un pays très rude et impitoyable. Les hivers froids et les étés chauds et souvent humides suffisent à ralentir les meilleurs parmi toutes les races, mais ce cheval est issu d'une race solide. Force est de se demander comment les habitants de la Nouvelle-France s'en seraient tirés sans le cheval canadien.

Curieusement, certaines des races les mieux connues en Amérique du Nord peuvent faire remonter leur pedigree et leur lignée au cheval canadien. Il suffit de mentionner des races bien connues comme le Morgan, le Standardbred, le cheval de selle américain et le Tennessee walking horse pour s'apercevoir que le cheval canadien a eu un effet profond et durable sur les chevaux de tout le continent.

Ils ont servi dans la cavalerie pendant la guerre civile américaine. Ils ont été emmenés en Afrique par la cavalerie canadienne pour servir pendant la guerre des Boers au tout début du XX^e siècle. En dépit de leur vaillance, ils n'ont jamais été ramenés au Canada. Cela a bien sûr joué un rôle important dans la quasi-disparition de cette race à plusieurs occasions. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de signaler qu'il y a plus de 3 000 chevaux de race canadienne enregistrés au Canada.

Par rapport au reste du monde, le Canada est encore un pays très jeune. Comparés à de nombreux autres pays, notre histoire est encore relativement nouvelle. Tandis que les explorateurs se lançaient à la découverte de rivières et de terres inconnues, ils associaient ce nouveau pays à la faune abondante qu'ils y trouvaient.

Aujourd'hui, le Canada est reconnu dans le monde entier par les symboles officiels et officieux que sont le castor, le huard, la bernache et l'ours blanc. Aujourd'hui, nous avons l'occasion de reconnaître officiellement le cheval de race canadienne et de l'ajouter à la liste de ces autres animaux canadiens bien connus. Peut-être qu'un jour le cheval de race canadienne figurera sur nos pièces de monnaie, comme ces autres animaux.

Initiatives parlementaires

Deux versions de ce projet de loi ont été présentées à la Chambre à deux reprises. Malheureusement, à chaque fois, les projets de loi sont morts au *Feuilleton*, tout comme d'autres bonnes mesures législatives, lorsque le premier ministre a déclenché des élections précoces. Je fais un aparté de nature politique, en disant que bien entendu c'est là l'une des caractéristiques frustrantes du système démocratique canadien, qui donne trop de pouvoir au cabinet du premier ministre. Nous devons réformer les pratiques parlementaires de notre gouvernement afin que les bonnes mesures législatives comme celle-ci ne puissent être remises à plus tard.

• (1355)

Les Canadiens sont des gens fiers, mais nous sommes également des gens très effacés. Nous ne faisons pas étalage de notre nationalisme ni de nos réalisations internationales ou nationales. Bon nombre d'entre nous ne veulent pas d'un nationalisme exacerbé semblable à celui qu'affichent nos cousins américains. Mais peut-être pourrions-nous apprendre une ou deux choses d'eux et les accommoder à la canadienne.

Nous devons reconnaître sans hésitation ce qui fait de nous des Canadiens. Je pense que c'est là l'une de ces occasions. Le moment est venu d'unir nos voix en tant que nation et de réclamer ce qui nous appartient de droit. Soyons fiers de ces choses qui sont distinctement canadiennes et accordons-leur notre appui et, ce faisant, nous améliorerons la cohésion de notre pays.

À la lecture des notes d'information qu'on m'a remises, j'ai constaté que nombre de gens aux quatre coins du Canada ne connaissaient pas vraiment le cheval de race canadienne. Nombre d'entre eux n'ont même jamais entendu parler de ce magnifique animal. Cependant, nous, ici, pouvons commencer à changer la situation. Essayons de nous animer d'une passion et d'une volonté dénuées de toute la partisanerie, voire de la politicaille, que l'on pratique dans cette enceinte et attachons-nous à continuer de bâtir notre nation plutôt que de la morceler.

J'invite tous les députés de la Chambre, ceux des cinq partis, qui représentent toutes les régions et les diverses cultures et qui sont ici depuis plus ou moins longtemps, à appuyer ce projet de loi. Il est temps que nous nous entendions sur quelque chose collectivement et que nous fassions quelque chose dans l'intérêt de la nation.

Est-ce que la reconnaissance du cheval de race canadienne fera une différence relativement à certains dossiers dont nous sommes saisis? Pour la plupart, non, si ce n'est à un niveau sous-jacent. En nous appuyant sur les assises qui ont permis l'édification de notre pays, nous rétablissons la confiance et la fierté qui lui font parfois défaut aujourd'hui.

Le député de Dufferin—Peel—Wellington—Grey a puisé dans chacun des discours qui seront livrés dans cette enceinte cet après-midi pour dire que c'est l'année du cheval selon le calendrier chinois. En effet, et je crois qu'il n'y a rien de plus canadien que de reconnaître le cheval de race canadienne comme le cheval national du Canada pour marquer l'année du cheval.

J'appuie entièrement le projet de loi. Je suis fier de le coparrainer et j'invite tous les bons députés de la Chambre à l'appuyer.

[Français]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, à cette heure-ci, un vendredi après-midi, devant une foule en délire au Parlement, on parle d'un projet de loi fort important.

Le fait de parler de ce projet de loi concernant le cheval canadien me rappelle des souvenirs. En 1976, j'ai été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale du Québec. À ce titre, j'ai été président du

caucus agricole pendant huit années sur les neuf où j'ai siégé à l'Assemblée nationale.

À ce moment-là, j'ai rencontré le Syndicat national des éleveurs de chevaux au sujet du cheval canadien. Il venait nous demander de reconnaître cet animal comme l'emblème du Québec.

À ce moment-là, on remplaçait le gouvernement de M. Bourassa, suite à un long règne libéral à la tête du Québec, et le caucus agricole avait un travail énorme à faire. Le dossier du cheval canadien, qu'on nous demandait de piloter, n'a pas nécessairement été relégué aux oubliettes, mais il a été mis un peu de côté.

On se souviendra, en 1976, l'agriculture québécoise n'avait pas élaboré ses paramètres quant à la protection du territoire. Il fallait travailler à la protection du territoire agricole qui a été l'un des grands dossiers qu'on a menés lors de cette période. On travaillait aussi à établir les paramètres de la sécurité du revenu agricole et les plans conjoints. On était en train d'établir les paramètres de l'agriculture du Québec moderne.

Je peux dire que pendant les neuf ans où j'ai été à l'Assemblée nationale, le domaine agricole au Québec a passablement changé. Des dossiers qui ne sont pas nécessairement des dossiers secondaires, mais qui semblaient être moins urgents que ce sur quoi on travaillait alors, ont été mis de côté.

Toutefois, à mon grand plaisir, en 1999, le gouvernement de Bernard Landry, par le biais de la députée de Rimouski, Mme Solange Charest, que je remercie, et de tous ceux qui s'intéressent au cheval canadien, a réussi à faire adopter une loi à l'Assemblée nationale faisant de cette race de cheval canadien, dont on a parlé avec beaucoup d'éloquence et dont on a dit de grandes vérités, une race du patrimoine animalier du Québec.

Pour moi, c'est une très grande source de fierté. Effectivement, on a dit que le cheval canadien appartient aux débuts de notre colonie. Il est partie prenante des débuts de la Nouvelle-France. Les Québécois connaissent le cheval canadien depuis les années 1600. Il a été donné en cadeau par le roi de France au chevalier de Montmagny, qui était à ce moment-là gouverneur de la Nouvelle-France. Le cheval canadien s'est implanté chez nous. C'est une race dont nous sommes fiers.

Nous en sommes fiers. Il a assuré lui-même sa survie, comme les Québécois l'ont fait. Il a dû se battre, et nous aussi. Nous aussi, nous avons dû nous battre.

Une voix: Et on n'a pas fini.

Marcel Gagnon: Et on n'a pas fini de se battre. Ce cheval est maintenant protégé par le gouvernement du Québec. J'espère qu'il aura moins à se battre à l'avenir.

Il est protégé par le gouvernement du Québec. Il fait partie de cette race fière qui nous a aidés à labourer et à défricher. Il a tellement travaillé dur. Il a même ajusté sa taille aux difficultés du Québec. Il a trouvé le moyen de faire en sorte que seuls les meilleurs survivent. C'est avec fierté, avec une grande fierté, que je dis qu'aujourd'hui le cheval canadien fait partie du patrimoine reconnu du Québec.

• (1400)

Je n'ai rien contre le fait qu'on le vante à la grandeur du Canada, mais il est bien sûr que je ne le partagerai pas. Comme symbole d'un peuple en marche vers sa victoire, le cheval canadien a lutté pour obtenir cette victoire.

Initiatives parlementaires

On a mentionné dans les discours précédents qu'on a même été tout très de le perdre. Il a fallu que le gouvernement du Québec, avec l'aide d'écoles d'agriculture, s'y mettent pour lui donner un coup de main. À un moment donné, on l'a exploité et il a même été à l'origine de plusieurs races américaines, comme le fameux cheval Morgan, qui descend directement du cheval canadien.

On va me dire: «Mais pourquoi le cheval canadien, emblème du Québec? Pourquoi au Québec tenez-vous tant au cheval canadien?» C'est à cause du nom. Je prends un extrait du discours de Mme Alarie concernant justement le cheval canadien. Mme Alarie est l'ancienne députée du comté de Louis-Hébert ici à la Chambre, une députée qui a d'ailleurs fait sa marque, qui parlait avec conviction et compétence. Je pense qu'elle a été la première femme agronome au Québec et peut-être même au Canada.

Elle disait: «Quand on parle de la race canadienne de chevaux, le mot «canadien», dans *le Glossaire du parler français au Canada*, veut dire «colonie d'origine française établie en Nouvelle-France», soit un habitant du Canada d'origine française, par opposition au mot anglais qui désigne un habitant d'origine anglaise.»

Alors, «canadien» dans le sens qui est employé pour la race canadienne, c'est bien de chez nous, c'est d'origine française, de la Nouvelle-France et il a été donné de la France à la Nouvelle-France.

Je ne ferai pas un long discours pour dire jusqu'à quel point je suis fier de l'éloge que l'on fait de cette race, et jusqu'à quel point je tiens fermement à ce que le cheval canadien reste dans notre histoire. C'est une race du patrimoine animalier du Québec, avec la vache canadienne et la poule Chanteclair. D'ailleurs le coq Chanteclair a chanté clair aussi. Nous aussi, on chante clair pour venir à bout de faire du Québec notre pays.

Alors, on n'a rien à partager au sujet de ce cheval qui fait partie de notre fierté.

• (1405)

[Traduction]

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, au nom du Nouveau Parti démocratique fédéral, je suis ravi d'intervenir aujourd'hui au sujet du projet de loi concernant le cheval canadien. C'est notre collègue siégeant à la Chambre depuis 20 ans, M. Nelson Riis, qui est intervenu à ce sujet il y a plusieurs années et qui a dit à cette époque à quel point il était heureux de défendre ce projet de loi afin de le faire progresser.

J'aimerais attirer votre attention sur John et Ruth Ann Hart, qui habitent dans la vallée de Margaree, au Cap-Breton, et qui élèvent des chevaux canadiens. Ils en comptent plusieurs et ils sont très fiers que la Chambre des communes, malgré son calendrier très chargé, trouve le temps de discuter d'une notion qui revêt pour eux de l'importance parce qu'ils aimeraient que le cheval canadien devienne un symbole national.

Mes collègues du Bloc québécois ont toutes les raisons d'intervenir à la Chambre et de déclarer qu'ils sont fiers du cheval canadien. Toutefois, ils devraient être tout aussi fiers de partager cette reconnaissance avec tout le Canada et s'abstenir de la ramener à une seule région. Historiquement, on trouvait le cheval canadien dans tout le pays, et non dans une seule région. Je fais appel à leur bon sens ainsi qu'à leur grand cœur et à leur compassion pour qu'ils comprennent que, si l'on annonçait que le cheval canadien représente tout le pays, le Québec paraîtrait très bien dans la discussion sentimentale que nous avons au sujet de la place que devrait occuper le cheval.

La Nouvelle-Écosse compte actuellement plus de 56 de ces beaux animaux que l'on trouve à Sherbrooke Village, à Highland Village à Iona, à la forteresse de Louisbourg et à la ferme Ross. Après avoir été longtemps absents de la province, ils y ont refait leur apparition à Margaree Valley en 1987. Un des aspects n'ayant pas encore été mentionné, c'est que ce genre de cheval a participé à la guerre de Sécession américaine.

Il est indispensable que l'on reconnaisse le cheval canadien, une race particulière ayant un long historique. Le cheval canadien est très fier, tenace, généreux et d'une grande endurance. Quelle autre chose mériterait mieux qu'on lui accole le qualificatif de canadien? Monsieur le Président, je dis sans hésitation qu'il n'y aura aucune objection de ce côté-ci de la Chambre.

• (1410)

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PC/RD): Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais reconnaître le travail acharné que beaucoup de gens ont fait dans ce dossier. Je ne veux pas prendre beaucoup de temps en ajoutant à ce qui a été dit par mes collègues qui ont une excellente connaissance des faits et de l'histoire du cheval canadien. Je veux simplement exprimer mon appui à l'égard de cette mesure.

J'ai quelque chose ici que je voudrais lire à la Chambre. Il s'agit d'une lettre d'une de mes électrices, qui m'a écrit à ce sujet.

Je tiens aussi à souligner que, jusqu'à maintenant, tous les partis ont exprimé leur appui dans ce débat. C'est quelque chose que nous ne voyons pas très souvent, et c'est plutôt rafraîchissant. C'est toujours bon de pouvoir travailler ensemble d'une façon non partisane parce que cela donne le ton pour d'autres choses que nous pouvons faire ensemble en tant que collègues, quelle que soit notre allégeance politique.

Une de mes électrices, Roxanna Salinas, qui habite la même ville que moi, celle de Mission, dans la circonscription de Dewdney—Alouette, m'a écrit. Elle était très heureuse que nous tenions ce débat. Voici ce qu'elle disait:

J'estime, moi aussi, que les initiatives parlementaires sont importantes. Nous avons besoin de démocratie populaire au Canada. Trop souvent, les gens abandonnent et choisissent de ne pas se faire entendre parce qu'ils croient qu'on ne les écouterait pas, et ils n'exercent pas leur droit de vote parce qu'ils croient que cela ne changera rien. Et nous nous retrouvons alors avec un gouvernement qui ne représente pas la population.

À part de reconnaître les chevaux, le projet de loi S-22 a rapproché les gens d'un bout à l'autre du pays. Des habitants du Québec et de la Colombie-Britannique ont été capables de travailler ensemble pour se concentrer sur un objectif, et toutes les provinces étaient d'accord sur l'utilisation des deux langues officielles. C'est déjà en soi quelque chose d'important.

Je veux féliciter le député de Dufferin—Peel—Wellington—Grey de l'énorme travail qu'il a accompli dans ce dossier. Je veux aussi féliciter le sénateur Murray, à l'autre endroit. J'ai eu la chance de travailler avec lui dans un groupe de travail et je sais qu'il est un travailleur acharné. J'apprécie les efforts qu'il a déployés non seulement au sein du groupe de travail, mais également dans ce dossier. Il a travaillé très fort avec le député et d'autres pour faire adopter cette mesure. Je le félicite aussi de ce qu'il a fait pour piloter le projet de loi au Sénat. Les différents partis à la Chambre ont non seulement conjugué leurs efforts, mais le fait que les deux chambres aient collaboré, ce qui n'est pas très fréquent, est aussi un accomplissement digne de mention.

Initiatives parlementaires

Certains se demandent peut-être pourquoi nous discutons de ce sujet à la Chambre. Cette question est importante, car elle a une valeur symbolique pour notre pays. Nous avons entendu parler abondamment de l'importance de cette race de cheval et de son rôle dans notre histoire. Nous reconnaissons cela. Par ailleurs, nous cherchons toujours des façons de rassembler les gens de toutes les régions de notre pays. Nous avons une excellente occasion de le faire en reconnaissant le cheval canadien comme le cheval national du Canada.

J'appuie de tout coeur le projet de loi et je pense que la plupart de mes collègues de la Coalition Parti progressiste-conservateur/Caucus de la représentation démocratique feront de même.

Mme Sarmite Bulte (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes ici aujourd'hui pour parler de l'un des animaux les plus vénérés parmi toute l'antique assemblée des créatures divines et l'un des plus glorifiés sur la face de la terre au cours des siècles.

Le cheval a toujours su captiver l'imagination des humains, jeunes et vieux, depuis que les deux espèces se sont rencontrées pour la première fois. Ce fut certainement un événement important dans la préhistoire, événement qui, selon certains, serait survenu en Amérique du Nord. En fait, des scientifiques pensent que, lorsque les premiers humains sont arrivés en Amérique en empruntant le pont de terre qui reliait ce continent à l'Asie, les ancêtres du cheval se sont enfuis dans l'autre direction. Ce n'est que bien des milliers d'années plus tard que les chevaux sont revenus en Amérique du Nord, sur des vaisseaux européens.

Après sa migration dans l'ancien monde, le cheval est devenu une créature mythique dans la plupart des plus vieilles religions de l'humanité. Certaines religions en ont fait leur divinité terrestre. D'autres l'ont même relié à la création de l'univers. Les anciens Grecs imaginaient les coursiers fougueux du soleil tirer leur char éclatant dans le ciel. Ils racontaient des histoires sur les étalons sauvages blancs de Poséidon, qui pouvaient galoper sur les océans sans se mouiller les sabots. Pégase, l'immortel étalon ailé qui pouvait faire jaillir l'eau de la terre de l'empreinte de ses sabots, descend du cheval, tout comme la licorne qui est apparue dans l'art et les légendes en Inde, en Chine, dans les pays islamiques et en Europe médiévale, où elle était souvent associée au Christ parmi les nations chrétiennes. Fait important, la licorne orne aujourd'hui les armoiries de notre pays.

Le centaure est une autre créature mythologique, issue de l'union d'un cheval et d'un humain. Moitié homme, moitié cheval, il était renommé dans la légende pour ses dons de prophétie et de guérison. Cette créature imaginaire et fantastique, par sa fusion symbolique de nos deux espèces, incarne les relations étroites que les humains et les chevaux semblent de tout temps avoir entretenues entre eux.

Le cheval a été autant immortalisé dans l'art que dans la légende. Dans le monde de la sculpture, des chevaux de bronze portent majestueusement des nobles de bronze depuis que la statuaire existe. Du côté des portraits, je songe immédiatement à l'image de Napoléon sur son magnifique étalon blanc qui se cabre. Rois, reines, empereurs, conquérants, généraux, cheiks, sultans, chefs, mandarins et samourais ont tous eu des effigies de leurs chevaux placées sous leurs propres effigies, tellement ils aimaient leurs montures.

Dans la littérature, on parle de chevaux dans les premiers manuscrits connus de l'homme. Les chevaux sont inséparables des contes des mille et une nuits, de la chevalerie des tournois médiévaux en Europe et de la chasse au bison des autochtones du Canada.

Dans sa grande satire contre les folies de l'humanité intitulée *Les voyages de Gulliver*, Jonathan Swift s'est servi de chevaux pour représenter et incarner des vertus comme la noblesse, la sérénité et l'honneur, dont manquaient les humains à son avis. Dans son classique primé intitulé *Les guerres*, le grand auteur canadien Timothy Findley nous donne un aperçu des tâches funestes et ingrates qu'accomplissaient les chevaux de la Grande Guerre. Ces chevaux amenaient les hommes à la bataille sur leur dos, tiraient des canons jusque dans les tranchées, au front, et rapportaient du massacre des charrettes remplies de cadavres et de blessés. Comme Swift avant lui, Findley présente les chevaux comme les plus nobles créatures de l'histoire. Les chevaux rachètent et font oublier la folie de l'homme.

Bien sûr, toutes les histoires de chevaux ne sont pas aussi tragiques. À propos de la vénération dont les chevaux font l'objet dans la littérature, il ne faut surtout pas oublier de mentionner les histoires adorées des enfants que sont *Black Beauty* et *The Black Stallion*. Combien d'histoires d'amour avec les chevaux ces deux contes ont-ils suscitées? D'innombrables, sans doute.

Il s'agit bien ici d'amour, car le lien entre les humains et les chevaux va bien au-delà du travail, de la guerre et du sport. Il ne fait aucun doute que ce que la plupart des gens éprouvent pour leurs chevaux est de l'amour et il est difficile de ne pas imaginer que les chevaux le leur rendent bien, surtout si l'on songe à la compagnie et au soutien que cet animal nous a toujours et sans relâche assurés. Je songe maintenant au travail magnifique que l'on accomplit auprès des enfants handicapés avec des chevaux.

● (1415)

Tout cela montre que le cheval figure parmi les animaux terrestres les plus chers au coeur et à l'esprit des gens, quels que soient leur provenance, leurs antécédents ou leur âge. Il n'est pas exagéré d'affirmer, et il faut le faire clairement, que la perspective d'un cheval national canadien captivera l'imagination d'un grand nombre de Canadiens où qu'ils se trouvent et quel que soit leur âge.

Il est vrai que la création d'un nouveau symbole national revêt une énorme importance mais je suis certaine que l'échine solide du cheval de race canadienne pourra en supporter le poids.

Dès son arrivée au Canada, le cheval de race canadienne s'est avéré essentiel au développement du pays. Comme l'a indiqué le député allianciste, ce cheval a été donné au Canada par Louis XIV, vers le milieu du XVII^e siècle, ce qui en fait la première race élevée en sol canadien et une des premières races à arriver en Amérique du Nord. Depuis son arrivée, il participe vaillamment aux travaux, aux transports et aux divertissements, notamment les courses hippiques.

Robuste et endurant, le cheval de race canadienne a joué un rôle sur l'ensemble du territoire de notre jeune nation. De la Nouvelle-Écosse au Manitoba, ce vaillant animal servait non seulement de monture mais était aussi utilisé pour le transport du bois d'oeuvre, le labour des champs, ainsi que pour tirer les chariots des marchands, des berlines, des traîneaux et des triqueballes, et arracher les souches.

Aujourd'hui, on trouve le cheval de race canadienne dans toutes les provinces du Canada, d'un océan à l'autre.

De par son nom et son caractère, le cheval canadien est un symbole très approprié. Il est très apprécié pour son calme et son courage, ses bonnes dispositions, sa robustesse, son endurance et son intelligence, autant de qualités que l'on attribue également aux Canadiens.

Initiatives parlementaires

L'histoire et le symbolisme de cette race nous apprennent que le cheval canadien est un excellent candidat au statut de cheval national.

Le cheval canadien n'était pas le seul cheval robuste qu'on ait utilisé au Canada. D'autres chevaux sont venus par la suite et ils ont été également très appréciés. Il convient cependant de rappeler que, à toutes fins pratiques, c'est le cheval canadien qui a ouvert la voie à tous les autres chevaux.

Puisqu'il n'est pas une seule race chevaline qui soit d'origine canadienne et puisque tous les chevaux en Amérique du Nord ont pour ancêtre un cheval amené d'ailleurs, et puisque le cheval canadien est arrivé ici avant tous les autres, et puisqu'il représente si bien les Canadiens de par ses caractéristiques que nous souhaitons d'ailleurs retrouver en nous, je suis convaincue que le cheval canadien fera un excellent cheval national, un symbole canadien dont nous pourrions tous nous enorgueillir.

L'historien Faillon a décrit ce cheval de la façon suivante:

Petit, mais robuste, ses jarrets sont d'acier, son épaisse crinière vole au vent, ses yeux sont vifs et brillants, ses oreilles pointues réagissent au moindre bruit, jour et nuit, il manifeste le même courage, bien éveillé sous son harnais, il a bon caractère, il est bon, gentil et affectueux, et son instinct développé le ramène à coup sûr à son étable.

Ce petit cheval de fer, comme on l'a surnommé, est un excellent spécimen de la race chevaline. Il mérite d'être perpétué et apprécié pour tout ce qu'il est en mesure d'offrir à un si grand nombre d'éleveurs et d'amoureux des chevaux. Il est digne du titre de cheval national du Canada.

J'encourage vivement mes collègues et amis à la Chambre à voter en faveur de ce projet de loi, pour préserver cette race élevée au Canada et donner aux Canadiens ce nouveau symbole national.

• (1420)

M. Grant McNally: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'aimerais avoir votre avis. Je sais que j'ai déjà parlé du projet de loi, mais je me demande si la Chambre consent à ce que l'on considère que le projet de loi a été lu une deuxième fois et

renvoyé au comité et que le comité a fait rapport sans amendement. Étant donné que tous les partis sont en faveur de ce projet de loi, on pourrait mettre fin au processus en une heure ici, aujourd'hui.

Le vice-président: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1425)

Le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion principale. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

[Français]

Le vice-président: Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au lundi 18 février 2002, à l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien.

Comme il est 14 h 26, la Chambre s'ajourne jusqu'au lundi 18 février 2002, à 11 heures, conformément aux articles 28 et 24 du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 26.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des Comités pléniers

M. BOB KILGER

vice-président des Comités pléniers de la Chambre

M. RÉGINALD BÉLAIR

vice-président adjoint des Comités pléniers de la Chambre

MME ELENI BAKOPANOS

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. PETER MACKAY

M. JACQUES SAADA

M. PIERRE BRIEN

L'HON. RALPH GOODALE

M. GARRY BREITKREUZ

M. RANDY WHITE

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, Jean	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC/RD
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Baker, L'hon. George	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Bakopanos, Eleni	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélaïr, Réginald	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier—Montcalm	Québec	BQ
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC/RD
Boudria, L'hon. Don, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brien, Pierre	Témiscamingue	Québec	BQ
Brison, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bryden, John	Ancaster—Dundas— Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington— Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Ind.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre du Canada	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC/RD
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du- Loup—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell, Membre du caucus Alliance canadienne	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC/RD
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Québec	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Eggleton, L'hon. Art, ministre de la Défense nationale	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, leader du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	PC/RD
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood St. James—Assiniboia	Manitoba	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC/RD
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PC/RD
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lavigne, Raymond	Verdun—Saint-Henri—Saint- Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	BQ
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, L'hon. Lawrence, solliciteur général du Canada	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Macklin, Paul Harold	Northumberland	Ontario	Lib.
Mahoney, Steve	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail ..	Bramalea—Gore—Malton— Springdale	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, Serge	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC/RD
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul, ministre des Finances	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	AC
McCallum, L'hon. John, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	PC/RD
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	Colombie-Britannique	PC/RD
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PC/RD
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Perić, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet— Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John, chef de l'opposition	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Richardson, John	Perth—Middlesex	Ontario	Lib.
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'industrie	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	AC
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Ontario	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	PC/RD
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Stéphan	Lac-Saint-Jean—Saguenay	Québec	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanelief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	AC

N.B.: Sous le titre Affiliation politique: Lib. - Libéral; AC - Alliance canadienne; BQ - Bloc Québécois; NDP - nouveau parti démocratique; PC/RD - Coalition Parti progressiste-conservateur/Caucus de la représentation démocratique; Ind. - indépendant

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (25)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC/RD
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	PC/RD
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell, Membre du caucus Alliance canadienne	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	PC/RD
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	PC/RD
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley ...	PC/RD
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	Lib.
Reynolds, John, chef de l'opposition	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	PC/RD
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence, solliciteur général du Canada	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
MANITOBA (13)		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC/RD
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, John	Charleswood St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC/RD
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC/RD
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC/RD
Wayne, Elsie	Saint John	PC/RD
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC/RD
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC/RD
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC/RD
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC/RD
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (102)		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, Jean	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Lib.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art, ministre de la Défense nationale	York-Centre	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold	Northumberland	Lib.
Mahoney, Steve	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
McCallum, L'hon. John, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Markham	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.
Perić, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Richardson, John	Perth—Middlesex	Lib.
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.
QUÉBEC (74)		
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC/RD
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni	Ahuntsic	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier—Montcalm	BQ
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brien, Pierre	Témiscamingue	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Ind.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre du Canada	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepolo, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude	Portneuf	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lancôt, Robert	Châteauguay	BQ
Lavigne, Raymond	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	BQ
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcil, Serge	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, L'hon. Paul, ministre des Finances	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Stéphan	Lac-Saint-Jean—Saguenay	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, leader du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Lib.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	PC/RD
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (6)

Baker, L'hon. George	Gander—Grand Falls	Lib.
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC/RD
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC/RD
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)

Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
---	----------------	------

YUKON

Bagnell, Larry	Yukon	Lib.
----------------	-------	------

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 8 février 2002 — 1^{re} Session, 37^e Législature)

AFFAIRES AUTOCHTONES, DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET RESSOURCES NATURELLES

Président: Raymond Bonin

Vice-présidents: Nancy Karetak-Lindell
Maurice Vellacott

Larry Bagnell	David Chatters	John Godfrey	Pat Martin	(16)
Gérard Binet	Reed Elley	Gerald Keddy	Benoît Serré	
Serge Cardin	John Finlay	Richard Marceau	Guy St-Julien	
Jean-Guy Carignan				

Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Jason Kenney	Gilles-A. Perron
Diane Ablonczy	John Duncan	Robert Lanctôt	Joe Pescholido
Rob Anders	Ken Epp	Gary Lunn	James Rajotte
David Anderson	Brian Fitzpatrick	James Lunney	Scott Reid
Gérard Asselin	Paul Forseth	Peter MacKay	John Reynolds
André Bachand	Ghislain Fournier	Preston Manning	Gerry Ritz
Claude Bachand	Cheryl Gallant	Inky Mark	Jean-Yves Roy
Roy Bailey	Yvon Godin	Keith Martin	Werner Schmidt
Leon Benoit	Peter Goldring	Philip Mayfield	Carol Skelton
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Joe McGuire	Monte Solberg
Bernard Bigras	Gurmant Grewal	Grant McNally	Kevin Sorenson
Rick Borotsik	Deborah Grey	Val Meredith	Larry Spencer
Garry Breitkreuz	Art Hanger	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Scott Brison	Richard Harris	Bob Mills	Chuck Strahl
Andy Burton	Loyola Hearn	James Moore	Greg Thompson
Chuck Cadman	John Herron	Anita Neville	Myron Thompson
Bill Casey	Grant Hill	Lorne Nystrom	Vic Toews
Rick Casson	Jay Hill	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Joe Clark	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Randy White
Joe Comartin	Betty Hinton	Jim Pankiw	Ted White
John Cummins	Rahim Jaffer	Pierre Paquette	John Williams
Stockwell Day	Dale Johnston	Charlie Penson	Lynne Yelich

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président: Charles Hubbard

Vice-présidents: Murray Calder
Howard Hilstrom

David Anderson
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Claude Duplain

Mark Eyking
Marcel Gagnon
Rick Laliberte

Larry McCormick
Dick Proctor
Bob Speller

Paul Steckle
Suzanne Tremblay
Rose-Marie Ur

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Mario Laframboise
Robert Lanctôt

Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette
Charlie Penson
Gilles-A. Perron
Joe Peschisolido

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Jean-Yves Roy
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Joe Fontana

Vice-présidents: Paul Forseth
Steve Mahoney

Mark Assad
Yvon Charbonneau
Madeleine Dalphond-Guiral
John Godfrey

Art Hanger
Inky Mark
Anita Neville

Jerry Pickard
David Price
Stéphan Tremblay

Tony Valeri
Judy Wasylcyia-Leis
Lynne Yelich

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy

Jason Kenney
Francine Lalonde
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams

COMPTES PUBLICS**Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mac Harb
Beth PhinneyRobert Bertrand
John Bryden
Gerry Byrne
Odina DesrochersJohn Finlay
Rahim Jaffer
Sophia Leung
Pat MartinPhilip Mayfield
Shawn Murphy
Gilles-A. PerronAlex Shepherd
Greg Thompson
Myron Thompson

(17)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Bev DesjarlaisNorman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Dale JohnstonGerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Denis Paradis
Charlie Penson
Joe PeschisolidoJames Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
Lynne Yelich**SOUS-COMITÉ POUR COMBATTRE LA CORRUPTION****Président:** John Williams**Vice-président:**Robert Bertrand
John Bryden
Odina DesrochersPat Martin
Philip MayfieldShawn Murphy
Beth PhinneyAlex Shepherd
Greg Thompson

(10)

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Judi Longfield

Vice-présidents: Carol Skelton
Diane St-Jacques

Eugène Bellemare	Monique Guay	Serge Marcil	Larry Spencer	(18)
Paul Crête	Tony Ianno	Joe McGuire	Greg Thompson	
Libby Davies	Dale Johnston	Anita Neville	Alan Tonks	
Raymonde Folco	Gurbax Malhi	Werner Schmidt		

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Rahim Jaffer	Brian Pallister
Diane Ablonczy	Reed Elley	Nancy Karetak-Lindell	Jim Pankiw
Peter Adams	Ken Epp	Gerald Keddy	Charlie Penson
Rob Anders	Brian Fitzpatrick	Jason Kenney	James Rajotte
David Anderson	Paul Forseth	Robert Lanctôt	Scott Reid
André Bachand	Christiane Gagnon	Wendy Lill	John Reynolds
Roy Bailey	Marcel Gagnon	Gary Lunn	Gerry Ritz
Carolyn Bennett	Cheryl Gallant	James Lunney	Jean-Yves Roy
Leon Benoit	Jocelyne Girard-Bujold	Peter MacKay	Monte Solberg
Rick Borotsik	John Godfrey	Preston Manning	Kevin Sorenson
Diane Bourgeois	Yvon Godin	Richard Marceau	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Peter Goldring	Inky Mark	Chuck Strahl
Scott Brison	Jim Gouk	Keith Martin	Myron Thompson
Andy Burton	Gurmant Grewal	Pat Martin	Tony Tirabassi
Chuck Cadman	Deborah Grey	Philip Mayfield	Vic Toews
Bill Casey	Art Hanger	Larry McCormick	Stéphan Tremblay
Rick Casson	Richard Harris	Grant McNally	Maurice Vellacott
David Chatters	Loyola Hearn	Réal Ménard	Judy Wasylcyia-Leis
Joe Clark	John Herron	Val Meredith	Elsie Wayne
John Cummins	Grant Hill	Rob Merrifield	Randy White
Madeleine Dalphond-Guiral	Jay Hill	Bob Mills	Ted White
Stockwell Day	Howard Hilstrom	James Moore	John Williams
Norman Doyle	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Lynne Yelich
Antoine Dubé			

SOUS-COMITÉ DES ENFANTS ET JEUNES À RISQUE

Président: John Godfrey

Vice-président:

Libby Davies	Anita Neville	Diane St-Jacques	Tony Tirabassi	(9)
Monique Guay	Carol Skelton	Greg Thompson	Alan Tonks	

SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Carolyn Bennett

Vice-président:

Madeleine Dalphond-Guiral	Nancy Karetak-Lindell	Anita Neville	Greg Thompson	(9)
Raymonde Folco	Wendy Lill	Larry Spencer	Tony Tirabassi	

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Charles Caccia

Vice-présidents: Karen Kraft Sloan
Bob Mills

Roy Bailey
Bernard Bigras
Joe Comartin
Paul Forseth

Marcel Gagnon
John Herron
Gar Knutson

Rick Laliberte
Karen Redman
Julian Reed

Andy Savoy
Hélène Scherrer
Alan Tonks

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney

Robert Lanctôt
Clifford Lincoln
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Svend Robinson
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES

Président: Maurizio Bevilacqua

Vice-présidents: Nick Discepola
Ken Epp

Sue Barnes
Carolyn Bennett
Scott Brison
Roy Cullen

Albina Guarnieri
Rahim Jaffer
Jason Kenney
Sophia Leung

Yvan Loubier
John McCallum
Shawn Murphy
Lorne Nystrom

Pauline Picard
Gary Pillitteri
Monte Solberg

(18)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman Doyle
Antoine Dubé
John Duncan

Reed Elley
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Monique Guay
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Dale Johnston

Gerald Keddy
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Alexa McDonough
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette
Charlie Penson
Gilles-A. Perron

Joe Peschisolido
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Stéphan Tremblay
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président: Susan Whelan

Vice-présidents: Walt Lastewka
Charlie Penson

Larry Bagnell
Stéphane Bergeron
Bev Desjarlais
Claude Drouin

Jocelyne Girard-Bujold
Preston Manning
Dan McTeague

James Rajotte
Andy Savoy
Brent St. Denis

Chuck Strahl
Paddy Torsney
Joseph Volpe

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Mauril Bélanger
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Pierre Brien
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day

Odina Desrochers
Norman Doyle
Antoine Dubé
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton

Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Mario Laframboise
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Réal Ménard
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw

Pierre Paquette
Joe Peschisolido
Dick Proctor
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

Président: Andy Scott

Vice-présidents: Chuck Cadman
Denis Paradis

Carole-Marie Allard	Paul DeVillers	John Maloney	Kevin Sorenson	(18)
Michel Bellehumeur	Brian Fitzpatrick	John McKay	Vic Toews	
Bill Blaikie	Ivan Grose	Lynn Myers	Pierrette Venne	
Irwin Cotler	Peter MacKay	Stephen Owen		

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Derek Lee	Geoff Regan
Diane Ablonczy	Reed Elley	Gary Lunn	Scott Reid
Rob Anders	Ken Epp	James Lunney	John Reynolds
David Anderson	Paul Forseth	Preston Manning	Gerry Ritz
André Bachand	Cheryl Gallant	Richard Marceau	Svend Robinson
Roy Bailey	Peter Goldring	Inky Mark	Werner Schmidt
Leon Benoit	Jim Gouk	Keith Martin	Carol Skelton
Bernard Bigras	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Monte Solberg
Rick Borotsik	Deborah Grey	Grant McNally	Larry Spencer
Diane Bourgeois	Art Hanger	Réal Ménard	Darrel Stinson
Garry Breitkreuz	Richard Harris	Val Meredith	Chuck Strahl
Scott Brison	Loyola Hearn	Rob Merrifield	Greg Thompson
Andy Burton	John Herron	Bob Mills	Myron Thompson
Bill Casey	Grant Hill	James Moore	Suzanne Tremblay
Rick Casson	Jay Hill	Anita Neville	Maurice Vellacott
David Chatters	Howard Hilstrom	Deepak Obhrai	Tom Wappel
Joe Clark	Betty Hinton	Brian Pallister	Judy Wasylcia-Leis
Joe Comartin	Rahim Jaffer	Jim Pankiw	Elsie Wayne
John Cummins	Marlene Jennings	Pierre Paquette	Randy White
Madeleine Dalfond-Guiral	Dale Johnston	Charlie Penson	Ted White
Stockwell Day	Gerald Keddy	Joe Peschisolido	Bryon Wilfert
Bev Desjarlais	Jason Kenney	David Pratt	John Williams
Norman Doyle	Dominic LeBlanc	James Rajotte	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

Président: Derek Lee

Vice-président:

Bill Blaikie	Lynn Myers	Kevin Sorenson	Pierrette Venne	(11)
Marlene Jennings	David Pratt	Vic Toews	Bryon Wilfert	
Peter MacKay	Geoff Regan			

LIAISON

Président:	Bill Graham	Vice-président:	Susan Whelan	
Peter Adams	Bonnie Brown	Gurmant Grewal	Judi Longfield	(18)
Mauril Bélanger	Charles Caccia	Charles Hubbard	David Pratt	
Maurizio Bevilacqua	Wayne Easter	Ovid Jackson	Andy Scott	
Raymond Bonin	Joe Fontana	Clifford Lincoln	John Williams	

Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Walt Lastewka	James Rajotte
Diane Ablonczy	Ken Epp	James Lunney	Scott Reid
Reg Alcock	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	John Reynolds
Rob Anders	Paul Forseth	Steve Mahoney	Gerry Ritz
David Anderson	Cheryl Gallant	Preston Manning	Jacques Saada
Jean Augustine	Yvon Godin	Keith Martin	Werner Schmidt
Roy Bailey	Peter Goldring	Philip Mayfield	Carol Skelton
Leon Benoit	Jim Gouk	Rob Merrifield	Monte Solberg
Bill Blaikie	Michel Guimond	Bob Mills	Kevin Sorenson
Garry Breitreuz	Art Hanger	Dennis Mills	Larry Spencer
Pierre Brien	Mac Harb	James Moore	Diane St-Jacques
Andy Burton	Richard Harris	Lorne Nystrom	Paul Steckle
Chuck Cadman	Grant Hill	Deepak Obhrai	Darrel Stinson
Murray Calder	Jay Hill	Brian Pallister	Yolande Thibeault
Rick Casson	Howard Hilstrom	Jim Pankiw	Myron Thompson
David Chatters	Betty Hinton	Denis Paradis	Vic Toews
John Cummins	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Libby Davies	Dale Johnston	Joe Peschisolido	Tom Wappel
Stockwell Day	Nancy Karetak-Lindell	Beth Phinney	Randy White
Nick Discepola	Jason Kenney	David Price	Ted White
John Duncan	Karen Kraft Sloan	Marcel Proulx	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ SUR LES SALLES DE COMITÉ

Président:	Bill Graham	Vice-président:		
Joe Fontana	Clifford Lincoln	John Williams		(4)

SOUS-COMITÉ DU BUDGET

Président:	Bill Graham	Vice-président:		
Bonnie Brown	Clifford Lincoln	Susan Whelan	John Williams	(7)
Wayne Easter	Judi Longfield			

PATRIMOINE CANADIEN

Président: Clifford Lincoln

Vice-présidents: Jim Abbott
Dennis Mills

Paul Bonwick	Christiane Gagnon	John Harvard	Grant McNally	(16)
Sarmite Bulte	Cheryl Gallant	Betty Hinton	Caroline St-Hilaire	
Rodger Cuzner	Roger Gallaway	Wendy Lill	Tony Tirabassi	
Claude Duplain				

Membres associés

Diane Ablonczy	Norman Doyle	Robert Lanctôt	Scott Reid
Rob Anders	Antoine Dubé	Gary Lunn	John Reynolds
David Anderson	John Duncan	James Lunney	Gerry Ritz
André Bachand	Reed Elley	Peter MacKay	Benoît Sauvageau
Roy Bailey	Ken Epp	Preston Manning	Hélène Scherrer
Leon Benoit	Brian Fitzpatrick	Richard Marceau	Werner Schmidt
Bernard Bigras	Paul Forseth	Serge Marcil	Carol Skelton
Bill Blaikie	Peter Goldring	Inky Mark	Monte Solberg
Rick Borotsik	Jim Gouk	Keith Martin	Kevin Sorenson
Diane Bourgeois	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Larry Spencer
Garry Breitzkreuz	Deborah Grey	Val Meredith	Darrel Stinson
Scott Brison	Art Hanger	Rob Merrifield	Chuck Strahl
Andy Burton	Richard Harris	Bob Mills	Greg Thompson
Chuck Cadman	Loyola Hearn	James Moore	Myron Thompson
Serge Cardin	John Herron	Deepak Obhrai	Vic Toews
Bill Casey	Grant Hill	Brian Pallister	Suzanne Tremblay
Rick Casson	Jay Hill	Jim Pankiw	Maurice Vellacott
David Chatters	Howard Hilstrom	Pierre Paquette	Elsie Wayne
Joe Clark	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Randy White
Joe Comartin	Dale Johnston	Joe Peschisolido	Ted White
John Cummins	Gerald Keddy	Dick Proctor	John Williams
Libby Davies	Jason Kenney	James Rajotte	Lynne Yelich
Stockwell Day	Stan Keyes		

SOUS-COMITÉ DU SPORT

Président: Dennis Mills

Vice-président:

Rodger Cuzner	John Harvard	Robert Lanctôt	Dick Proctor	(9)
Cheryl Gallant	Loyola Hearn	Serge Marcil	Hélène Scherrer	

PÊCHES ET OCÉANS

Président: Wayne Easter

Vice-présidents: John Cummins
Paul Steckle

Sarkis Assadourian
Andy Burton
Rodger Cuzner
Georges Farrah

Loyola Hearn
Dominic LeBlanc
James Lunney

Bill Matthews
Lawrence O'Brien
Jean-Yves Roy

Peter Stoffer
Suzanne Tremblay
Tom Wappel

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Ghislain Fournier
Marcel Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston

Gerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Svend Robinson
Yves Rocheleau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président: Peter Adams

Vice-présidents: Garry Breitkreuz
Jacques Saada

Pierre Brien	Michel Guimond	Paul Harold Macklin	John Richardson	(16)
Marlene Catterall	Jay Hill	Carolyn Parrish	Tony Tirabassi	
Cheryl Gallant	Joe Jordan	Geoff Regan	Randy White	
Yvon Godin				

Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Gary Lunn	James Rajotte
Diane Ablonczy	John Duncan	James Lunney	Scott Reid
Rob Anders	Reed Elley	Peter MacKay	John Reynolds
David Anderson	Ken Epp	John Maloney	Gerry Ritz
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Preston Manning	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Inky Mark	Carol Skelton
Sue Barnes	Peter Goldring	Keith Martin	Monte Solberg
Michel Bellehumeur	Jim Gouk	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Grant McNally	Larry Spencer
Stéphane Bergeron	Deborah Grey	Réal Ménard	Caroline St-Hilaire
Bill Blaikie	Art Hanger	Val Meredith	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Richard Harris	Rob Merrifield	Chuck Strahl
Scott Brison	John Harvard	Bob Mills	Paul Szabo
Andy Burton	Loyola Hearn	Dennis Mills	Greg Thompson
Chuck Cadman	John Herron	James Moore	Myron Thompson
Bill Casey	Grant Hill	Lorne Nystrom	Vic Toews
Rick Casson	Howard Hilstrom	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
David Chatters	Betty Hinton	Brian Pallister	Elsie Wayne
Joe Clark	Rahim Jaffer	Jim Pankiw	Ted White
John Cummins	Dale Johnston	Charlie Penson	Bryon Wilfert
Madeleine Dalfond-Guiral	Gerald Keddy	Joe Peschisolido	John Williams
Stockwell Day	Jason Kenney	Marcel Proulx	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DU CALENDRIER PARLEMENTAIRE

Président: Marlene Catterall

Vice-président:

Garry Breitkreuz	Pierre Brien	Yvon Godin	Jay Hill	(5)
------------------	--------------	------------	----------	-----

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président: Marcel Proulx

Vice-président:

Bill Blaikie	Jay Hill	Gerry Ritz	Tony Tirabassi	(6)
Michel Guimond				

SANTÉ

Président: Bonnie Brown**Vice-présidents:** Reg Alcock
Rob MerrifieldDiane Ablonczy
André Bachand
Colleen Beaumier
Diane BourgeoisJeannot Castonguay
Brenda Chamberlain
Stan DromiskyJames Lunney
Réal Ménard
Hélène ScherrerJudy Sgro
Yolande Thibeault
Judy Wasylcyia-Leis

(16)

Membres associésJim Abbott
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Madeleine Dalphond-Guiral
Libby Davies
Stockwell Day
Norman Doyle
John DuncanReed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale JohnstonGerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
Pauline PicardJames Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésident:
Vice-coprésident:

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Gérald Beaudoin
John Bryden
Jane Marie Cordy

Donald Oliver
Vivienne Poy

Mauril Bélanger
Carolyn Bennett
Robert Bertrand
Marlene Catterall
Marcel Gagnon
Grant Hill
Jay Hill
Betty Hinton

Jim Karygiannis
Raymond Lavigne
Wendy Lill
Jerry Pickard
Louis Plamondon
Jacques Saada
Darrel Stinson
Andrew Telegdi

(21)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Howard Hilstrom
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy

Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: Gurmant Grewal
Céline Hervieux-Payette

Vice-coprésident: Tom Wappel

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

John Bryden
Mobina Jaffer
Noël Kinsella

Wilfred Moore
Pierre Claude Nolin
Merrell-Ann Phare

Sue Barnes
Paul Bonwick
Pierre Brien
Jean-Guy Carignan
Joe Comuzzi
John Cummins
Jim Gouk
Michel Guimond

Gar Knutson
Derek Lee
Paul Harold Macklin
Lynn Myers
Lorne Nystrom
Jim Pankiw
Ted White

(24)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Michel Bellehumeur
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan

Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney

Robert Lanctôt
Ghislain Lebel
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Pierrette Venne
Elsie Wayne
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

LANGUES OFFICIELLES

Coprésidents: Mauril Bélanger
Shirley Maheu

Vice-coprésidents: Scott Reid
Yolande Thibeault

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Gérald Beaudoin
Joan Fraser
Jean-Robert Gauthier
Laurier LaPierre

Viola Léger
Jean-Claude Rivest
Raymond Setlakwe

Eugène Bellemare
Gérard Binet
Sarmite Bulte
Claude Drouin
Christiane Gagnon
John Godfrey
Yvon Godin

Peter Goldring
Richard Harris
John Herron
Raymond Lavigne
Dan McTeague
Benoît Sauvageau

(24)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
John Cummins
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney

Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
Louis Plamondon

James Rajotte
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

Le Président de la Chambre

L'HON. PETER MILLIKEN

Comités des Présidents des Comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

Le vice-président des comités pléniers de la Chambre

M. RÉGINALD BÉLAIR

Le vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre

MME ELENİ BAKOPANOS

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	Premier ministre du Canada
L'hon. David Collenette	ministre des Transports
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	leader du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Sheila Copps	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État
L'hon. Paul Martin	ministre des Finances
L'hon. Art Eggleton	ministre de la Défense nationale
L'hon. Anne McLellan	ministre de la Santé
L'hon. Allan Rock	ministre de l'industrie
L'hon. Lawrence MacAulay	solliciteur général du Canada
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Martin Cauchon	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jane Stewart	ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre du Commerce international
L'hon. Don Boudria	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Lyle Vanclief	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail et secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)
L'hon. Robert Nault	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Elinor Caplan	ministre du Revenu national
L'hon. Denis Coderre	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Sharon Carstairs	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Robert Thibault	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre des Anciens combattants
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Susan Whelan	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Gerry Byrne	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. David Kilgour	secrétaire d'État (Asie-Pacifique)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Maurizio Bevilacqua	secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)
L'hon. Paul DeVillers	secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Gar Knutson	secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
L'hon. Denis Paradis	secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
L'hon. Claude Drouin	secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. John McCallum	secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Stephen Owen	secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Joe Jordan	du Premier ministre
M. André Harvey	du ministre des Transports
Mme Karen Redman	du ministre de l'Environnement
M. Benoît Serré	du ministre des Ressources naturelles
Mme Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
M. John O'Reilly	du ministre de la Défense nationale
M. Jeannot Castonguay	du ministre de la Santé
M. Lynn Myers	du solliciteur général du Canada
M. Paul Szabo	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
M. Alex Shepherd	de la présidente du Conseil du Trésor
Mme Sophia Leung	du ministre du Revenu national
Mme Raymonde Folco	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Pat O'Brien	du ministre du Commerce international
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Larry McCormick	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Carmen Provenzano	du ministre des Anciens combattants
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. John Finlay	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Marlene Jennings	du ministre de la Coopération internationale
M. Mark Assad	de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 8 février 2002

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi d'exécution du budget de 2001

Projet de loi C-49. Deuxième lecture	8855
M. Grewal	8855
M. Godin	8856
M. Speller	8858
M. Gagnon (Champlain)	8859
M. White (North Vancouver)	8860
Amendement	8861

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'environnement

Mme Kraft Sloan	8861
-----------------------	------

L'éducation

Mme Gallant	8862
-------------------	------

Vincent Murnaghan

M. Easter	8862
-----------------	------

Le député de Calgary-Est

Mme Redman	8862
------------------	------

Le jour du Drapeau national du Canada

M. Lastewka	8862
-------------------	------

Le Parti libéral

M. Grewal	8862
-----------------	------

Les prix Génie

Mme Karetak-Lindell	8862
---------------------------	------

La Semaine de la canne blanche

Mme Dalphond-Guiral	8863
---------------------------	------

La fête des patineurs

Mme Bennett	8863
-------------------	------

Le député de Calgary-Est

M. Jaffer	8863
-----------------	------

Les Jeux olympiques d'hiver de 2002

M. Proulx	8863
-----------------	------

L'Agence des douanes et du revenu du Canada

M. Proctor	8863
------------------	------

Le Mois de l'histoire des Noirs

Mme Guay	8864
----------------	------

Stewart MacLeod

Mme Catterall	8864
---------------------	------

Les Jeux olympiques

M. McNally	8864
------------------	------

La Banque d'oeuvres d'art

Mme Folco	8864
-----------------	------

QUESTIONS ORALES

Le bois d'oeuvre

M. Reynolds	8864
M. Pettigrew	8865
M. Reynolds	8865

M. Pettigrew	8865
M. Reynolds	8865
M. Pettigrew	8865
M. Duncan	8865
M. Pettigrew	8865
M. Duncan	8865
M. Pettigrew	8865

Les affaires étrangères

Mme St-Hilaire	8866
M. Manley	8866
Mme St-Hilaire	8866
M. Manley	8866
M. Guimond	8866
M. Manley	8866
M. Guimond	8866
M. Manley	8866

Le bois d'oeuvre

Mme Desjarlais	8866
M. Pettigrew	8866
Mme Desjarlais	8866
M. Pettigrew	8867

La défense nationale

M. Strahl	8867
M. Eggleton	8867
M. Strahl	8867
M. Eggleton	8867

La santé

M. Merrifield	8867
Mme McLellan	8867
M. Merrifield	8867
Mme McLellan	8867

Les infrastructures

Mme Girard-Bujold	8868
M. Manley	8868
Mme Girard-Bujold	8868
M. Manley	8868

Les relations canado-américaines

M. Penson	8868
M. Manley	8868
M. Penson	8868
M. Manley	8868

Les infrastructures

Mme Tremblay	8868
M. Manley	8869
Mme Tremblay	8869
M. Manley	8869
M. Rajotte	8869
M. McCallum (Markham)	8869
M. Rajotte	8869
M. McCallum (Markham)	8869

La sécurité maritime

M. LeBlanc	8869
M. Farrah	8869

L'industrie forestière	
M. Godin	8869
M. Pettigrew	8869
La fiscalité	
M. Stoffer	8870
M. Cauchon	8870
Le bois d'oeuvre	
M. Hill (Prince George—Peace River)	8870
M. Pettigrew	8870
M. Hill (Prince George—Peace River)	8870
M. Pettigrew	8870
Les affaires autochtones	
M. Elley	8870
M. Nault	8870
M. Elley	8870
M. Nault	8871
L'environnement	
M. Bigras	8871
M. Anderson (Victoria)	8871
M. Bigras	8871
M. Anderson (Victoria)	8871
Les pêches	
M. White (North Vancouver)	8871
M. Farrah	8871
M. White (North Vancouver)	8871
M. Farrah	8871
Les Jeux olympiques d'hiver de 2002	
M. Proulx	8871
Mme Bulte	8871
L'agriculture	
M. Casson	8872
M. Vanclief	8872
Le supplément de revenu garanti	
M. Gagnon (Champlain)	8872
Mme Stewart	8872
L'industrie	
M. Hearn	8872
M. Rock	8872
L'économie	
M. Cullen	8872
Mme Stewart	8872
L'agriculture	
M. Casson	8872
M. Vanclief	8873
L'industrie de l'acier	
M. Bergeron	8873
M. Pettigrew	8873
Présence à la tribune	
Les voies et moyens	
Avis de motion	
M. McCallum (Markham)	8873

AFFAIRES COURANTES

Les exportations de matériel militaire	
Mme Carroll	8873
Les traités	
Mme Carroll	8873
Réponse du gouvernement à des pétitions	
Mme Carroll	8873
Les comités de la Chambre	
Examen de la réglementation	
M. Grewal	8873
La consommation non médicale des médicaments	
M. Goodale	8873
Motion	8873
Adoption de la motion	8874
Pétitions	
Le programme de défense antimissile	
Mme Desjarlais	8874
L'industrie du camionnage	
Mme Desjarlais	8874
Les pesticides chimiques	
Mme Jennings	8874
Le programme de défense antimissile	
Mme Jennings	8874
Questions au Feuilleton	
Mme Carroll	8874

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi d'exécution du budget de 2001	
Projet de loi C-49. Deuxième lecture	8874
M. Szabo	8874
M. McNally	8875
M. Ritz	8876
Mme Desjarlais	8878
M. Rajotte	8879
M. Hearn	8881
M. Duncan	8882
M. Hill (Prince George—Peace River)	8883
Report du vote sur la motion	8884

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Loi sur le cheval national du Canada	
M. Calder	8884
Projet de loi S-22. Deuxième lecture	8884
M. Elley	8886
M. Gagnon (Champlain)	8887
M. Stoffer	8888
M. McNally	8888
Mme Bulte	8889
Report du vote sur la motion	8890

ANNEXE

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**